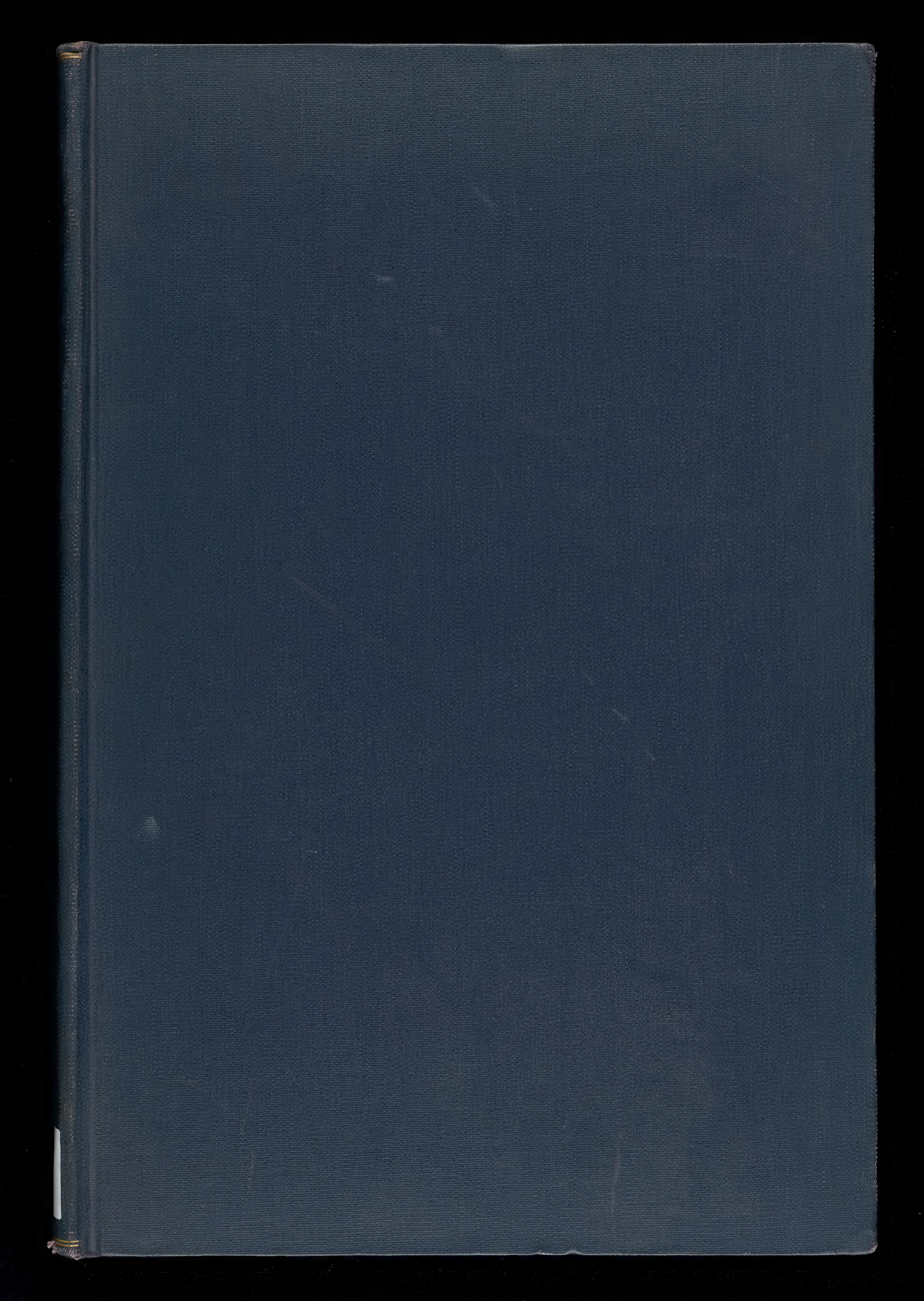
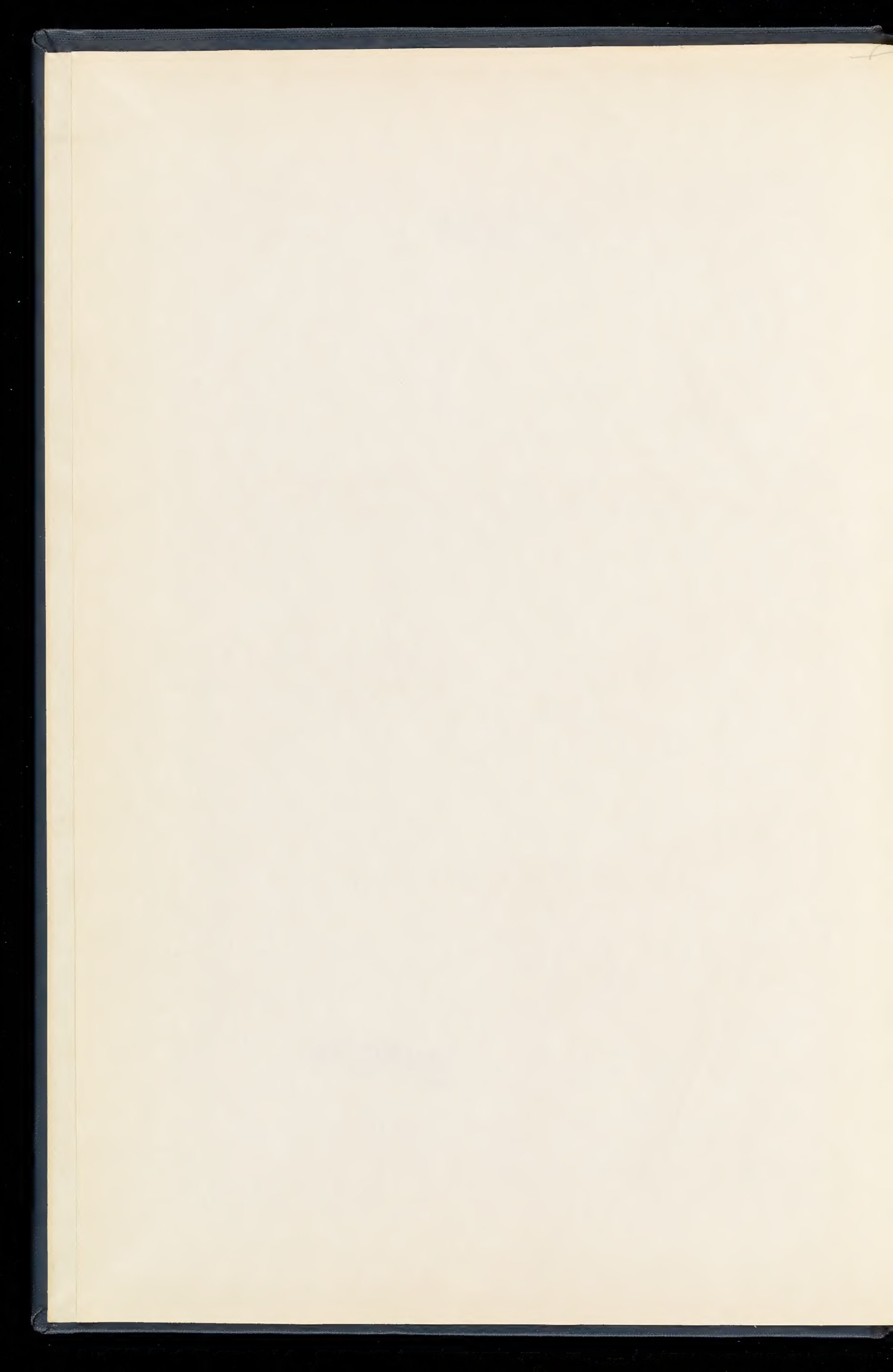


REFERENCE



CHOIX
DE
MAISONS, ÉDIFICES
ET MONUMENTS PUBLICS
De Paris et de ses environs,

CONTENANT :

SÉMINAIRES, ÉGLISES, ÉCOLES, CASERNES, PRISONS, DOUANES, HOPITAUX, BATIMENTS DE MACHINES HYDRAULIQUES, FONTAINES, BAINS, CAFÉS, RESTAURANTS, HOTELS PARTICULIERS ET GARNIS, MAISONS DE PLAISANCE, RURALES ET RUSTIQUES, DE COMMERCE ET BOUTIQUES, MANUFACTURES, HANGARS ET ATELIERS, PASSAGES, GALERIES, COURS VITRÉES, CORPS-DE-GARDE, LIEUX D'AISANCE PUBLICS, PAVILLONS ET PORTES SERVANT D'ENTRÉE A DES PARCS, JARDINS, ÉDIFICES PUBLICS, A DES ÉTABLISSEMENTS ET MAISONS PARTICULIÈRES, ETC.

CONSTRUITS PENDANT LES ANNÉES 1820 A 1829;

DESSINÉS ET MESURÉES PAR M. THIOLLET,

ARCHITECTE ET PROFESSEUR DE DESSIN AUX ÉCOLES ROYALES D'ARTILLERIE.

ÉDITION AUGMENTÉE DE 14 PLANCHES,

Donnant le plan de la Nouvelle Athènes à Paris, les Plans, Coupes et Élévations des maisons les plus remarquables de ce quartier, avec un texte historique et explicatif.



PARIS
CHEZ BANCE AINÉ, ÉDITEUR, RUE SAINT-DENIS, 271.
Près les Bains Saint-Sauveur.
1838.
IMPRIMERIE DE DUCESSOIS, QUAI DES AUGUSTINS, 55.

Table Analytique des Planches.

Numéros des Planches.	Désignation des Maisons et des Édifices.		Noms des Architectes.	Années de l'Exécution
1	Largeur des rues et hauteur des maisons.	Rue de Castiglione.		
		Rue de la Paix.		
		Rue d'Artois.		
		Rue Ventadour.		
2 et 3	Maison n. 46, rue Hauteville.		Piron et Duponchel	1826
4	*Id.* n. 57, boulevard Saint-Martin.		Lelong fils.	1828
5 et 6	Pavillon d'Armenonville, au bois de Boulogne.		Haudebourg.	1824
7	Lavoir exécuté à Clichy près Paris.		Rohault.	
8 et 9	Maison n. 4, rue des Fossés-Montmartre.		Dejoly.	1826
10 et 11	Église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.		Godde.	1828
12 et 13	Maison et Fontaine, carrefour Gaillon.		Visconti.	1828
14 et 15	Maison située place Charles X.		Pellechet.	1826
16	Principale entrée de la Banque de France.		Delannoy.	1812
17	Suite de la planche 16.		*Id.*	
18 et 19	Maison, rue de Londres, n. 6.		Mangot.	1828
20 et 21	*Id.* n. 14.		Godde.	1828
22 et 23	Église de Courbevoie, près Paris.		Le Masson.	
24 et 25	Maison n. 19, rue de la Rochefoucault.		Haudebourg.	1827
26 et 27	Maison, boulevard Saint-Denis.		Alexandre Dubois.	1828
28 et 29	*Id.* vue intérieure et détails d'ornemens.		*Id.*	1828
30 et 31	Maison n. 48, rue Neuve-des-Petits-Champs.		Mangot.	1828
32	Corps-de-Garde.	place Maubert.	Rondelet.	
		au canal Saint-Martin.		1827
		à Versailles.	Petit.	1828
33	Corps-de-Garde.	rue Clovis.	Gisors.	1829
		sur le Petit-Pont.		
		boulevard Bondy.		
		rue du Faubourg-Saint-Antoine.		
34	Maison étroite.	rue Saint-Honoré, n. 177.		
		id. n. 93.		
		rue de la Harpe, n. 69.	L	1829
		rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 9.	Chateau.	1829
35 et 36	Monument expiatoire, plan et vue perspective.		Fontaine.	1816 à 1821
37 et 38	*Id.* élévation et coupes.			
39 et 40	*Id.* coupe sur la largeur et détails.			
41 et 42	*Id.* détail d'ornemens.			
43 et 44	Entrée.	du Temple.	Delannoy et Blondel.	1812
		de l'établissement des voitures parisiennes.	Constant.	1827
		du nouveau quartier Beaujon.	Rougevin.	1825
45 et 46	Pavillon servant d'entrée.	au Parc de Saint-Cloud du côté de Sèvres.	Hurtault.	1825
		de la Halle au vin, rue Saint-Victor.	Gauché.	
		du Jardin du Roi.	Molinos.	
		des Abattoirs de Paris.		
		du Canal de l'Ourcq.		
		du Pont de la Cité.		
		de l'Archevêché.	Godde.	
		à la barrière Poissonnière.	Molinos.	1826
47 et 48	Pavillons.	de la barrière de Sèvres.	Molinos.	1825
		de la barrière de Rochechouart.		
49 à 52	Galeries.	Vivienne et des Petits-Pères.	Delannoy.	1827 1828
		Colbert et Rotonde.	Billaud.	
53 et 54	Galerie Vivienne, coupe longitudinale et détails.		Delannoy.	
55 et 56	Galerie Colbert, coupe de la Rotonde et de la Galerie.		Billaud.	
57 et 58	Façade de la Galerie Colbert et porte d'entrée.		Billaud.	
	Portes d'entrée de la Galerie Vivienne.		Delannoy.	
59	Galerie Colbert, coupe sur la largeur, café et restaurant.		Billaud.	
60	Galerie Colbert, détails de la Rotonde.		*Id.*	

Numéros des Planches.	Désignation des Maisons et des Édifices.	Noms des Architectes.	Années d'exécution.
61 et 62	Café de la Rotonde au bois de Boulogne.	Champion.	1825
	Écuries et remise à l'entrée du bois de Boulogne.		1825
	Glacière économique.		
63	Maisons à Boutiques. — rue Ventadour.	Visconti.	1827
	— rue Saint-Louis, n. 45.		
	— rue de la Folie-Méricourt.		1827
64	Magasin. — du Théâtre de l'Opéra-Comique.	Huvé.	1828
	— du Théâtre de l'Ambigu-Comique.		
65 et 66	Bains du Vauxhall. — plan, coupe et élévation.	Victor Dubois.	1822 à 1824
67 et 68	— élévations et coupes.		
69	— détails d'ornemens.		
70	Maison de M. Delessert à Passy, plan et vue.	Leroy.	1826
71 et 72	*Id.* élévations et coupes.		
73 et 74	Maison rue de la Madeleine, n. 15 et 17 *bis*, maison jumelle.	Champion.	1829
75 et 76	Rue Chaptal, maison jumelle.	Bourgeois.	1829
77 et 78	Maisons. — n. 1 et 2, exécutée dans le jardin de M. Frœlicher, rue de Grenelle, n. 30, au Gros-Caillou.	Froelicher.	1829
	— à Genevillère.	Pellechet.	1827
	— exécutée à Montmartre.		1829
79 et 80	Maison rue Neuve-Luxembourg, n. 28.	Lecointre.	1827
81 et 82	Plans de quatre petits hôtels, rue de Londres, n. 12, 13, 14 et 18.	Mangot.	1828
		Godde.	1828
83 et 84	*Id.* élévation des quatre hôtels ci-dessus.	*Id.*	1828
85 et 86	*Id.* coupe de trois des hôtels ci-dessus.	*Id.*	1828
87 et 88	Portes d'entrée et coupe de sept petits hôtels, rue de Londres.	H. Van-Clemputte, Mangot et Godde.	1828
89 et 90	Plan de trois hôtels, rue de Londres. — n. 23.	Mangot.	1828
	— n. 25.	H. Van-Clemputte.	
	— n. 27.	Mangot.	
91 et 92	Élévation, coupes et détails de l'hôtel n. 23, rue de Londres.	Mangot.	
93 et 94	*Id.* n. 25, *id.*	H. Van-Clemputte.	
95	Élévation et coupe de l'hôtel n. 27, rue de Londres.	Mangot.	
96	Petite habitation avec galerie de tableaux au deuxième étage au fond d'un jardin, rue du Faubourg Poissonnière, n. 13.	Hittorff.	1819

RENVOIS EXPLICATIFS DE DÉTAILS COMMUNS A TOUTES LES PLANCHES.

1 Entrée.
2 Porte cochère.
2' Passage.
3 Portier ou concierge.
3' Vestibule.
4 Porche.
5 Perron.
5' Trottoir.
6 Galerie.
7 Cour.
7' Cour couverte.
8 Rotonde couverte.
9 Jardin.
9' Banc.
10 Remise.
11 Ecurie.
11' Ruisseau.
12 Hangar.
12' Poteau.
13 Serre.
14 Bûcher.
15 Cave.
16 Grand escalier.
17 Escalier.
18 Dégagement.
19 Cuisine.
20 Office.
21 Salle de bain.
22 Garde-Robe.
23 Cabinet.
23' Linge sale.
24 Boutique sur la rue.
24' Boutique dans l'intérieur.
25 Arrière-Boutique.
25' Magasin.
26 Bureau.
26' Comptoir.
27 Café.
28 Billard.
29 Laboratoire.
30 Petit salon particulier.
31 Péristyle.
32 Terrasse.
33 Passage.
34 Glace.
34' Atrium.
35 Antichambre.
36 Salon.
37 Grand Salon.
38 Salle à manger.
39 Salle à manger d'hiver.
40 Salle à manger d'été.
41 Chambre à coucher.
41' Chambre d'enfant.
42 Boudoir.
43 Alcove.
44 Toilette.
45 Cabinet.
45' Cabinet de travail pour les dames.
46 Bibliothèque.
47 Galerie de tableaux.
48 Latrines ou lieux d'aisance.
49 Poele.
49' Calorifère.
50 Statue.
51 Candelabre.
52 Vase.
53 Puits.
53' Puisard.
54 Puits avec pompe.
55 Corps-de-Garde.
56 Chambre d'officier.
57 Violon.
58 Fontaine.
59 Conduit d'eau.
60 Guérite.
61 Lit de camp.
62 Paille de blé.
63 Balle de blé.
a Péristyle.
b Nef.
c Sanctuaire.
d Chœur.
e Chapelle.
f Chapelle des mariages.
g Baptistaire.
h Sacristie.
i Chaire à prêcher.
k Banc de la mairie.
l Banc d'œuvre.
m Porte du clocher.
n Porte du jeu d'orgues.
A Entrée principale.
G Chapelle de la vierge.
F Clocher.
B Vestibule.
C Galerie des tombeaux.
D Monumens consacrés aux victimes.
E Tombes.
H Escalier qui conduit à la chapelle souterraine.
T Statue de Louis XVI.
K Statue de la Reine.
L Allée.
M Gazon.

L'astérisque * placé sur les dessins indique que les détails de menuiserie, serrurerie, bronze, mosaïque et peinture, se trouvent dessinés en grand avec explication, dans le *Supplément à la menuiserie et à la serrurerie*, publié par Bance aîné.

Introduction.

Parmi les divers genres d'édifices, les bâtimens d'habitation sont ceux qui occuperont le plus de place dans cet ouvrage. On élève des bâtimens somptueux au culte de la divinité, de magnifiques palais pour la demeure des souverains; de vastes constructions sont consacrées aux grands établissemens, tels que les séminaires, les écoles publiques, les casernes, les théâtres, etc. (1) Les bâtimens particuliers doivent être simples et commodes. On les divise en plusieurs classes, suivant leur situation et leur distribution (2). L'architecte doit étudier leurs divers caractères, leurs convenances, en s'attachant surtout à l'économie plutôt qu'à l'effet de la décoration : il ne peut remplir ce but qu'après en avoir étudié les vrais principes; il ne peut le faire que d'après des édifices exécutés et habités par des personnes dont le rang et la condition répondent à la grandeur et à la distribution de la maison ou de l'hôtel.

Le cadre de cet ouvrage doit paraître borné aux personnes qui ne sont pas exercées aux distributions; mais il est vaste pour l'architecte qui se pénètre bien des convenances et des usages différens, qui se trouvent si multipliés en raison de la position des personnes.

L'hôtel d'un grand seigneur ne peut être distribué ni meublé comme une maison particulière ou comme une maison à loyer : c'est ce que l'on verra par les exemples suivans qui sont exécutés d'après des maitres habiles qui ont visité l'Italie et qui ont su combiner habilement avec nos usages les chefs-d'œuvre des Palladio.

Maison de Maîtres. Les planches 2, 18, 20, 24, 65 en offrent des exemples. On les nomme *Hôtels* (3), synonyme de palais. Ils sont destinés aux grands et aux hommes en place. On grave quel-

(1) Beaucoup d'exemples désignés dans le titre de l'ouvrage n'ayant pu trouver place dans ce volume, seront donnés dans le volume suivant.

(2) On leur donne plusieurs noms, tels que :

Bâtiment engagé, quand il est entouré d'autres bâtimens, et qu'il n'a aucune vue sur la voie publique, ni d'autre entrée qu'un passage de servitude,

Bâtiment enterré, lorsque le plancher ou le carrelage de son rez-de-chaussée est plus bas que le pavé de la rue ou d'une cour,

Bâtiment feinte : c'est, sur un mur mitoyen ou de clôture, une décoration d'architecture qui fait pendant et symétrie avec un autre bâtiment,

Bâtiment flanqué ou *adossé* : celui qui touche à quelque grand bâtiment,

Bâtiment irrégulier : celui dont le plan est construit avec des côtés inégaux, tel qu'on le voit sur les planches 14, 79 et 89,

Bâtiment régulier : celui dont les angles du plan sont droits et la distribution symétrique,

Bâtiment isolé : celui qui n'est attaché à aucun bâtiment, tel qu'on en voit sur les planches 5, 32 et 45, fig. 3 à 8, planche 77;

Bâtiment particulier : celui qui est fait pour un particulier;

Bâtiment ruiné : celui qui est devenu inhabitable par manque d'entretien ou par vice de construction, ou détruit par le temps;

Bâtiment d'échine : celui qui, pour cause de réparation, est porté par des étais ou chevalets, et qui permet de voir ses planchers et les combles,

Bâtiment rustique ou *champêtre*. On appelle ainsi les bâtimens d une ferme, d'une basse-cour, granges, étables, moulins, etc

Bâtiment hydraulique. Il est destiné à contenir des machines pour élever des eaux, soit pour l'utilité publique, soit pour l'embellissement des jardins.

(3) On appelle de ce nom un grand nombre de bâtimens d'habitation, tels que les hospices, hôpitaux ou Hôtels-Dieu, bâtimens publics destinés au traitement et au soulagement des malades pauvres.

Hôtel garni. On donne ce nom à des bâtimens contenant les logemens de service et tout ce qui est nécessaire aux agrémens de la vie. On en trouve dans les grandes villes et sur les routes : ces derniers sont généralement connus sous le nom *d'auberges;* tous deux sont destinés à recevoir des étrangers. il y en a de toute grandeur, de tout genre, selon le rang et la fortune. (On en verra des exemples dans le volume suivant).

Hôtel des Invalides. Edifice destiné à recevoir les militaires que leur âge ou leurs infirmités empêchent de faire un service actif.

Hotel de ville, *Maison de ville*, aussi *Maison commune*. Lieu destiné aux séances du conseil municipal, et dont l'importance est en raison de la ville (ce bâtiment ne sera pas traité dans cet ouvrage).

Chacun de ces bâtimens doit avoir un caractère distinctif qui diffère d'une habitation particulière.

quefois sur la porte *hôtel de N...*, nom du propriétaire ou de la personne qui l'habite. Ces maisons ne peuvent être divisées entre plusieurs propriétaires; la distribution n'en peut convenir qu'à la famille qui l'occupe. Le corps de bâtiment est rarement sur la rue; il est situé entre cour et jardin : quelquefois ce sont de jolis pavillons isolés, souvent deux ailes de bâtiment faisant pavillons sur la rue, et réunies par une grande porte d'entrée.

Maison a Boutique. Les planches 4, 8, 12, 26, 28 offrent des exemples de maisons à boutique et à loyer, ayant boutique et magasin au rez-de-chaussée et au premier étage : les étages supérieurs sont des logemens faits pour être occupés par diverses familles.

Hôtel garni et a loyer. (On en donnera des exemples dans le volume suivant).

Maison et Passage. Sous les nos 30, 49 à 60, on a des exemples de maisons qui donnent passage au public. On les nomme *Galeries*, parce qu'en effet elles servent de promenade et de rendez-vous. La magnifique galerie du Palais-Royal, les passages du Saumon, de Véro-Dodat, de Choiseul seront donnés dans le volume suivant.

Maison jumelle. Ce sont deux corps de bâtimens ayant même forme en élévation et même distribution en plan. On en voit des exemples planches 73 et 75, d'autres exemples de maison dans le genre anglais seront donnés dans le volume suivant.

Maison publique. On a des exemples de maisons publiques sur les planches 5, 59, 65 à 70, qui offrent des cafés, des restaurans, des bains.

Maison avec monument d'utilité publique. La planche 12 en offre un exemple d'un bon goût dans la fontaine qu'elle représente.

Maison de campagne. Toute habitation hors de la ville, mais construite pour des habitans de la ville, ce qui la distingue de la maison rustique. On en voit des exemples planches 70 à 72 et 77, nos 3 à 8. On trouve dans ces maisons toutes les commodités de la vie, soit qu'on ne l'occupe qu'un certain temps de l'année, soit qu'on y fixe son séjour.

Maison de plaisance. Comme la maison de campagne, elle se trouve hors de l'enceinte de la ville; elle ne comporte aucun accessoire rustique et utile au séjour de la campagne : ses attributs nécessaires sont une situation agréable, des avenues, un jardin, des bosquets, etc.

Il y a aussi des maisons et des grands établissemens qui n'ont de remarquable que leur porte d'entrée, comme on peut le voir sur les pl. 16, 17, 43 et 44. D'autres portes d'entrée (pl. 87) cachent de fort jolies façades des petits hôtels situés au fond de la cour, mais qui laissent voir en partie un vestibule spacieux et bien décoré.

Les Monumens sont en petit nombre dans cet Ouvrage; le plus remarquable est sans contredit le monument expiatoire de Louis XVI, qui est publié pour la première fois. L'église de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, quoique petite, n'en est pas moins remarquable par sa situation.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIÈRE.

Sur la largeur des Rues et la hauteur des Maisons.

Il y a des réglemens qui fixent les alignemens (1), la largeur des rues et des passages, la hauteur des maisons, les saillies, etc.

Voici le tableau de la hauteur à donner aux constructions, d'après la largeur des rues :

Largeur de la voie publique.	*Maximum* de la hauteur pour les constructions. EN MAÇONNERIE		EN PANS DE BOIS (2).	
	mètres.	cent.	mètres	cent.
10 mètres et au-dessus.	18		15	50
9 mètres 75 (30 pieds) à 10 m.	17	50	15	50
8 à 9 mètres 75.	15	50	15	
7 mètres 78 (24 pieds) à 8 m.	14	60	14	60
Au-dessous de 7 mètres 78 (3).	11	70	11	70

(1) Il n'en sera pas fait mention dans cette notice ; on renverra, pour plus de développemens, au *Recueil des lois et réglemens sur la voirie et la police des constructions*, ainsi qu'au supplément, par H. J. B. Davenne, qui vient de paraître chez Carilian-Gœury.

(2) Il est dit dans les *Réglemens particuliers de la ville de Paris*, section troisième : « Nulle façade sur la voie publique ne peut être construite en pans de » bois, à moins que le terrain sur lequel on se propose de bâtir n'ait moins » de huit mètres de profondeur réduite ; et même, dans ce cas, la façade du » rez-de-chaussée doit être construite en maçonnerie. »

(3) Toutes les rues et les maisons sont cotées en pieds et pouces, parce que les dimensions des nouvelles rues sont presque toutes déterminées par le prolongement d'anciennes rues. La rue de Castiglione a été déterminée par le prolongement de la rue de la place Vendôme : cette dernière rue a aussi déterminé la rue de la Paix, la nouvelle rue d'Artois l'a été par l'ancienne : il en est de même de la rue Ventadour. Lorsque l'on perce des rues nouvelles, telles que celle de Charles X, les dimensions sont fixées en mesures métriques. Si je n'ai pas employé ce système, c'est que la majeure partie des plans ont été composés et construits avec l'ancienne mesure.

Il est dit dans les dispositions des réglemens (1783, 1784, 1800, 1827) que toutes les rues de Paris seront élargies jusqu'à concurrence de trente pieds, elles déterminaient cependant des hauteurs particulières pour les édifices situés dans les rues d'une largeur moindre : ce qui donnerait lieu de supposer que le législateur avait eu en vue de restreindre la faculté de bâtir au *maximum* de hauteur, au cas où l'élargissement de la rue aurait été effectué sur tous les points ; mais cette interprétation était nuisible, dans beaucoup de cas, aux intérêts des propriétaires, qui, tout en satisfaisant à un alignement nouveau, resteraient néanmoins encore gênés dans l'exercice de leurs droits, et se verraient forcés d'attendre, pour élever leurs maisons à la hauteur première, que les rues eussent atteint, dans toute leur étendue, la largeur légale. Quoi qu'il en soit, on a senti que cette interdiction n'était peut-être pas parfaitement légale ; que les conditions imposées par les réglemens de voirie à la propriété privée, étaient déjà bien assez rigoureux, sans qu'on les aggravât inutilement ; et qu'il n'y avait pas de considération d'intérêt public assez déterminante, pour que la servitude de la réduction de hauteur fût maintenue quand l'élargissement partiel était effectué. En conséquence, l'administration a abandonné le droit que semblait lui donner la disposition que nous venons de rappeler ; et, désormais, tout propriétaire qui rebâtit sur le nouvel alignement a la faculté d'élever sa maison au *maximum* de hauteur déterminé d'après le tableau ci-dessus. A chaque largeur de rue, telle qu'elle résulte du plan arrêté, la prohibition ne porte que sur les maisons non alignées, qu'on ne permet de sur-élever qu'en proportion de la largeur actuelle de la voie publique.

J'ai mis en parallèle des rues de la plus grande et de la plus petite dimension : j'ai choisi celles dont la direction est en retour d'équerre, et d'autres formant des angles divers, avec les rues tenantes ou aboutissantes. Le premier exemple est la rue de Castiglione avec la rue de Rivoli : ces deux rues sont de la plus grande largeur et de la plus grande hauteur ; la dernière, d'une grande longueur, est magnifiquement située, tant pour la vue que pour les promenades ; bornée d'un côté par la grille du jardin des Tuileries, de l'autre par une grande ligne de bâtimens uniformément décorés, et dont le bas est ouvert par des arcades couvertes : trois étages et des mansardes au-dessus du troisième balcon, forment de grandes lignes horizontales, sans divisions ni saillies verticales pour dessiner les diverses propriétés : ce qui est très-bien pour l'hôtel du ministère des finances ; mais pour les autres bâtimens, on aurait pu se permettre quelques lignes verticales pour rompre la monotonie. Cependant les deux bâtimens symétriques qui font encoignure avec les rues de Rivoli et de Castiglione sont d'un bel effet : cette grande entrée, à la sortie du jardin des Tuileries, se présente bien pour laisser voir la Colonne (1), soit dans un dessin géométral, soit en perspective. Le dessin de l'entrée de la rue de la Paix par le boulevard (2) donne une idée de son aspect grandiose. Il en est de même pour l'église de Notre-Dame de Lorette : son péristyle est entièrement apparent, quoique sa largeur, représentée par A B, soit plus grande que la rue Neuve-d'Artois, qui est d'une dimension moindre que celle fixée par les réglemens. Cela tient à ce que le monument est assez éloigné de l'extrémité de cette rue, et que l'espace compris entre l'église et la rue Chantereine est suffisamment large pour qu'étant vu de la rue de Provence, ou de tout autre point pris à volonté dans la rue d'Artois, la façade soit comprise dans l'angle formé par le rayon visuel qui irait rencontrer l'extrémité de cette rue. Si la rue d'Artois s'arrête à la rue Chantereine, l'effet en sera bien ; mais si on la prolonge jusqu'à la rue des Oliviers, l'effet ne sera plus le même, et le péristyle ne sera aperçu qu'en partie. Ce défaut a lieu pour la nouvelle façade de l'Opéra-Comique, qui est peu éloignée de l'extrémité des rues Ventadour ; on ne peut voir que trois arcades et demie du côté de la rue Neuve-Saint-Augustin, et cinq du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs : ce qui tient à la largeur de la rue et au peu d'espace entre les monumens. Le spectateur étant placé à l'extrémité de la rue Ventadour la plus rapprochée du théâtre, ne peut voir la façade dans son entier sans tourner la tête de droite à gauche et de gauche à droite. L'effet géométral ne permet pas de voir plus du tiers de la façade.

PLANCHES 2 ET 3.

Maison rue Hauteville, n° 46 (3), par MM. PIRON et DUPONCHEL, architectes.

Sur une largeur de 31 pieds, entre deux murs mitoyens,

(1) Les monumens sont faits pour l'embellissement des villes, les rues doivent donc être dirigées sur les monumens ou édifices publics qui, d'ordinaire, sont les plus somptueux des villes : de même, quand on perce des rues, elles doivent se diriger sur des objets remarquables, soit qu'on les voie de près ou de loin.

(2) Les bâtimens situés aux encoignures sur le boulevard, forment d'un côté angle aigu : ce dernier est terminé en pans coupés ainsi que le bâtiment de la rue Ventadour, formant encoignure avec la rue Neuve-Saint-Augustin. (Voir les lois et réglemens sur la voirie, pour les retours et les pans coupés)

(3) La façade donnant sur la rue, quoique d'une belle architecture, n'a pas été donnée dans cet ouvrage.

s'élève un joli petit hôtel, formant pavillon entre cour et jardin; l'aspect en est des plus agréables. Les deux architectes qui l'ont fait exécuter ont fait preuve de talent et de goût, soit dans la distribution du plan, soit dans les deux élévations. Le bâtiment étant susceptible de se trouver engagé, ils ont pu se permettre deux décorations dans les façades; celle qui donne sur la cour est d'une composition sage et d'un style sévère; les ornemens sont d'un bon goût et d'un heureux choix, comme on peut le voir par les figures suivantes.

Fig. 4. Elle donne en grand le chambranle et le fronton des fenêtres du premier étage.

Fig. 5. Le raccordement de l'entablement de la terrasse formant porche au-dessus du perron avec la plinthe qui divise le rez-de-chaussée et le premier étage.

Fig. 6. Entablement qui termine le bâtiment : la corniche est couronnée par des antefixes, la frise enrichie de griffons, torches et candelabres; le pilastre formant encoignure est enrichi de bossages, et la frise, d'une couronne de chêne.

La façade donnant sur le jardin est décorée d'une manière élégante : on y retrouve le bon goût des jolies maisons d'Italie.

Fig. 1. Acrotères et entablement, la frise est ornée dans le style antique.

Fig. 2. Elle donne le raccordement des archivoltes sur le chapiteau, et ce dernier avec les impostes.

Fig. 3. La plinthe et l'acrotères des terrasses, le stylobate qui divisent le rez-de-chaussée et le premier étage.

La coupe prise sur l'axe longitudinal du bâtiment fait voir le passage de la cour au jardin pour le service de l'hôtel, et les diverses communications des cuisines, des caves, etc; au rez-de-chaussée, la coupe du porche, du vestibule, du grand salon, et de la terrasse donnant sur le jardin; au premier, côté du jardin, la coupe de la salle de bains, ensuite la pièce nommée *atrium*, servant de dégagement et donnant entrée à toutes les autres pièces; le milieu percé d'une lanterne qui éclaire l'atrium : au-dessus sont les logemens des domestiques.

PLANCHE 4.

Maison, boulevard Saint-Martin, nº 57, par M. Lelong.

Cette maison est sur l'alignement et entre deux autres maisons du même architecte. Celle qui fait encoignure est occupée par le café de Malte, qui lui fait beaucoup d'honneur (1) par les beaux détails de menuiserie, de serrurerie et de peinture, la jolie porte placée entre deux élégantes boutiques, dont les ornemens ne peuvent être rendus en petit. La porte seule a été dessinée en grand.

Les profils indiquent la hauteur des étages, intérieurement et extérieurement.

PLANCHES 5 ET 6.

Pavillon d'Armenonville (2), au bois de Boulogne, par M. Haudebourg, architecte.

Heureux l'architecte qui peut faire exécuter d'aussi jolies compositions. Il règne dans le plan et dans l'élévation de celle-ci une sorte d'harmonie qui plaît à la fois à l'amateur et à l'architecte. C'est une justice que je rends à M. Haudebourg : car tous les gens de l'art qui en ont vu l'exécution en ont été enchantés, et m'ont engagé à la faire connaître au public. J'ai donné les deux élévations, telles que M. Haudebourg les a fait exécuter. Depuis, on a couvert les deux terrasses par une charpente en fer, et des toiles de coutil forment une espèce de tente ; le toit adossé autour du petit temple qui termine le pavillon forme une masse noire qui, vue de côté, n'est pas agréable : les terrasses découvertes plaisaient davantage. Le site prête beaucoup à faire valoir ce petit bâtiment : l'espèce de jardin qui l'entoure et la masse de verdure que forment les arbres du bois de Boulogne, ainsi que l'avenue des grands arbres placés en avant, contribuent beaucoup au charme que l'on éprouve à voir d'une manière pittoresque cette belle masse.

Les chiffres placés sur le plan indiquent la destination des pièces, et la coupe fait voir le grand salon ainsi que les terrasses couvertes adossées à la salle supérieure; sur les côtés, les petits cabinets particuliers. Je regrette de ne pouvoir donner plus en détail les peintures et les ornemens; voir les figures suivantes :

Fig. 1. Détails de la décoration de l'avant-corps formant porche, qui n'ont pu être rendus sur l'élévation en petit.

Fig. 2. Idée du plafond et de la corniche qui entoure le grand salon.

Fig. 3. Composition du plafond du porche.

Fig. 4. Détail des baguettes bronzées et des cordons rouges qui retiennent la tenture du porche, ainsi que de la bordure pendante peinte en rouge, et de tous les filets formant guillochis.

Fig. 5. Décoration de l'entablement qui règne autour du pavillon.

PLANCHE 7.

Lavoir exécuté à Clichy, près Paris, par M. Rouault, architecte.

Le plan général et particulier, les élévations et les diverses coupes me dispensent d'en faire la description. Je ferai observer seulement que je ne sais pourquoi ce lavoir n'est pas mis en usage; il est beau et commode, et procurerait des avantages à la classe des blanchisseurs. La coupe suivant C D fait voir le bassin et le mur servant de pierre à laver. L'espace qu'occupe la laveuse est abrité par la saillie du toit du hangar, lequel sert en même temps de séchoir, quand il fait mauvais. Sa décoration est convenable, sa disposition commode : et c'est, de la part du propriétaire, un bienfait pour le soulagement de l'humanité.

PLANCHES 8 ET 9.

Maison nº 4, rue des Fossés-Montmartre, par M. Dejoly, architecte.

Cette grande maison, destinée au commerce et à la vente de diverses marchandises, a nécessité de grandes arcades au rez-de-chaussée. On voit, au milieu, le vestibule et le grand escalier; au fond, le logement du concierge; sur les côtés, deux grandes boutiques accouplées : elles se communiquent par trois ouvertures. Sur la rue, elles sont fermées par des châssis dont le dessin se voit dans l'élévation en grand. La hauteur de l'arcade est divisée par un entresol. Au premier, un grand magasin qui occupe toute la longueur du bâtiment; la façade est presque à jour, au moyen du parti pris par l'architecte, de former alternativement des petits trumeaux et des colonnes pour supporter les constructions supérieures.

PLANCHES 10 ET 11.

Église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (1), par M. Godde, architecte.

Il était difficile de placer une façade avec péristyle ou avec

(1) Voir le *Supplément de la menuiserie et de la serrurerie*.

(2) Du nom du lieu où il existe, au bois de Boulogne. Sa destination est de servir de café et de restaurant.

(1) L'ancienne église ressemblait plutôt à une grange qu'à une église, et elle n'occupait pas plus de la moitié de celle-ci. Son entrée était rue Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; maintenant l'entrée principale est sur la rue de la Lune. Le plan de la nouvelle église est bien conçu : il a été exécuté en deux parties, en commençant du côté de la porte d'entrée : quand cette moitié a été exécutée,

avant-corps (1) dans une rue qui n'a que 20 pieds de largeur. Dans tout le monument il règne une grande simplicité; un ordre dorique romain, sans base, placé au milieu et sur l'alignement du mur de face, donne entrée au porche : l'auteur ne s'est pas même permis les ornemens que l'on place dans le tympan du fronton et des triglyphes, pour annoncer la destination du monument. Cette façade est belle de simplicité : mais son caractère convient aussi bien à un palais de justice qu'à tout autre édifice, en lui donnant un symbole ou des allégories suivant sa destination. Ici la croix seule, signe du christianisme.

L'élévation latérale est d'un beau caractère, les ouvertures circulaires sont fermées par des châssis en fer et par des verres dépolis, entourés d'une bordure bleue. Voir la coupe suivant A B et la portion de l'élévation suivant C D.

Pour recevoir l'écoulement des eaux des combles, on a placé entre deux ouvertures des tuyaux de fonte de fer, ce qui forme encore décoration sur ce mur qui est lisse au-dessus du soubassement.

La chapelle de la Vierge marquée G sur le plan et le logement, dont une portion est indiquée à côté de la chapelle, ne sont pas encore exécutés.

PLANCHES 12 ET 13.

Maison et Fontaine carrefour Gaillon, par M. Visconti, architecte.

Cette maison peut être mise au rang des monumens curieux à voir dans Paris; et sa fontaine peut être citée, pour les ornemens, comme on cite celles de Grenelle et des Innocens. Elle est élégante, et l'architecture et la sculpture semblent se disputer l'avantage de plaire aux étrangers qui viennent la visiter. Le choix des ornemens est original et bien approprié au sujet, comme on peut le voir par les détails des fig. 1 et 2. La première offre en grand la moitié de la voussure de la niche, garnie de ses ornemens, composés de plantes marines; la frise, les chapiteaux sont aussi enrichis de plantes aquatiques, de coquillages et monstres marins. La figure 2 donne le développement de trois des faces du piédestal qui supporte la vasque supérieure; les trois panneaux font voir les détails des ornemens. Le plan indique l'enfoncement de la niche et l'isolement des deux colonnes, le réservoir et les boutiques qui occupent le rez-de-chaussée. Des places sont réservées pour des inscriptions; mais elles ne sont pas encore faites (décembre 1829) quoique toutes les sculptures soient terminées. La grille qui entoure la fontaine n'a pas été dessinée, vu qu'elle cacherait le piédestal qui porte la vasque inférieure (2).

PLANCHES 14 ET 15.

Maison et Place Charles X, Faubourg Poissonnière.

On doit à M. Constantin et Compagnie une partie des nouveaux quartiers de Paris (1) : on peut regarder celui-ci comme un des plus beaux. MM. Constantin et Achille Leclerc ont fixé la décoration de la place. La maison que nous donnons, et qui est marquée A sur le plan général, donne une idée de l'ensemble de la place. L'architecte qui a fait exécuter cette maison, M. Pellechet, a distribué avec goût le terrain assez bizarre, comme on peut le voir par les plans du rez-de-chaussée et du premier étage. La décoration des appartemens est étudiée et faite avec soin.

PLANCHES 16 ET 17.

Principale entrée de la Banque de France, par M. Delannoy, architecte.

Cette porte est une restauration faite en 1812. Le caractère en est sévère quoique l'aspect en soit élégant. Les ornemens sont d'un bon choix et heureusement appliqués : on en peut voir les détails planche 17.

Fig. 1. Élévation du côté de la cour. Elle est terminée par une terrasse qui communique aux deux pavillons que l'on voit pl. 16.

Fig. 2. Détails de l'entablement et du chapiteau de l'ordre dorique extérieur.

Fig. 3. Corniche de l'attique.

Fig. 4. Dessin de la clef et de l'archivolte de la porte d'entrée.

Fig. 5. Détails de l'imposte et de l'archivolte des bossages et caissons de la voûte.

Fig. 6. Base ornée de l'ordre dorique dont l'entablement est fig. 2.

Fig. 7. Épaisseur du mur, pour faire voir la décoration du cintre et l'embrasure A, qui reçoit le développement de la porte placée dans le prolongement de la feuillure E D ou de la grille placée dans le prolongement de la feuillure B C.

Fig. 8 et 9. Attributs propres à la décoration de la Banque de France : le premier décore le mur extérieur, le second est dans l'intérieur.

PLANCHES 18 ET 19.

Maison n° 6, rue de Londres, par M. Mangot, architecte

Tout est original dans cette maison; sa forme, son plan, la décoration de sa façade, son vestibule, son escalier, les corniches intérieures, les peintures, tout a été fait avec recherche. La distribution des appartemens ne peut convenir que pour une seule famille. (On vient de percer à droite une communication avec un hôtel de la rue de Clichy, ce qui lui donne deux entrées, et permet d'avoir un portier, ce qui n'avait pas lieu auparavant).

Fig. 1re. La façade est décorée d'une ordonnance de pilastres d'ordre corinthien, qui occupent la hauteur du premier et du deuxième étage; à chaque extrémité un avant-corps formé par deux pilastres accouplés et d'une légère saillie; ils sont portés par un massif décoré de joints et de bossages dans toute l'étendue du socle. Les ouvertures sont entourées d'un chambranle et d'un contre-chambranle, qui se détachent sur un fond lisse.

Fig. 2. Coupe sur la largeur, dans toute la hauteur de la maison.

Fig. 3. Plan des caves et cuisines voûtées.

on l'a fait servir pour le service divin; puis on a démoli l'ancienne église, pour exécuter l'autre moitié. Maintenant les deux parties sont réunies et forment un ensemble régulier. On a conservé seulement de l'ancienne construction, la tour servant de clocher, marquée F sur le plan. Les voûtes sont en charpente recouvertes en plâtre; une des voûtes d'arête des bas-côtés est indiquée par sa charpente, et l'autre est terminée. La menuiserie qui entoure la niche où est l'autel, et celle qui compose le buffet d'orgues, la chaire à prêcher sont très-bien faites; elles seront dessinées dans le *Supplément de la menuiserie*, etc.

(1) Cette façade, qui a trois entrecolonnemens, se présente dans le dessin géométral comme les églises de Saint-Philippe du Roule, du Gros-Caillou, de Bercy, etc, qui ont quatre colonnes et un fronton; mais elles ne se ressemblent pas pour l'effet d'exécution.

(2) On la voit tracée sur le plan; elle est fort belle par le caractère particulier de sa composition, et le choix des ornemens : elle sera dessinée dans le *Supplément de la serrurerie*.

(1) Le nouveau quartier Poissonnière, le nouveau quartier Saint-Georges, ceux de la nouvelle Athènes et de François Ier, aux Champs-Élysées (l'espace compris entre la barrière de l'Étoile et le bois de Boulogne à Auteuil); etc.

On prendra quelques maisons parmi les endroits cités, pour former le volume qui doit suivre celui-ci.

On doit à M. Constantin, l'idée d'avoir su heureusement employer les jeunes architectes, qui tous avaient fait leurs preuves, puisque la majeure partie avaient passé cinq ans à Rome, après avoir remporté le grand prix à l'Académie.

Fig. 4. Rez-de-chaussée. Il est élevé de quatre pieds au-dessus de la rue.

Fig. 5. Premier étage. Le deuxième ne diffère pas du premier; dans les toits sont des logemens de domestiques.

Fig. 6. Coupe longitudinale pour les caves et le rez-de-chaussée. L'escalier est voûté : on monte au milieu, et l'on descend de chaque côté pour aller à la cave ou à la cuisine.

Fig. 7. Corniche de l'entablement extérieur.

Fig. 8 à 12. Corniches de plafonds; celles du rez-de-chaussée sont peintes, ainsi que toute la pièce, savoir : à gauche en couleur vert pâle, quelques moulures, et les ornemens rehaussés en blanc; la pièce à droite est d'un vert jaunâtre, les moulures et les ornemens rehaussés de jaune. Au premier étage, une pièce est peinte en bleu verdâtre, quelques moulures et les ornemens rehaussés en blanc; une autre pièce est peinte en vert, rehaussé en bleu clair; une troisième en bleu, avec des tons plus ou moins clairs; d'autres ont les ornemens blancs sur des fonds de couleur diverse; les portes du vestibule sont peintes en brun, avec des tons différens.

PLANCHES 20 ET 21.

Maison n° 14, rue de Londres, par M. Godde, architecte.

Cette maison a tout ce qu'il faut pour lui faire prendre le nom d'hôtel : sa façade est sur la rue, et ses remises et écuries se trouvent au fond de la cour. Cet hôtel est disposé pour recevoir beaucoup de monde et pour donner des fêtes. On a sacrifié tout le premier étage en grands appartemens, et le deuxième est disposé en chambres à coucher. La distribution est bien entendue : au rez-de-chaussée, à gauche, un grand escalier d'apparat; à droite le concierge, la cuisine et le petit escalier pour le service de la salle à manger, placée au premier; elle communique dans deux salons et sur le vestibule. Ces trois salons contigus sont sur la cour; ils sont richement décorés. Le salon du milieu communique aux deux autres par deux portes placées de chaque côté d'une cheminée, laquelle est surmontée d'une glace sans tain, ce qui laisse voir dans les deux salons, et permet aux glaces placées sur les cheminées extrêmes de réfléchir les objets et de multiplier les candelabres, les vases de fleurs et les pendules placées sur les cheminées. La décoration intérieure est très-riche; la menuiserie est peinte en blanc, les moulures et les ornemens dorés.

La façade a peu de relief, et sa décoration en est légère et d'un bon goût. Les joints qui décorent adroitement les deux pilastres d'angles dissimulent les ouvertures pratiquées au milieu, et destinées à éclairer d'un côté l'escalier dérobé, et de l'autre les latrines placées à chaque étage,

PLANCHES 22 ET 23.

Église de Courbevoie, près Paris, par M. Le Masson, ingénieur et architecte.

La portion rectangulaire de l'église formant l'ancienne église de Courbevoie, fut trouvée trop petite pour contenir une compagnie de Grisons qui devait y entendre la messe. Le colonel de ce corps la fit agrandir en 1789, et ce fut M. Le Masson qui fit faire la rotonde ovale; il l'ajusta avec l'ancienne église, et il voûta l'une et l'autre en poterie, avec armature en fer. L'intérieur, que j'ai vu avant sa métamorphose, était d'un bel effet. La vue extérieure fait bien; mais le monument n'est pas bien aperçu, étant entouré de maisons : la rotonde seule est isolée; le fond de l'église est engagé dans un jardin.

Cette église fut abandonnée pendant un grand nombre d'années, et, pendant trente-cinq ans, on n'y fit aucune réparation. Le manque d'entretien de la couverture fit pénétrer l'eau dans l'intérieur de la voûte, et l'entablement intérieur fut abîmé sur une largeur de 3 à 4 mètres. Un autre ingénieur fut chargé de la restauration du monument, et au lieu de le réparer, il le mutila. On peut voir les changemens par les détails des figures.

Fig. 1. Élévation de la rotonde et du portail donnant sur la place.

Fig. 2. Tracé de l'ordre, plus en grand, sur lequel on a joint les principales dimensions.

Fig. 3 et 4. L'entablement extérieur terminé par trois gradins (fig. 4) est celui du monument avant sa restauration. La figure 3 représente le couronnement actuel.

Fig. 5 et 6. La figure 6 représente l'entablement intérieur qui régnait au pourtour de l'église avant la restauration; il a été ragréé ainsi que les joints tracés dans la voûte. La figure 5 représente l'entablement actuel, et comme on le voit dans la coupe sur la longueur et la largeur de l'église.

PLANCHES 24 ET 25.

Maison n° 19, rue de La Rochefoucault, par M. Haudebourg, architecte.

Cette jolie maison a été faite pour la demeure de deux artistes distingués (1). L'auteur a traité en maître l'ensemble et les détails : la commodité et l'agrément; le charme de la décoration, de l'architecture, de la peinture, tout se trouve réuni dans le plus petit espace possible.

Un pavillon de 33 pieds sur 36, forme l'habitation sur la rue; au fond du jardin, un corps de bâtiment dont le rez-de-chaussée et le premier étage servent d'atelier aux propriétaires; on y communique à l'un et à l'autre par une galerie couverte en terrasse.

4. Porche pour descendre à couvert.

38. Salle à manger. Le lambris est peint fond brun, le dessin des compartimens est composé d'entrelacs, encadrés par des filets noirs; la peinture de la salle est bleu de ciel, les filets en blanc, ainsi que les fleurs et les fruits qui ornent les panneaux.

36. Salon. Le fond blanc, les moulures rehaussées d'or; les panneaux représentent des figures aériennes, encadrées d'arabesques et de petits camées représentant divers sujets : les figures peintes par Horace Vernet, Picot, Mauzaisse, Alaux, etc.

42. Le boudoir. Son pavé est en marbre blanc, incrusté d'ornemens et de figures chimériques. La voûte d'arête, les compartimens et les quatre demi-cercles sont décorés d'arabesques et de figures en couleur (2).

6. Galerie de communication : les entre-colonnemens, qui sont au nombre de neuf, restent ouverts dans la belle saison, et sont vitrés pendant l'hiver. Comme on le voit dans la coupe suivant B A, les panneaux sont peints fond jaune, les encadremens en rouge, et les oiseaux peints en couleur, par Adam. Des statues, des bas-reliefs, des candelabres et des vases décorent ce passage, qui est garni de chaque côté de jolies jardinières que l'on entretient de fleurs (2).

45. Cabinet de travail de monsieur, au-dessus l'atelier de madame.

(1) M. Haudebourg, comme architecte, a fait de fort jolies choses et avec beaucoup de goût. Il a publié un ouvrage très-remarquable, et qui lui fait honneur, le *Palais Massimi*.

Madame Haudebourg a, par ses productions gracieuses et originales, acquis une réputation méritée. Elle est aussi connue avantageusement sous le nom de mademoiselle Lescot.

(2) On en donnera des détails dans le *Supplément de la serrurerie et de la menuiserie*.

PLANCHES 26 A 29.

Maison boulevard Saint-Denis, par M. ALEXANDRE DUBOIS, architecte.

Cette belle et grande maison a été commencée au mois de mars 1827, et terminée à la fin de 1828. Sa destination est celle d'une maison à loyers, à partir du premier étage. Le plan du rez-de-chaussée est distribué en boutiques, destinées à divers marchands. Un passage P, communique à la rue Sainte-Apolline. A droite et à gauche de la porte d'entrée, côté de la cour, est une fontaine : l'une d'elles est dessinée fig. 3, et cotée 58 sur le plan (pl. 26). Les numéros 1 et 2 indiquent les deux entrées du bâtiment ; l'une et l'autre sont fermées par une grille que l'on voit (pl. 28) (1). Le plan du premier étage donne une idée des étages supérieurs ; la distribution offre peu de différence.

FIG. 1. Elle donne l'ensemble de la façade sur le boulevard, à l'échelle du plan (2).

FIG. 2. Vestibule et escalier ; à gauche, en face de la loge du portier, la grille est enlevée : elle est la même que celle de la porte cochère, fig. 1 (pl. 28.).

FIG. 3. Fontaine. Le socle en granit, les ornemens en bronze, le fond en marbre jaune, et l'encadrement en marbre rouge.

FIG. 4. Coupe de la porte cochère et du passage.

Planches 28 et 29. FIG. 1. Élévation en grand de la maison : elle fait voir la décoration de la grille, d'une boutique et des balcons ; elle donne toutes les cotes des ouvertures et la hauteur des corniches.

FIG. 2. Elle indique les profils et la hauteur des étages, le profil du balcon et d'un des chardons qui sépare chaque logement.

FIG. 3. Coupe de la corniche, pour faire voir les moulures qui ne seraient pas distinctes sur la figure suivante.

FIG. 4. Élévation de la corniche avec ses moulures ornées.

FIG. 5. Plinthe du premier étage.

FIG. 6. Plinthe du deuxième étage.

FIG. 7 et 8. Corniche, consoles et chambranles des fenêtres du premier étage.

FIG. 9. Profil du balcon avec ses modillons formant consoles.

PLANCHES 30 ET 31.

Maison n° 48, rue Neuve-des-Petits-Champs, par M. MANGOT, architecte.

Cette maison est divisée au rez-de-chaussée par des boutiques et arrière-boutiques ; les autres étages sont distribués en petits appartemens et logemens pour des familles. La façade est décorée de deux ordres de pilastres (3), dorique et ionique, lesquels reposent sur des pieds droits qui divisent les cinq ouvertures rectangulaires, dont quatre font boutiques, et celle du milieu donne entrée au passage qui a reçu le nom de *Galerie de l'Opéra-Comique*. La fermeture des boutiques est en cuivre, elle est très-élégante ; une seule a été indiquée sur la façade. La galerie est ornée d'un ordre corinthien. L'entablement est décoré ; il est terminé par des enroulemens et des palmettes formant antefixes, placés devant un chéneau qui règne tout autour de la cour, comme on peut le voir dans la coupe A B. Entre les colonnes sont les boutiques, dont la fermeture est la même que celle dessinée sur la façade. La coupe suivant C D, indique la naissance de la galerie et la décoration de la cour. La coupe suivant A B, indique la largeur de la galerie et de la cour, et la hauteur des appartemens.

(1) Les ornemens de la grille placée en avant sont d'une grande beauté, tant pour la composition que pour l'exécution. On en trouvera les détails en grand, ainsi que les balcons et la menuiserie des boutiques, dans le *Supplément de la menuiserie et de la serrurerie*.

(2) *Observation*. Dans cette maison d'une grande étendue, il n'y a peut-être pas assez de variation ; on aimerait à voir quelque division verticale pour y marquer un milieu, une entrée, soit en avant ou en arrière-corps, non pas un avant-corps prononcé, mais dessiné par des joints ou des pilastres avec peu de saillie. Ce n'est pas qu'il y ait absence de détails ; car les arcades et les fenêtres sont richement décorées, et chaque étage se trouve divisé par une plinthe, un riche balcon, et terminé par une belle corniche. (Dans le volume suivant, je donnerai des exemples à l'appui de mes observations.)

(3) Les pilastres n'ont pas de diminution, ce qui les rend lourds : dans l'exécution comme dans le dessin, ils ont l'apparence d'être plus larges en haut qu'en bas.

PLANCHES 32 ET 33.

Corps-de-Garde.

C'est un bâtiment peu spacieux, destiné à recevoir quelques militaires désignés pour veiller à la sûreté publique. Les corps-de-garde sont souvent attenans à de grands édifices ou à des bâtimens d'habitation ; quelquefois ils sont isolés soit sur des promenades ou des places publiques, des quais, etc. C'est de ces derniers que nous allons donner des exemples.

La distribution de ces petits bâtimens n'offre souvent qu'une seule pièce à rez-de-chaussée. On y pratique ordinairement en dehors un avant-corps à jour, formant porche ou péristyle, pour pouvoir monter la garde à couvert (1). Il est de convenance de placer dans la distribution du plan trois à quatre pièces ; l'une d'elles doit être une salle assez grande pour contenir de 5 à 25 hommes (2). Lorsque le corps-de-garde doit recevoir plus de 12 hommes, on doit y disposer une chambre d'officier, une pièce servant de prison, que l'on nomme *Violon*, et des latrines : ces dernières doivent se trouver dans tous les corps-de-garde, quelle qu'en soit la grandeur. La forme en est très-variée ainsi que la construction ; les localités seules peuvent en donner les motifs, et le pays l'emploi des matériaux. Exemple :

PLANCHE 32. *Corps-de-garde exécuté à Versailles en* 1828. La forme de son plan a été déterminée par sa situation : placé à l'angle aigu d'un boulevard, il est isolé et produit un bon effet. Le porche en eût produit davantage et aurait été plus utile s'il avait été composé de quatre colonnes occupant toute la longueur de la face. Son plan, quoique grand dans sa distribution, n'offre pas autant d'avantage que ceux placés au-dessus, puisqu'il n'a qu'une seule pièce. Le corps-de-garde de la place Maubert, par exemple, offre tout ce qu'on peut désirer dans un petit espace. La hauteur intérieure du corps-de-garde, au fond seulement, est divisée en deux parties ; le bas est distribué ainsi : en entrant, le corps-de-garde ; au fond une chambre d'officier ou de sous-officier, une prison et un cachot ; derrière sont les latrines : au-dessus, une soupente, un lit-de-camp en occupe la largeur. La rampe de l'escalier se prolonge dans toute la largeur ; elle seule ferme l'entrée et sert de garde-fou à la soupente.

Le corps-de-garde du canal Saint-Martin, quoique petit, remplit bien les conditions. Une tente, détaillée fig. 1, et dont AB représente une ferme, donne un peu d'abri à toute la façade du côté de la porte d'entrée : les avantages de la tente sont de ne pas gêner le bas, et de laisser libre le trottoir. Les pilastres formant antes sont trop maigres : je suis loin de les donner pour exemple. J'ai placé ces trois corps-de-garde, pour que l'on puisse juger de l'effet comme architecture et comme convenance, en raison de l'importance de la situation du lieu et de la dépense qu'on aurait à faire.

(1) Indépendamment du porche, il faut toujours une guérite isolée. Pour la forme et les dimensions de celle nouvellement exécutée pour le château des Tuileries, voir le *Supplément de la menuiserie et de la serrurerie*.

(2) Elle doit contenir un mobilier composé d'un lit de camp (*a*), d'une table, de bancs, et d'un poêle ; le tout proportionné au nombre d'hommes qui doivent y monter la garde, et à la grandeur du local.

(*a*) Voir le *Supplément de la menuiserie* pour les dimensions et la forme.

Planche 33. *Suite des corps-de-garde.* — Les deux premiers sont isolés : ils offrent pour la distribution du plan les mêmes avantages que ceux de la planche 32 : la disposition et le caractère en sont convenables ; les corps-de-garde du boulevard Bondy et de la rue Saint-Antoine sont les mêmes, sauf que celui de la rue Saint-Antoine est élevé de quatre marches, et que celui du boulevard Bondy n'en a qu'une. La gravure en fait voir la façade du côté du péristyle, et la vue latérale. Les deux autres sont engagés de deux côtés. La façade principale du corps-de-garde des sapeurs-pompiers est percée de trois ouvertures : celle du milieu, qui forme le porche, donne entrée à couvert au corps-de-garde. Au fond, sur la porte du milieu, des inscriptions indiquent la destination, savoir, celle en demi-cercle : Secours contre l'incendie ; sur la plate-bande : Sapeurs-Pompiers. Le buste du roi est au milieu du demi-cercle ; il est porté par une console. A droite et à gauche, une porte surmontée d'un panneau portant inscription, d'une part : Corps-de-garde ; et de l'autre : Commandant du poste.

Fig. 1. Détails de la corniche et des refends d'un pilastre du corps-de-garde des sapeurs-pompiers.

Fig. 2. Coupe du porche avec ses profils.

Corps-de-Garde sur le Petit-Pont. Sa porte d'entrée est sur le trottoir; son profil indique la saillie de son entablement ainsi que la saillie du trottoir. Au-dessus de la porte, un bas-relief composé d'armes portatives et d'une partie de l'équipement militaire : le tout mêlé de lauriers et surmonté d'une couronne de chêne et de laurier ayant au centre une couronne murale.

PLANCHE 34.

Maisons étroites.

N° 177, *rue Saint-Honoré.* Dans cette façade, on voit distinctement deux maisons. Il y a de l'harmonie dans chacune de ces deux parties du bâtiment, mais d'un genre différent; l'une et l'autre sont bien, mais il faut les prendre séparément : le rez-de-chaussée et le premier étage sont fermés par des glaces, tandis que les étages supérieurs ont l'apparence d'une masse solide, comme on peut le voir par les deux plans placés au-dessous de la façade ; les joints d'appareil et les bossages d'angle surtout leur donnent un caractère de lourdeur, ce qui ne serait pas si la façade était lisse.

N° 93, *même rue.* Une autre maison, un peu plus large. Sa boutique est garnie de panneaux et de montans qui semblent en remplir le vide, mais ne lui donnent pas plus de solidité. Il y a beaucoup d'architecture au-dessus; la décoration n'a rien de lourd, malgré les trumeaux assez larges en apparence. Les pilastres donnent à cette construction un air de légèreté; et l'absence des joints tracés sur la façade précédente contribue beaucoup à son élégissement. Dans cette maison comme dans la précédente, si on couvre la partie servant de boutique, on trouvera plus d'ensemble dans ce qui est proprement bâtiment d'habitation.

N° 69, *rue de la Harpe.* Cette petite façade n'offre pas de division comme les deux précédentes. Il y a unité dans la décoration et harmonie dans tous les étages : l'auteur a pris cependant plusieurs genres d'ornemens pour sa décoration, et il serait difficile de mieux ajuster la boutique et les étages supérieurs. La peinture y joue un grand rôle (1); l'architecture et les ornemens ne sont que des placards sur le fonds de l'ancienne construction, et on pourrait les considérer comme une décoration de menuiserie et de peinture.

N° 9, *rue de Grenelle-Saint-Honoré.* Cette petite façade diffère des trois autres en ce qu'elle est presque toute à jour ; on doit lui donner le nom de maison vitrée. On trouvera que ces maisons prises isolément ne sont pas d'un bon effet; mais comme elles sont toutes engagées, et que les maisons qui les accolent sont presque toujours lisses et privées d'ornement, celles-ci, fraîchement décorées et entretenues par les peintures, ont un aspect assez agréable. Dans cette maison comme dans les précédentes, si on retranche le rez-de-chaussée et le premier étage ainsi que les mansardes, le troisième et le quatrième étage offriront une jolie décoration pour faire un petit pavillon dans un jardin, où il donnerait de la gaîté et un aspect agréable. Quelques détails sont indiqués par les figures suivantes.

Fig. 1. Entablement et pilastres du 4e étage.

Fig. 2. Corniche architravée du 2e et du 3e étage.

Fig. 3. Entablement et pilastre du 1er étage et du balcon au-dessus.

(1) L'auteur avait à restaurer une maison étroite ; elle n'avait qu'une seule ouverture, placée sur le côté ; il a symétrisé la façade en la décorant d'ouvertures feintes. On voit que les ornemens sont d'un heureux choix, et qu'il faut du talent pour faire une chose aussi originale. Sans recommander de multiplier ce genre de décoration, je regrette de ne pas donner en grand les détails de ces ornemens, qui ont dû coûter beaucoup d'étude à leur auteur.

PLANCHES 35 A 42.

Monument expiatoire, par M. Fontaine, architecte.

Les monumens funéraires sont, de tous les édifices, ceux qui offrent le plus de variété dans leurs masses, dans leurs détails et dans leurs attributs. Les anciens nous ont laissé des sépultures de la plus grande magnificence, élevées pour perpétuer le souvenir et la gloire de leurs souverains. Le génie des architectes anciens s'est élevé à la plus haute gloire sous le rapport de l'architecture et de l'invention dans les monumens suivans : les pyramides, les obélisques et les tombeaux égyptiens, les tombeaux de Persépolis, ceux des Indiens, tous dans des genres différens. A Rome, les monumens somptueux d'Adrien, de Trajan, de Septime-Sévère, etc., entourés de cinq à six rangs de colonnes qui s'élèvent en pyramides dans les airs, (ils n'existent plus qu'en ruines) seront toujours de beaux modèles à suivre. Le monument dont nous donnons les dessins ne doit pas entrer en parallèle avec les monumens des anciens ; il est unique dans son genre, et l'auteur a tout créé et approprié à son sujet. Ici c'est une chapelle sépulcrale élevée à la mémoire d'un roi et d'une reine martyrs. L'édifice a été élevé sur l'emplacement du cimetière de la Madeleine où le roi et la reine avaient été déposés après leur mort. Ce monument est un des plus beaux de ce genre : il offre dans sa masse et dans ses détails des beautés qui le rendent original ; son caractère unique fait le plus grand honneur à son auteur, qui a été aidé dans ce travail par M. Lebas, architecte, qui en était l'inspecteur.

PLANCHES 35 ET 36.

Fig. 1. Plan du monument pris au niveau du pavé de la chapelle.

Ce monument est isolé par des allées sur les côtés, une place et une avenue en avant; le pourtour est planté de cyprès. On arrive au monument par trois issues, sur la façade par la rue de l'Arcade, sur le côté par la rue de la Madeleine, et derrière par la rue d'Anjou.

Le plan de la chapelle est carré; trois de ses faces sont ornées de niches ; celle qui est vis-à-vis la porte d'entrée reçoit l'autel ; à gauche est la statue du roi, à droite celle de la reine (1) : derrière sont des escaliers qui descendent, à droite à la sacristie, et à gauche dans le vestiaire. Les escaliers se communiquent en-dessous et conduisent à la crypte ; en face de l'autel, le porche et le péristyle

(1) Sur la face de chaque piédestal, une table de marbre noir sur laquelle sont gravés en lettres d'or les testamens du roi et de la reine.

en avant. Dans l'enceinte, on a conservé la terre de l'ancien cimetière, où les victimes ont reposé, et le gazon marqué MM pousse par-dessus. Des lignes ponctuées indiquent la conduite des eaux provenant des différentes toitures qui sont toutes en dalles de pierre. La vue perspective fait voir l'ensemble de tout le monument. Au-dessus de la porte d'entrée on lit cette inscription dédicatoire :

LE ROI LOUIS XVIII A ÉLEVÉ CE MONUMENT
POUR CONSACRER LE LIEU OU LES DÉPOUILLES MORTELLES
DU ROI LOUIS XVI ET DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE,
TRANSFÉRÉES LE XXI JANVIER MDCCCXV
DANS LA SÉPULTURE ROYALE DE SAINT-DENIS,
ONT REPOSÉ PENDANT XXI ANS;
IL A ÉTÉ ACHEVÉ LA DEUXIÈME ANNÉE DU RÈGNE DU ROI CHARLES X,
L'AN DE GRACE MDCCCXXVI.

FIG. 2. Dessin d'une arcade de la galerie des tombeaux, avec des massifs qui décorent les encoignures de la sacristie.

FIG. 3. Sculpture d'un des tympans qui décorent le pendentif. Les allégories se rapportent aux quatre stances suivantes : 1. ECCE AGNUS DEI. 2. Ô SALUTARIS HOSTIA. 3. HI TRES UNUM SUNT. 4. SI VIS AD VITAM INGREDI, SERVA MANDATA.

FIG. 4 et 5. Décoration de la lanterne du milieu ; la fig. 5 représente l'ornement du gros tore, vu en-dessous.

FIG. 6 et 7. Élévation et profil des écailles qui décorent le dôme en dehors.

PLANCHES 37 ET 38.

FIG. 1. Coupe sur la longueur du monument.

FIG. 2. Coupe sur la largeur.

On voit à gauche la coupe d'un pilier pour faire voir les conduits des eaux ; l'autre coupe est faite au droit d'une arcade et d'un tombeau.

On peut juger de combien d'effet est susceptible une telle disposition de lignes en traversant le premier vestibule, superbe de disposition par l'emploi du sol qui offre trois changemens de plan qui forment un aspect vraiment théâtral. Le vestibule, sans être sombre, offre une ombre en avant à l'élégant péristyle qui se présente en face ; ces colonnes d'un grand isolement sont toujours lumineuses : elles se détachent en blanc sur les masses quadrangulaires. Ces dernières se projettent sur des formes cylindriques et sphériques : il en résulte une opposition de ton et un jeu de lumière des plus pittoresques. Tout cela produit un effet magique, et il n'est personne qui, en arrivant dans l'enceinte sacrée, n'y éprouve une sensation profonde, un sentiment de respect et de vénération : la situation du lieu, les objets qui l'entourent, enfin la disposition générale, tout en impose et force au recueillement : c'est ce que j'ai éprouvé toutes les fois que j'ai visité ce monument.

FIG. 3. Toiture de la porte d'entrée. Elle est composée d'un fronton avec orillons.

FIG. 4. Tympan du fronton du péristyle.

PLANCHES 39 ET 40.

Coupe sur la largeur du monument vu en regardant la porte d'entrée.

Les deux niches sont occupées chacune par un groupe en marbre blanc ; le groupe du roi, par M. Bosio, et celui de la reine, par M. Corteaux. Dans le demi-cercle au dessus de la porte est un bas-relief en pierre : il représente la translation des restes du roi et de la reine à Saint-Denis ; il est de M. Gérard, sculpteur ; les ornemens en pierre par M. Plantard ; les candélabres et autres ornemens en bronze doré, par M. Delafontaine.

FIG. 2. Détails de l'ordre dorique du péristyle avec les retours et profils du fronton. Les pilastres placés derrière les colonnes n'ont point de diminution.

FIG. 3 et 4. Élévation et plan de l'entablement intérieur avec la naissance de l'arc doubleau.

FIG. 5 et 6. Variantes des ornemens placés dans les métopes carrés de la frise intérieure ; les ornemens des métopes qui ne sont pas carrés représentent des fleurs de lis ornées ou des burettes.

PLANCHES 41 ET 42.

FIG. 1. Détails des ornemens placés à droite et à gauche de l'entrée du monument : les coupes 6 à 9 indiquent les profils pris suivant la lettre placée à côté de l'élévation, savoir : fig. 6 suivant *a*, fig. 7 suivant *b*, fig. 8 suivant *c*, et fig. 9 suivant *d*.

FIG. 2. Une des quatre couronnes placées dans le fronton du pavillon formant la toiture du vestibule d'entrée : elle est composée de cyprès, de têtes de pavots, et entrelacée de branches de lys ; au milieu, une croix grecque.

FIG. 3. Ornement d'un des quatre demi-cercles placés au-dessous de la voûte du vestibule ; les autres ne diffèrent que par le monogramme composé de deux JL.

FIG. 4 et 5. Moitié d'un des petits tombeaux en marbre blanc placés au milieu de chaque arcade autour du monument. Il y a des couronnes composées de feuilles et de têtes de pavots, d'autres de branches de cyprès avec leurs fruits.

PLANCHES 43 ET 44.

PORTES D'ENTRÉE POUR DIVERS ÉTABLISSEMENS (1).

Élévation, coupe et profil de l'entrée du Temple, (rue du Temple), par MM. DELANNOY et BLONDEL.

Cette façade est une restauration heureuse. Les auteurs se sont servi des six colonnes qui existaient, mais placées d'une manière irrégulière ; ils les ont disposées à égale distance sur une même

(1) Les portes (*a*) considérées comme ouvertures pour entrer ou sortir dans un bâtiment, sont des objets indispensables dont les formes et les grandeurs sont déterminées par les localités. La forme du parallélogramme, qui a de hauteur le double de sa largeur, est celle généralement adoptée. L'emploi des matériaux a dû limiter cette forme. Trois pièces de bois ou trois pierres, dont deux sont posées verticalement, et la troisième horizontalement, donnent le procédé le plus naturel et le plus en usage. L'art est venu l'enrichir d'un bandeau ou d'un chambranle, souvent elle est terminée par un entablement : on y ajoute encore des consoles et un contre-chambranle, afin de la rendre plus riche et de lui donner un caractère de grandeur : on y adapte aussi des colonnes et des bourrelets. On a fait des portes cintrées dans le haut, sans nécessité et seulement comme objet de décoration, ainsi qu'à la porte du Temple, où l'inscription était dans le demi-cercle : sa place était tout naturellement dans la frise, si on avait pris le parti de faire une porte à chambranle comme la fenêtre de la fig. 2.

Dans un établissement, la porte d'entrée est quelquefois ce qui est le plus apparent : en effet, on ne voit souvent sur la voie publique qu'un mur de clôture percé d'une ouverture que l'on décore en raison de l'importance du personnage qui l'habite (*a*).

Les portes prennent souvent un caractère de grandeur qui leur fait prendre le nom de monument : tels sont les arcs de triomphe, élevés à la gloire d'un grand capitaine, ou pour perpétuer le souvenir d'une campagne glorieuse ; les portes de villes en sont des diminutifs.

Il existe une grande variation entre les portes, soit qu'on les considère comme battans ou fermeture, ou comme objets de décoration. Les anciens en ont fait d'une ordonnance magnifique, tant par l'emploi du marbre et de la sculpture que par les fermetures en bronze. Nos architectes modernes ne le cèdent en rien aux anciens pour le luxe et la magnificence : on en pourra voir des exemples dans le *Supplément de la menuiserie et de la serrurerie*, où il sera donné un détail des portes en bronze qui existent dans tous les pays.

(*a*) Voir les Planches 16, 17, 43 et 87

ligne, et à chaque extrémité un pilastre limite l'arrière-corps qui dessine le milieu de la façade. Elle n'a qu'une seule porte d'entrée. Aux extrémités, deux avant-corps dont les angles sont dessinés par des pilastres. Au milieu de chaque pavillon est une fontaine publique; chacune de ces fontaines est composée d'un piédestal et d'une statue représentant un fleuve; l'eau sort par un mascaron. Des joints d'appareil sont tracés sur les deux pavillons; l'arrière-corps ainsi que le mur qui est derrière les colonnes sont décorés de joints refendus. La figure 1 fait voir le profil de la porte, et indique les diverses saillies. La fig. 2 représente l'élévation du côté de la rue, qui se prolonge à une grande distance. Cette façade est décorée avec goût, et répond bien au caractère de sa première destination. L'inscription placée dans le milieu était: *ministère des cultes*; elle a été enlevée lors du changement de destination de l'édifice.

Établissement des Voitures Parisiennes, par M. Constant.

Cet établissement est situé rue de Miroménil, il est contigu à l'abattoir du Roule. La coupe fait voir une petite portion de la décoration de la cour et du passage: elle est bien dans le caractère de sa destination. La décoration extérieure offre un grand contraste avec l'entrée du Temple dessinée au-dessus. La multiplicité des entreprises de voitures publiques établies à Paris depuis peu d'années, a fait faire plusieurs établissemens de ce genre, parmi lesquels il y en a de fort remarquables pour leur grandeur et leur beauté.

Pavillons situés à l'entrée de divers Établissemens.

Ce mot Pavillon a plusieurs acceptions; je ne parlerai que des petits bâtimens isolés et couverts d'un seul comble. Ces pavillons sont toujours accouplés; mais comme l'intervalle qui existe entre les deux est souvent très grand, je n'en dessinerai qu'un seul. Pourtant, dans le premier exemple, je les figurerai tous deux, vu que l'intervalle ne les éloigne pas trop. J'ai pris cet exemple dans le nouveau quartier Beaujon. Une grille réunit les deux pavillons à l'entrée: un d'eux est représenté sur deux faces. La figure 3 représente en grand l'emmanchement des briques qui forment le remplissage de l'acrotères. Sur l'autre planche, des exemples multipliés et composés par des architectes différens, feront voir les divers caractères donnés à chacun d'eux en raison de leur destination.

PLANCHES 45 ET 46.

SUITE DES PAVILLONS.

Pavillons du Parc de Saint-Cloud, côté de Sèvres, par M. Hurtault, architecte.

L'entrée du parc est formée par deux pavillons distans l'un de l'autre de 90 pieds et réunis par une grille. L'espace immense qui règne tout autour prête beaucoup à son effet; la grande avenue qui se présente en face offre une belle perspective, et les arbres, soit ormes, tilleuls ou maronniers, qui ont de 60 à 80 pieds de hauteur, et disposés en demi-cercle, forment un fond de verdure qui fait ressortir la blancheur des bâtimens. Pour voir l'ensemble, qui est des plus agréables sous quel aspect qu'on l'envisage, soit en entrant ou en sortant, les deux élévations dessinées sur la planche en font voir la décoration, et le plan indique la distribution intérieure. L'exécution en est très-soignée et répond bien à la grandeur d'une habitation royale.

Pavillon de la Halle aux vins, côté de la rue Saint-Victor, par M. Gauché.

Ce bâtiment diffère de tous les autres en ce que sa façade sur la rue n'a pas d'ouverture, le concierge ne devant point communiquer avec le dehors; seulement, sur le côté, la porte de la grille est à une distance telle qu'il peut la voir de chez lui avant que d'ouvrir.

Pavillons du Jardin du Roi, par M. Molinos. — Plan, élévation et coupe.

Ces deux petits pavillons sont à 15 toises l'un de l'autre et réunis par une grille. Chaque face est décorée d'un ordre dorique grec avec fronton. Le plan, quoique petit, offre une cave, une petite salle au rez-de-chaussée, une chambre à coucher au premier, qui reçoit son jour par des métopes portant intérieurement un petit châssis, comme on peut le voir par la coupe.

Pavillons placés à l'entrée de chaque abattoir de la ville de Paris.

Ces deux bâtimens sont destinés à servir de logement à des préposés de la régie, au concierge et à des portiers. Ils seraient trop grands pour toute autre ville que Paris, vu leur profondeur.

Pavillons placés à l'entrée du canal de l'Ourcq, à l'embouchure de la Seine, de la barriere Poissonnière, de l'Archevêché, etc.

Comme ceux-ci-dessus, ils servent d'habitation. Celui de la barrière Poissonnière est dans le même cas: il a un peu plus d'élégance, tant par la forme que par la construction, et comme les employés sont constamment dehors, en raison du passage continuel des voyageurs ou des habitans, ils peuvent se mettre à couvert sous le porche qui est formé par un petit péristyle. Le bâtiment a cinq fenêtres sur la face latérale.

D'autres pavillons sont d'une moindre importance, quoique le service s'en fasse sans interruption; mais comme ce service n'exige pas de logement, et qu'un seul employé suffit pour le faire, on ne leur donne que la surface nécessaire; tels sont ceux situés à l'entrée du pont de la Cité, dont on a dessiné les deux élévations seulement. Les deux petits pavillons placés à la grille de l'Archevêché de Paris sont très-convenables à leur destination. Chacun d'eux a deux portes sur les côtés: la grille est au milieu du trumeau, de manière que les piétons passent chez le concierge, soit pour entrer ou pour sortir. La porte de la grille s'ouvre rarement, et c'est pour le passage des voitures seulement.

PLANCHES 47 ET 48.

SUITE DES PAVILLONS.

Pavillon de la barrière Rochechouart, par M. Molinos.

Ce joli petit bâtiment a beaucoup de rapport par sa forme, sa grandeur et sa situation isolée, avec le monument d'Athènes situé sur la rive méridionale de l'Ilyssus (*a*); mais son péristyle et les détails d'architecture sont les mêmes que dans l'élévation du portique du temple de Minerve Poliade, au nord du temple d'Erecthée, et qui donne entrée au temple de Minerve et à celui de Pandrose, non loin du Parthénon. M. Molinos a fait une heureuse application des monumens grecs; mais il ne les a pas copiés entièrement. On peut confronter les détails donnés sur la planche avec ceux donnés dans l'ouvrage de Stuart, t. 2. pl. 24, 25 et 26 (*a*). Le péristyle est beau et parfaitement exécuté, il peut rappeler avantageusement aux artistes et aux amateurs le monument ancien dont il a toute l'apparence et tout les détails, sauf les ornemens des chapiteaux, les cannelures des colonnes, et les pilastres des antes, que l'auteur n'a pas cru devoir ajouter. Un peu en avant du plan, du côté de la ville, est un petit bâtiment servant

(*a*) Voir les *Antiquités d'Athènes*, par Stuart; t. 1, pl. 7 et suiv.; trad. de l'anglais. *Paris*, Bance, rue Saint-Denis.

de guérite pour mettre à couvert le douanier ou l'employé de service; ce petit monument représente le Sacellum des anciens, précédé d'un petit porche élevé de quelques marches. Le plan est simple et heureusement approprié à sa destination. Les deux élévations se voient fig. 1 et 2; la couverture est en fer et les tuiles plates, fig. 3, sont à recouvrement, elles ont la longueur du rempant du toit; les cinq tuiles de fonte sont recouvertes par une pièce faîtière dont on voit une portion fig. 4.

Fig. 5. Base des colonnes: elle est dessinée en grand et cotée pour faire voir les différences du monument ancien cité pl. 25.

Fig. 6 et 7. Élévation de la moitié d'un chapiteau. Coupe et profil.

Fig. 8 et 9. Profils des chambranles des fenêtres et de la porte.

Fig. 10. Coupe de la corniche de la porte d'entrée.

Fig. 11. Coupe de la corniche de l'entablement.

Pavillon servant d'entrée à la barrière de Sèvres.

L'auteur a employé l'ordre dorique romain qu'il a ajusté avec des arcades. Le pavillon est carré, et chacune des faces est semblablement décorée de trois arcades supportées par des colonnes accouplées. Le perron n'existe que du côté de la route de Sèvres.

M. Molinos a fait exécuter plusieurs pavillons servant d'entrée aux murs de clôture de Paris. Il a été assez heureux pour rappeler plusieurs jolis monumens des anciens, notamment à la barrière de Charenton et autres, dont je regrette de n'avoir pu donner les dessins dans ce recueil. L'auteur a fait preuve de goût, et ses compositions font le plus grand plaisir à côté des pavillons exécutés par Ledoux, 40 ans auparavant. Ces derniers offrent un grand contraste avec les nouveaux.

PLANCHES 49 A 60.

Galerie Vivienne et galerie Colbert; la première, par M. Delannoy, architecte; la seconde, par M. Billaud.

Les planches 49 à 52 offrent la réunion des deux plans de la galerie Vivienne et de celle Colbert. Cette réunion est curieuse; elle fait connaître deux belles entreprises, très-remarquables par leur grandeur, leur magnificence, et la richesse des peintures et des ornemens. Le premier travail exécuté est celui de la galerie Vivienne. Elle a son entrée par la rue Vivienne qui lui a donné son nom, et va aboutir à la rue Neuve-des-Petits-Champs, en formant un retour presque d'équerre. Au milieu de la longueur de la grande galerie s'en trouve une autre que l'on nomme passage des Petits-Pères. Les divers changemens de plan et de largeur des galeries ont été déterminés par des grands bâtimens et des cours également entourées de bâtimens. Un léger changement de direction des axes de la grande galerie a motivé une petite rotonde où l'auteur a placé un piédestal circulaire, à l'intersection des deux axes, et où la vue du spectateur vient se perdre et l'empêche de jalonner les milieux. On ne peut s'apercevoir du changement d'axe que par les lustres. Le piédestal est surmonté d'une statue de Mercure. La différence de niveau a motivé les marches placées en X et d'autres placées dans le passage des Petits-Pères.

La galerie Colbert a ses deux entrées à peu de distance des entrées de la galerie Vivienne, et les quatres portes, prises deux à deux, sortent sur le même trottoir. Cette galerie n'a pas de marches comme la précédente; l'auteur a vaincu la difficulté en dirigeant le pavé suivant la pente de la rue Neuve-des-Petits-Champs à la rue Vivienne: on s'en aperçoit peu en marchant, vu la longueur des galeries. Une immense rotonde est placée à l'intersection des deux galeries. Les chiffres placés dans plusieurs pièces en indiquent la destination. M. Billaud, comme M. Delannoy, a été obligé de faire servir beaucoup de bâtimens, et de se servir des cours déjà existantes pour tirer des jours et les conserver aux anciennes constructions.

PLANCHES 53 ET 54.

Coupe sur la longueur du grand côté de la galerie Vivienne.

Dans la gravure on n'a pas donné la hauteur des grands bâtimens qui règnent autour des cours et qui sont visibles au-dessus des vitraux de la galerie: ces bâtimens ont de trois à cinq étages.

La même planche donne en grand la coupe de la rotonde et de la galerie; on y voit la disposition de la menuiserie et des châssis vitrés, ainsi que les ornemens sculptés. Les peintures et les dorures n'ont pu être rendues.

PLANCHES 55 ET 56.

Coupe de la rotonde et d'une partie de la galerie Colbert.

La fig. 1 donne la coupe de la rotonde et d'une partie de la grande gâlerie. Le candelabre et les comptoirs, dessinés sur le plan, ne le sont pas sur l'élévation; ils feront partie du *Supplément de la menuiserie et de la serrurerie*. Pour corriger les différences de niveau du sol qui existent dans toute la longueur de la galerie, ainsi que plusieurs entrecolonnemens qui ont été déterminés par la situation des murs faisant partie de l'ancienne construction, l'architecte a fait un changement dans la hauteur des arcades: d'un côté elles ont plus du demi-cercle, tandis qu'à l'autre extrémité elles ont moins; malgré cela, le spectateur ne s'en aperçoit pas. La fig. 2 donne la coupe en hauteur sur la largeur de la galerie, y compris les cours de chaque côté. La vue est prise du côté de la rotonde; on la voit extérieurement ainsi que les terrasses qui forment la toiture des logemens placés au-dessus des boutiques. Les peintures sont: pour les socles, marbre rouge; les colonnes, marbre jaune; la frise et le fond en marbre gris veiné; les moulures et corniches, en blanc; la menuiserie peinte en bronze; les médaillons en blanc sur des fonds violets.

PLANCHES 57 ET 58.

Elles donnent les dessins de toutes les entrées des deux galeries, premièrement la façade donnant entrée à la galerie Colbert, du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Cette façade est une restauration: les piliers ont été pris dans l'épaisseur d'un gros mur de face qui n'avait point de boutiques. La fig. 7 indique les profils en grand de l'entablement, du pilastre et du pilier qui portent des figures d'enfans ailés tenant des boucliers pour servir d'enseignes aux divers marchands. Voici les couleurs employées dans la décoration: *a* corniche, frise et piliers en marbre jaune; *b* ornemens en bronze; *c* pilastres en marbre gris. Les fig. 5 et 6 indiquent en plan et en élévation un tambour marqué Y sur le plan général. Il est revêtu en glaces, et il masque la cour qui est en face de la porte d'entrée.

Fig. 1. Entrée de la galerie Vivienne du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs.

Fig. 2. Entrée du passage des pavillons, dirigée du côté de la rue Vivienne.

Fig. 3. Entrée de la galerie Vivienne du côté de la rue Vivienne.

PLANCHE 59.

Coupe sur la largeur de la galerie Colbert.

En regardant l'entrée du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs, elle donne toutes les décorations, le marbre, les sculptures et les peintures. Dans le demi-cercle, un tableau représente

le ministre Colbert favorisant le commerce. A gauche, la coupe d'une portion du café; les ornemens sont en sculpture, peints sur des fonds de diverses couleurs. A droite, le salon du restaurant : les ornemens sont peints en couleur; les arabesques, peints par Adam, sont forts jolis et bien exécutés.

Fig. 1 et 2. Elles donnent le dessin en grand des peintures des fermes: les filets sont peints en rouge sur un fond blanc, les encadremens en gris; dans les médaillons, les ornemens en grisaille sur des fonds bleus.

PLANCHE 60.

Elle donne la décoration du premier étage au-dessus des arcades de la rotonde de la galerie Colbert, ainsi que celle de *la Vela* (1), et un détail de la décoration de la charpente en fer que l'on voit en totalité, planche 55. Ici l'on voit les grandes divisions formées par les ornemens *bc de*, peints en bronze, ainsi que la frise *ce*. Les fonds de la tenture sont peints en jaune et modelés de manière à lui donner un peu de cavité; les filets et entrelacs sont peints en rouge, les fonds *f*, couleur bleu de ciel : au-dessus, en *g*, sont les vitraux.

Les pilastres placés à-plomb des colonnes, et formant encadremens aux fenêtres, sont peints en gris; les moulures en blanc; les filets *m* en rouge. Les champs qui séparent les panneaux, tels que *k*, sont peints en jaune; le fond des panneaux *l*, est blanc; les candelabres *n* en bronze, ils supportent des vases étrusques.

PLANCHES 61 ET 62.

Cette planche offre la réunion de plusieurs objets; 1° un café exécuté à l'entrée du bois de Boulogne, par M. Champion. Son aspect en rotonde est assez agréable : au rez-de-chaussée, un salon demi-circulaire. Il est à regretter que l'auteur ait placé deux colonnes pour porter la charpente de la terrasse. On a employé beaucoup d'ornemens pour sa décoration. Derrière la salle sont les cuisines et des salons au rez-de-chaussée, un entresol pour les logemens, et au-dessus un grand salon et cabinet donnant sur la terrasse.

2° Écurie et remise, fig. 1 à 5, exécutées au bois de Boulogne, derrière le pavillon d'Armenonville, donné planche 5. Le plan, fig. 1, l'élévation du côté de la remise, fig. 2; élévation par derrière, fig. 3, vue de côté, fig. 4; détail du châssis employé aux fermetures de l'écurie, fig. 5.

3° Glacière économique. La fig. 6 en donne la coupe, et la fig. 7 la vue extérieure. Pour établir cette glacière, on choisit un terrain sec et sablonneux, qui puisse donner facilement passage aux eaux provenant de la fonte de la glace. On creuse en terre un trou rond de 16 à 18 pieds de diamètre et de 4 pieds de profondeur. Au fond et au centre de ce trou, on pratique un puisard que l'on couvre de rondins placés jointivement. Ce puisard, dans un terrain convenablement choisi, sera assez grand s'il a 3 pieds de diamètre et de profondeur.

On couvre le fond et les parois du trou d'un lit de paille de blé, épais de 6 à 8 pouces, et on le couvre de glace qu'on brise avec des masses pour laisser le moins de vide possible; de temps en temps on jette des seaux d'eau froide : arrivé à la hauteur du sol, on continue à élever la glace en formant un tas de forme conique, haut de 9 à 10 pieds, que l'on recouvre d'une couche de balle de blé, de 3 pouces environ d'épaisseur et de 6 à 8 pouces de paille de blé.

Le toit en chaume de la glacière est supporté par des perches espacées par le bas de 2 pieds et demi environ.

La porte est en forme de pignon et tournée au nord; elle a 3 pieds et demi de haut sur 2 pieds de large; on la ferme avec un fort paillasson porté sur un cadre formé avec des bâtons, et maintenu à sa place par un autre bâton fiché en terre.

Pour les détails de forme, voir le dessin ci-joint, qui représente une coupe verticale, par le milieu de la glacière, et par la porte.

Les fig. 8 et 9 sont des variantes pour la décoration des jardins; mais on voit à leur aspect, que la fig. 7 est encore la plus simple et la plus facile à exécuter; elle est au moins aussi agréable que les deux autres.

PLANCHE 63.

Maisons à boutique.

N°... (1) *rue Ventadour* (par M. Visconti). Elle se compose de sept arcades au rez-de-chaussée, et d'un premier étage seulement, qui a sortie sur une terrasse (2), formée sur quatre des arcades. Elle a pour décoration, au rez-de-chaussée, un ordre dorique avec des arcades entre les pilastres; au premier un ordre ionique : entre les pilastres, des fenêtres richement décorées de frontons et de contre-chambranles. L'exécution de cette maison est extrêmement soignée, et je considère ses boutiques comme une décoration d'architecture.

N° 45, rue Saint-Louis, au Marais. Cette boutique peut être regardée comme une décoration de sculpture et d'architecture. On retrouve dans les monumens d'Athènes des fragmens de monumens trouvés à Délos, dont la sculpture représente des têtes de taureaux accouplées au-dessus de pilastres, portant un entablement dorique, avec triglyphes ornés d'une tête de taureau; mais l'on ignore la destination des monumens anciens. Dans l'exemple que nous donnons, l'architecte a eu l'intention de faire une boutique destinée à un marchand boucher; cette décoration ne peut convenir à un autre commerce. Depuis la construction de cette boutique, plusieurs bouchers ont fait décorer leurs devantures soit avec des têtes de bœufs ou avec des têtes de béliers. Les fig. 1 et 2 représentent à l'échelle double la colonne et la tête de taureau.

N° 42, rue Folie-Méricourt. Cette boutique, joliment décorée par la sculpture et par la peinture, est située aux angles des rues Fontaine et de la Folie-Méricourt. La décoration est bien appropriée à sa destination, celle d'un marchand de vin. On en voit un détail, fig. 3.

PLANCHE 64.

Magasins.

J'avais l'intention de faire un parallèle de plusieurs magasins, mais l'espace m'a manqué. Je me bornerai à deux seulement : ce sont des magasins servant à l'entrepôt de décorations de théâtres; l'un appartenant à l'Opéra-Comique, l'autre à l'Ambigu-Comique. Le premier de ces magasins est beau, et chaque étage est élevé et bien décoré par des joints avec appareils; les cintres des ouvertures décorés de voussoirs; les angles du bâtiment enrichis de bossages. Le caractère en est sévère et riche. Ce magasin a été construit aux frais du roi. Celui du théâtre de l'Ambigu-Comique annonce, par sa simplicité, qu'il a été fait aux frais d'une administration particulière qui apporte de l'économie dans tout ce qui n'exige pas de représentation : quant au théâtre lui-même, il est riche extérieurement et intérieurement. Le premier de ces magasins offre sur la rue sa façade la plus grande; tandis que l'autre n'a sur la voie publique que son pignon.

(1) Ce mot latin, très-usité, doit être francisé. Il signifie la réunion de plusieurs voiles.

(1) Depuis le commencement de l'impression, on a donné les noms de Méhul et de Monsigny au prolongement de la rue Ventadour.

(2) Voir pl. 1 la même maison vue de côté.

PLANCHES 65 A 69.

Bains du Wauxhall, par M. DUBOIS (Victor), architecte.

Chez les anciens, les bains étaient des édifices de la plus grande magnificence, sous le règne des empereurs romains surtout. Les murs étaient revêtus de marbre ou de stuc, enrichis de peintures. Parvenus jusqu'à nous, ils ont ramené le bon goût du dessin dans nos décorations: on y trouve des choix de compositions d'arabesques et de camées avec de jolis motifs, des ornemens du meilleur goût; enfin les artistes doivent aux bains de Titus leurs plus belles compositions.

Les bains dont nous voulons parler ne sont point des édifices qu'on peut comparer à ceux des Romains pour la grandeur, mais ils ne leur cèdent en rien pour la beauté, la convenance et l'élégance de la décoration. Là se trouvent réunis le choix des ornemens, une distribution commode et un joli jardin pour la promenade. Ce jardin est bien boisé; et il est difficile de ne pas éprouver en le parcourant un sentiment de plaisir et de satisfaction que causent également la gaîté de sa verdure et les objets d'architecture qui l'entourent. L'effet est des plus agréables, lorsqu'en se promenant sous les grands arbres, on aperçoit l'immense rotonde du Vauxhall et sa jolie façade. Cet édifice est également beau sous le rapport de la décoration et de la pureté de l'architecture.

Planches 65 *et* 66. Plan (1). La distribution est la même pour les deux étages. Les hommes occupent le rez-de-chaussée, et les dames le premier étage. Un porche joliment décoré et dont A est l'entrée. A droite l'entrée des bains médicinaux; à gauche, deux pièces, l'une servant de bureau, l'autre de logement. En face, un vestibule qui dégage le foyer des hommes, à droite, marqué *c;* en face, l'escalier des dames. Au fond, une galerie qui communique au jardin et au corridor (2) qui donne entrée aux petites chambres. Au fond, une pièce demi-circulaire, servant d'antichambre et où se tiennent les domestiques. Autour sont également disposées des chambres avec baignoires.

La coupe suivant A B fait voir le porche, le foyer des hommes, la galerie et le grand corridor, le vestibule à l'extrémité, le foyer des dames au premier. Rien de plus joliment ajusté que les ornemens des foyers (Voir planche 69). Les peintures en sont parfaitement exécutées: au rez-de-chaussée, elles sont en grisaille sur des fonds violets; au 1er étage, les figures sont peintes en couleur: elles ont des poses gracieuses et voluptueuses. Les portes des corridors sont entourées de bordures dorées sur des fonds violets; au 1er étage, elles sont en argent sur bleu foncé. Les chapiteaux des colonnes ont été faits exprès (Voir pl. 69.); au rez-de-chaussée, ils sont composés de dauphins et de tridens ajustés avec des ornemens; au premier étage, ce sont des enroulemens réunis par des feuilles de diverse nature. Au niveau du jardin, sont la buandrie, les séchoirs, les bûchers; une galerie circulaire, une terrasse avec treille soutenue par des thermes.

Planche 67 *et* 68. *Élévation de l'entrée sur la rue Samson.* L'entrée forme un porche avec une jolie grille d'un bon goût de dessin, des ajustemens de sculpture et de menuiserie (*a*). Les ornemens, les statues sont bien appropriés au sujet. La coupe brisée C *ce* E donne l'escalier et la moitié des foyers sur la longueur; les fermetures sont en glaces; l'autre moitié est coupée suivant la moitié de la galerie. La coupe suivant F *fg* G donne les détails de construction intérieure. La coupe brisée suivant H *hi* I fait voir l'intérieur des chambres, la décoration des baignoires, l'ajustement des robinets, les encadremens, composés de deux dauphins en bronze bien travaillés, et des petites tablettes pour déposer les objets nécessaires: en face de la baignoire, une glace très-bien ajustée et des accessoires.

Planche 69. FIG 1. Ornement allégorique: d'un côté la Seine, et de l'autre Barège: on voit cette dernière, jolie composition bien ajustée.

FIG. 2. Un des dauphins avec trident peint dans les panneaux du foyer des hommes. La fig. 6 donne le dessin de l'encadrement. La fig. 3 donne le dessin de l'encadrement des panneaux du foyer des dames; les fig. n'ont pas été dessinées (*a*). La fig. 5 donne le dessin de l'encadrement des portes du corridor: il est en or pour le bas, et en argent pour le 1er étage.

FIG. 7. Chapiteau du corridor et du vestibule des hommes.

FIG. 8. Chapiteau du corridor et du vestibule des dames.

(1) Il avait été composé pour être isolé de toute part, et devait être placé au milieu du jardin, ayant une petite place en avant; le bâtiment se serait trouvé entouré de grands arbres. Il a été placé à l'angle des rues du Marais et Samson, après avoir subi de légères modifications.

(2) Dans l'hiver, on monte une cloison au milieu et dans toute la longueur du corridor, pour établir deux communications entre les bains de droite et de gauche. Les hommes occupent la droite et les femmes la gauche. Le calorifère échauffe le corridor qui maintient tout le bâtiment à une chaleur agréable; il offre en même temps une économie à l'établissement.

(*a*) Ils seront détaillés dans le *Supplément de la menuiserie et de la serrurerie.*

PLANCHES 70 A 74.

Maison de campagne de M. Delessert, rue Basse, à Passy. Restauration par M. P. LEROY, architecte.

Parmi les maisons de campagne, les unes se font remarquer par la splendeur et la magnificence qu'on y a déployées, les autres sont simplement commodes et agréables. Celle dont je veux parler est du nombre de ces dernières. Sa distribution a été déterminée par la nature du terrain. De la salubrité, de l'agrément, des issues convenables sont les avantages qu'offrait la situation de cette maison; l'art est venu lui donner une diversité infinie. Les différentes positions ont été utilisées. Des fabriques (1) occupent le bas du jardin, près de la route et de la rivière. Ce jardin immense offre une grande variété de positions par les divers mélanges des plaines, des montagnes, des prairies, des forêts, des buissons, des lacs, des sources d'eau minérale qui s'y rencontrent; et l'on a multiplié avec art la foule des variétés naturelles, en créant des objets utiles et d'agrément aux endroits les plus riants (2). Le terrain disposé en pente présente tous les objets en amphithéâtre, et le bâtiment, placé sur une hauteur, attire de loin les regards du voyageur. Sa situation augmente le plaisir qu'on trouve à y séjourner. Les personnes qui l'habitent respirent avec liberté sur cette colline; elles sont chez elles, peuvent voir sans être vues, et parcourir des yeux le vaste pays qui les environne: c'est un lieu où règnent l'ordre, le goût et la propreté, et où l'on trouve autant d'aisance que d'agrément.

Planche 70. Son plan (3) est situé le plus convenablement pour une maison de campagne, sur une hauteur de 115 pieds au-dessus de la Seine, et l'entrée a l'aspect d'un lieu où l'on donne des fêtes. La cour, décorée de colonnes, de guirlandes, de vases et d'arbustes, contribue beaucoup à son effet. On y découvre la plus belle situation comme panorama. L'amateur y parcourt des yeux le vaste paysage, tous les beaux points de vue, savoir: au

(*a*) Ils seront détaillés dans le *Supplément de la menuiserie et de la serrurerie.*

(1) La raffinerie de sucre, où M. Delessert occupe continuellement 300 ouvriers, est d'une grande importance.

(2) Dans le jardin, des bâtimens champêtres de différentes formes et de différens usages, le chalet, par exemple, et ses dépendances, sont des objets curieux pour Paris, et dont l'exécution est parfaite. (Dans le volume suivant, j'en donnerai les plans, coupe, élévation et détails.)

(3) Le plan de la maison est coupé obliquement et en suivant le rampant de l'escalier: de manière que l'on a le rez-de-chaussée du côté de la cour d'entrée, et le rez-de-chaussée donnant sur la terrasse du jardin, comme on peut le voir par la coupe. Les chiffres indiquent la désignation des pièces.

bas de la terrasse, les belles plantations du jardin qui le dirigent à la route de Versailles; la Seine, la plaine de Grenelle (couverte maintenant de beaux bâtimens); ensuite les villages de Vaugirard, de Montrouge et la route d'Orléans; à gauche, la ville de Paris; à l'horizon, Montmartre et toutes les campagnes qui viennent rejoindre Montrouge; à droite, les villages d'Issy et de Meudon, le cours de la Seine, etc.

Planches 71 *et* 72. *Élévation sur le jardin* (restauration). Cette façade a le caractère qui convient à ce genre de bâtiment. Les ailes que l'on a ajoutées sur les deux côtés du corps de logis contribuent beaucoup à son embellissement, quoiqu'elles ne soient point du même style; la décoration ne manque pas d'harmonie: tous les bâtimens sont terminés par un acrotères en balustrade ou en poterie.

La coupe A B indique la terrasse sur le jardin; à gauche la situation du chalet, la vue par bout du grand bâtiment; la coupe sur la cour d'entrée; le pavillon qui donne entrée au grand escalier. Deux coupes font voir l'escalier sur sa longueur, et une autre le présente sur sa largeur. Cet escalier est magnifique par sa situation et sa disposition; le dessin géométral est loin de donner une idée de sa grandeur et de son effet théâtral.

PLANCHES 73 A 76.

Maisons jumelles.

On dit aussi maison double, bâtiment double, quand deux bâtimens sont accolés, que toutes les pièces en sont symétriques, et que la décoration de la façade dissimule deux maisons: ce qui permet à l'architecte d'étendre cette façade et de donner plus de développement à sa composition. On n'a pas trouvé cet avantage dans l'exemple que nous donnons; l'étendue en largeur n'étant que de 27 ou 28 pieds, et l'élévation devant avoir six étages, l'effet rentrait dans les façades étroites, ce qui ne peut avoir lieu que lorsque les maisons sont engagées, comme on peut le voir planche 65.

Ce genre de bâtiment offre de l'avantage dans sa construction: on ne fait ordinairement qu'une moitié, ce qui dure six mois, puis l'on termine l'intérieur pendant qu'on élève les grosses constructions de l'autre moitié; et quand on décore la seconde, la première est en location. On a l'avantage d'une cour, qui, bien que peu spacieuse, permet néanmoins plus d'air et de clarté dans les appartemens. Je comptais donner d'autres maisons de ce genre, et dont les dispositions et la décoration fussent entièrement différentes; mais ce ne sera que dans le volume suivant.

Planches 73 *et* 74. *Maison n°* 15 *et* 15 bis, *rue de la Madeleine*. Elle est construite pour une maison à loyer. L'aspect de son élévation est agréable. Les plans du rez-de-chaussée et du premier étage font voir la distribution des deux bâtimens; cette distribution offre quelques variantes. La coupe suivant A B fait voir l'intérieur du bâtiment, la décoration du bâtiment de la cour, et celle des logemens du fond. Les appartemens sont richement décorés en peinture et en sculpture. Les pièces ont peu d'élévation: on en a fait six dans 55 pieds 6 pouces de hauteur. Les figures 1 à 5 donnent en grand les corniches et les plinthes de la façade extérieure.

Planche 75 *et* 76. *Maison n°* 6, *rue Chaptal*. Le corps de bâtiment est entre cour et jardin. Les chiffres placés sur le plan indiquent la destination des pièces. Le plan du rez-de-chaussée seul est entier; celui des caves, du premier, du deuxième, et du troisième étage est un peu tronqué; mais la portion qui n'a pu être dessinée est la même que celle exprimée sur l'autre plan. L'auteur avait l'intention de laisser sa façade comme on en voit la moitié à droite, afin de jouir de la terrasse et des galeries couvertes marquées 3; mais le soleil d'été est tellement incommodant qu'on a pris le parti de vitrer les trois ouvertures de chaque étage, dans la moitié de la façade de gauche. Le second et le troisième étages sont en amphithéâtre: la distribution est indiquée par les plans, la coupe et les vues de côté.

PLANCHES 77 ET 78.

Elles contiennent trois bâtimens différens.

Fig. 1. Façade en bois, brique et sculpture, dans le jardin de M. Frœlicher, architecte, rue Saint-Dominique n° 36, au Gros-Caillou. Un bâti de charpente en sapin travaillé, formant porche au rez-de-chaussée. Au premier, ainsi qu'au second étage, l'intervalle qui se trouve entre les pièces de bois a été rempli par des bas-reliefs en plâtre moulés sur l'antique. Les figures sont du temple de Minerve à Athènes; les griffons, vases, candelabres et autres ornemens sont tirés des monumens de Rome, ainsi que les frises, composées de grands rinceaux d'ornemens; d'autres sont pris d'après des monumens de la renaissance. De petits bas-reliefs composés de figures finissent de remplir les encadremens quand l'auteur n'a pu se procurer des bas-reliefs assez grands: chacun d'eux est placé dans un mur de brique formant encadrement de 4 pouces autour des sculptures; le bois est de couleur jaunâtre, la brique rouge foncé, les sculptures blanches, et ces oppositions produisent un effet pittoresque.

Fig. 3 *à* 8. *Maison de campagne*. Elle est bien distribuée, et située entre cour et jardin. L'isolement de son principal corps de bâtiment, formant pavillon, est d'un bel effet. La fig. 4 donne la coupe sur les escaliers et perrons; la fig. 5 donne le plan de la cuisine et des caves; la fig. 6 le rez-de-chaussée, la cour d'entrée, les remises et les écuries. Les chiffres indiquent la destination des diverses pièces; la fig. 7 donne la distribution des logemens de maîtres; la fig. 8 les logemens de domestiques et les greniers.

Fig. 9 à 11. *Petite maison exécutée à Montmartre*. Sur un terrain de 30 pieds de côté, un petit bâtiment isolé sur trois faces; il a été fait pour loger six personnes. La fig. 9 donne le plan du rez-de-chaussée. Au premier étage on a supprimé la cuisine: les trois pièces ont leur porte d'entrée sur le palier de l'escalier; fig. 10, l'élévation: quoique petite, elle est agréable: les détails en sont étudiés. (Depuis que la gravure de la planche a été terminée, on a élevé un bâtiment sur le mur d'appui, formant clôture de droite.) Fig. 2, coupe longitudinale.

PLANCHES 79 ET 80.

Maison n° 28, au coin de la rue Neuve-du-Luxembourg et de celle des Capucines, par M. J. Lecointre, architecte. (Voir le texte de la Pl. 96).

Cette immense maison est destinée, au rez-de-chaussée et à l'entresol, à recevoir des marchands de divers objets. Au fond de la cour, des remises et des écuries. Des escaliers multipliés ont permis de faire plusieurs logemens à chaque étage, et d'en avoir pour des familles plus ou moins opulentes. Le plan du premier étage donne la distribution de ces logemens: il suppléera pour les plans des étages supérieurs qui offrent peu de changemens.

La coupe indique la hauteur des appartemens, la simplicité de l'élévation de la cour. Dans la vue perspective, on voit la décoration extérieure, d'un bon style d'architecture, et qui n'a pas été dessinée géométralement pour éviter un grand nombre de dessins semblables. Placée à l'angle de deux rues, à proximité du boulevard, de la Place Vendôme, des Tuileries et d'autres promenades, et au milieu d'un quartier tel que celui qui l'entoure, cette maison a une valeur bien autre que dans une situation différente.

PLANCHES 81 ET 82.

Plan de quatre petits hôtels rue de Londres (1)

Ces petits hôtels sont entre cour et jardin. Sur la rue, le logement du concierge, les remises et écuries, indiqués par les chiffres 2, 3, 10 et 11. Le chiffre 7 indique la cour. Le corps-de-logis est distribué en raison de la grandeur du terrain. Tous ces plans ont des dispositions qui ne peuvent convenir qu'à un seul maître et à des personnes d'une grande opulence. La distribution permet de recevoir et de tenir une grande étiquette. On doit consulter les planches 83 et 84 pour les élévations, 85 et 86 pour les coupes, 87 et 88 pour les portes cochères.

PLANCHES 83 ET 84.

Élévation sur la cour des quatre petits hôtels, rue de Londres, n°s 12, 14, 16 et 18.

Un mur de clôture sépare les cours et empêche la communication d'un hôtel à l'autre; mais en entrant dans l'une des cours, on peut jouir de l'ensemble des façades voisines; leur aspect est des plus riches et fait plaisir à voir.

PLANCHES 85 ET 86.

La coupe de ces trois hôtels ne suffit pas pour rendre la beauté, la richesse des décorations intérieures, des peintures et des sculptures, du marbre et des bois de diverses couleurs employés dans chaque pièce, et qui ne peuvent être vus dans une seule coupe, surtout lorsqu'elle est faite sur une échelle aussi petite: elle ne peut servir que pour l'ensemble de la distribution et pour faire connaître la hauteur des étages et le mouvement du terrain. On n'a pu faire voir les escaliers, il aurait fallu joindre plusieurs planches (*a*). Le beau salon du N° 18 sera détaillé plus loin (*a*). Les renommées, les victoires, les arabesques sont peints en couleur; la fig. 1 en donne le dessin. Une glace placée sur chaque cheminée correspond avec une autre glace non étamée. Les figures et les arabesques sont peints quatre fois, deux fois dans chaque salle marquée par les chiffres 37 et 36, n° 18, pl. 81, où l'on voit l'ensemble des deux salons séparés par une glace sans tain, qui laisse apercevoir dans les glaces extrêmes la multiplication des arabesques. Les moulures des portes et les ornemens des corniches sont dorés.

PLANCHES 87 ET 88.

Portes d'entrée de sept petits hôtels, rue de Londres, n°s 12, 14, 16, 23 et 27, par M. Mangot; n° 18, par M. Godde, et n° 25, par M. Van-Clemputte, architectes.

Les grands ne logent jamais sur la rue; leurs habitations sont toujours précédées d'une grande cour et suivies d'un jardin; la facade sur la rue n'est souvent qu'un mur de clôture percé d'une grande porte cochère, suivie d'un beau vestibule. A droite ou à gauche, le concierge ou le suisse; les remises et les écuries. Les n°s 16, 18, 23, 25 et 27, annoncent par leurs dimensions et leurs accessoires la magnificence des hôtels et la dignité ou la grandeur de ceux qui les habitent. Les vestibules sont d'une grande richesse.

N°s 23 et 27. Les masses peu variées sont bien pour l'effet, et forment une opposition avec la façade intérieure (pl. 91 et 95).

N° 25. Cette décoration est bien en harmonie avec la façade qui donne sur la cour (voir la pl. 93). Son vestibule est riche et d'un style sévère, tant par sa disposition que par ses ornemens. La voûte d'arête est enrichie d'une grosse guirlande de fruits et de feuilles; une rosace, formant cul-de-lampe, est placée à l'intersection des arêtes de la voûte. La voûte en berceau est décorée de caissons; la décoration intérieure et extérieure est la même; deux pilastres doriques et un entablement terminé par un fronton.

N° 18. Cette belle masse, décorée de deux grands bas-reliefs moulés sur des modèles grecs, produit un effet agréable et neuf, car il n'y a pas d'entrée de ce genre. L'intérieur de son vestibule est riche; sa voûte est enrichie de caissons. La façade qui se trouve en face a beaucoup d'élégance quoique sans ornement (voir n° 18, planche 83).

N° 16. L'hôtel auquel cette porte donne entrée est d'une grande richesse (voir n° 16, pl. 83). Ce contraste est avantageux pour la façade intérieure, qui est percée, au rez-de-chaussée, d'arcades décorées de bossages, portant un péristyle de quatre colonnes cannelées d'ordre corinthien; le balcon, en pierres découpées en entrelacs, est d'un bon goût de dessin.

N°s 12 et 14. Ces portes sont du même auteur. La porte n° 12 est bien dans le caractère de la décoration intérieure (voir pl. 83).

PLANCHES 89 ET 90.

Plan de trois petits hôtels, rue de Londres, n°s 23 et 27, par M. Mangot; n° 25, par M. Van-Clemputte.

Ces trois hôtels sont situés entre cour et jardin. La situation de leurs plans les dispose en échelons l'un devant l'autre; ils sont remarquables par leur décoration. Celui du milieu est d'un grand caractère, sévère par sa masse et par la pureté de ses détails. Il forme un grand contraste avec les deux façades qui l'accolent. Ces dernières sont de M. Mangot, qui a fait preuve de goût en visant à l'effet. Il y a réussi. Ses façades ont de l'élégance (voir pl. 91 et 95). La distribution de l'hôtel n° 23 est petite; mais le terrain, qui n'a que 37 pieds de côté, ne permettait pas de s'étendre beaucoup. L'escalier qui arrive au vestibule n'est peut-être pas heureux, car on est obligé de faire antichambre sur le palier de l'escalier (voir le premier et le deuxième étages, l'élévation, les coupes, pl. 91).

N° 25. Le plan se présente bien. Le vestibule est beau, les pénétrations de voûte font un bel effet; l'escalier, bien apparent et bien éclairé, est vaste par sa disposition; le fond du corridor qui conduit au jardin produit un effet magique. Au premier étage, les pièces se commandent bien et sont disposées de manière à faire de l'effet; les jours de représentation et de cérémonie ainsi que plusieurs dégagemens, facilitent le service. Le grand salon est beau; sa terrasse, donnant sur le jardin, est très-agréable (voir pl. 93). Sur la même planche, on voit l'élévation donnant sur le jardin.

N° 27. Un péristyle de six colonnes, dont trois entrecolonnemens donnent entrée à l'hôtel. La première pièce est un grand vestibule qui dégage toutes les pièces et reçoit de nombreux domestiques les jours de fête et de soirée données dans l'hôtel. Plusieurs salles et salons occupent le rez-de-chaussée. Au premier et au deuxième étages, toutes les pièces sont destinées au logement: elles sont grandes mais peu élevées, surtout au deuxième étage.

(1) La rue de Londres est dans le nouveau quartier de Tivoli, où l'on a ouvert une place octogone que l'on nomme place d'Europe, aux angles de laquelle viennent aboutir huit rues que l'on nomme: rues de Londres et de Constantinople, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, de Madrid, de Rome et de Turin, de Gênes, de Florence, de Naples, de Milan, d'Amsterdam, de Stockholm, de Bruxelles, etc.

(*a*) On donnera, dans le *Supplément de la menuiserie et de la serrurerie*, ce qu'il y a de plus remarquable, comme intérieur, porte et escalier.

Maison n° 38, rue de Londres, par M. Godde.

A l'encoignure de la rue de Londres et de la rue de Milan, est une grande maison à loyer. Son élévation, quoique bien, ne sera pas gravée. Deux des plans sont sur la planche 89; ils offrent de la régularité dans leur distribution bien entendue et toute locale. On ne les donne que pour exemple de distributions faites dans un trapèze ou dans un polygone de cinq côtés. Les étages forment un seul ou plusieurs logemens. Le premier étage est distribué en logement d'étiquette : il y a des salons de parade et de compagnie; salle à manger et cuisine. Les chambres à coucher sont séparées et communiquent par des dégagemens. Les autres étages forment des logemens dont la distribution est déterminée par celle du premier étage.

PLANCHES 91 ET 92.

Hôtel n° 23, par M. Mangot, architecte.

L'élévation sur la cour d'entrée de cet hôtel a son avant-corps décoré des trois ordres dorique, ionique et corinthien, portant à chaque étage trois arcades. Aux angles sont des colonnes carrées, un peu courtes, il est vrai, mais motivées pour la solidité. Cet avant-corps est un peu long pour son peu de largeur (1) : quoi qu'il en soit, cette façade produit un bon effet, vue au travers de l'arc de la porte, qui a son vestibule un peu long, ce qui lui donne un cadre un peu plus sévère, vu qu'il n'y a pas d'ornemens sous la voûte. La menuiserie des arcades a de l'élégance. Les fenêtres sont bien décorées. Les consoles qui supportent la corniche ont nécessité un encadrement un peu large; mais l'aspect général est agréable; le socle et l'amortissement qui terminent le tout sont fort bien; trois ouvertures richement décorées forment d'agréables médaillons, agrafés de chaque côté de l'avant-corps, et l'accompagnent convenablement. Depuis que la gravure est terminée, quatre vases (2) ont été placés sur les piédestaux de l'acrotères.

Fig. 1. Coupe sur la longueur du bâtiment.

Fig. 2. Portion de la coupe sur la largeur du vestibule du rez-de-chaussée et du premier étage, pris au droit de l'escalier. Ces deux coupes donnent une idée de la décoration des diverses pièces.

Fig. 3. Dessin du plafond peint en couleur dans le vestibule du rez-de-chaussée. Les autres pièces voûtées sont peintes à l'imitation du marbre, et les plafonds sont décorés d'arabesques peints en couleur sur des fonds blancs.

Fig. 4. Détails de l'entablement qui décore le plafond du grand salon au premier.

Fig. 5 et 6. Corniche des appartemens du premier étage.

Toutes les autres pièces sont également d'une grande richesse, soit sous le rapport des peintures et des tentures d'appartemens, soit par le luxe de décoration dans les parquets et dans la menuiserie, dont les chambranles et les portes sont en bois des îles, de diverses couleurs, et dont la majeure partie ne sont pas visibles dans les coupes.

PLANCHES 93 ET 94.

Hôtel n° 25, rue de Londres, par M. H. Van-Clemputte.

La façade de la cour d'entrée est sagement décorée; elle forme un grand contraste avec les deux façades qui l'accolent de droite et de gauche, comme on peut le voir planches 91 et 95. Les joints qui décorent le rez-de-chaussée, ainsi que les petits bossages en pointe de diamant qui entourent la porte, sont d'un bel effet; la frise au-dessous de la plinthe est ornée d'un entrelacs coupé au milieu par des consoles qui supportent le balcon. La décoration de la façade donnant sur le jardin n'a aucun rapport avec celle donnant sur la cour. (voir pl. 89).

La coupe sur la largeur indique la décoration de l'escalier et du vestibule; l'un et l'autre sont d'un bel effet et d'un bon goût de dessin: quoique sur une petite échelle, l'apparence en est vaste par la bonne disposition. En face, le corridor qui communique au jardin par le rez-de-chaussée; au fond, une niche décorée du groupe de Castor et Pollux, éclairée par un demi-jour oblique provenant des escaliers qui conduisent au jardin. Le plafond de l'escalier est divisé par compartimens bien ornés.

La coupe sur la longueur fait voir le vestibule et l'escalier; par derrière, le corridor conduisant à l'escalier du jardin. Au premier étage, un beau salon, éclairé par trois ouvertures donnant sur la terrasse qui conduit au jardin (voir la pl. 89). Le salon est carré, il est terminé par un demi-cercle, les portes et le parquet sont en bois de couleur : l'acajou, le citronnier, les racines d'orme et de noyer en forment les différentes nuances (1); les encadremens et les dessus de portes sont enrichis de figures allégoriques représentant les beaux-arts, et peintes en couleur ainsi que les arabesques. Le goût et beaucoup d'étude ont présidé à l'exécution de ce bâtiment. Chaque pièce est peinte avec une couleur particulière : dans l'une, les fonds sont bleuâtres, les moulures rehaussées avec un bleu encore plus clair; une autre en vert léger, et les saillies rehaussées en blanc verdâtre; une autre, le fond jaune et les moulures rehaussées en blanc jaunâtre. On a donné des tons différens à toutes les pièces, et la décoration des peintures est bien étudiée et bien variée de tons.

PLANCHE 95.

Hôtel n° 27, rue de Londres. (Voir Planche 89).

Cette façade produit de l'effet : les ordres dorique et ionique élevés l'un au-dessus de l'autre forment avant-corps; le péristyle est de six colonnes avec grand isolement : ce qui forme une promenade couverte au premier, où l'on peut mettre des siéges. Au-dessus, une galerie découverte présente une nouvelle promenade et une vue plus étendue que celle du premier. Des vases, forme Médicis, ornent cette terrasse. L'arrière-corps est décoré par les joints des assises tracés horizontalement sur le mur. Les pièces du rez-de-chaussée occupent toute la hauteur de l'ordre dorique, tandis qu'il y a deux étages dans la hauteur de l'ordre ionique. Les pièces du rez-de-chaussée devaient être voûtées : Un passage seul l'a été, la hauteur des appartemens étant restée très-élevée, comparativement à celle du premier et du second. On a décoré ces étages d'un grand entablement de 5 à 6 pieds de hauteur; les corniches sont richement décorées, leurs grandes saillies enrichissent les plafonds. Les frises sont d'une grande hauteur : elles sont ornées soit de guirlandes avec des enfans, soit de guirlandes et de candelabres, de griffons et d'enfans entrelacés d'ornemens peints en blanc sur des fonds de couleur; les moulures rehaussées avec des tons divers; la menuiserie, soit portes ou parquet, est faite avec beaucoup de luxe : il en est de même des peintures.

(1) Il serait mieux s'il n'avait que deux étages, comme on peut s'en convaincre en couvrant le rez-de-chaussée jusqu'à la hauteur des bases de l'ordre ionique.

(2) Ils sont comme ceux de la planche 95.

(1) Les détails des portes et du parquet, la vue en grand du salon, la décoration des peintures en grand seront donnés dans le *Supplément de la menuiserie et de la serrurerie*.

PLANCHE 96.

Petite habitation, avec galerie de tableaux au deuxième étage, élevée au fond d'un jardin, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 13, par M. HITTORFF, architecte.

La maison qui est sur la rue a été bâtie par feu Béranger; au fond du jardin existait un rocher formant grotte, et dont M. Hittorff a profité pour faire le soubassement de ce petit bâtiment, dont la façade est charmante : les masses se balancent bien, les détails sont bien choisis et bien étudiés. Dans le dessin, la composition paraît petite, tandis que dans l'exécution il règne un aspect de grandeur qui fait plaisir à voir. L'auteur, jeune alors, a fait son début dans l'architecture par cette jolie composition. Depuis, il s'est placé à la hauteur des premiers architectes de nos jours. Conjointement avec M. Lecointre, ils ont été chargés, comme architectes, de faire exécuter les cérémonies du service funèbre du duc de Berry, des fêtes du baptême du duc de Bordeaux (1) du service funèbre de Louis XVIII, des fêtes du sacre de Charles X (2); et d'autres moins importantes, mais qui ne leur font pas moins d'honneur. La restauration du théâtre des Italiens, dont l'intérieur offre de grandes beautés, le théâtre de l'Ambigu-Comique, etc. (3).

(1) Ouvrage gravé et de la plus grande beauté pour le dessin et la gravure. Il est actuellement en vente.

(2) Le roi fait graver à ses frais les fêtes et cérémonies qui ont eu lieu à l'occasion de son sacre à Rheims. Cet ouvrage ne doit pas être mis dans le commerce.

(3) M. Hittorff a fait le voyage d'Italie et de Sicile. Il a publié le fruit de ses recherches sous le titre d'*Architecture moderne* de la Sicile, etc., et un second ouvrage qui a pour titre : *Architecture antique* de la Sicile. Ces deux ouvrages, qui lui font honneur, sont d'un grand intérêt et justement estimés des architectes qui les possèdent.

FIN.

Fig 1

2

3

4

5

6

Elevation sur le jardin

Elevation sur la cour

1er étage

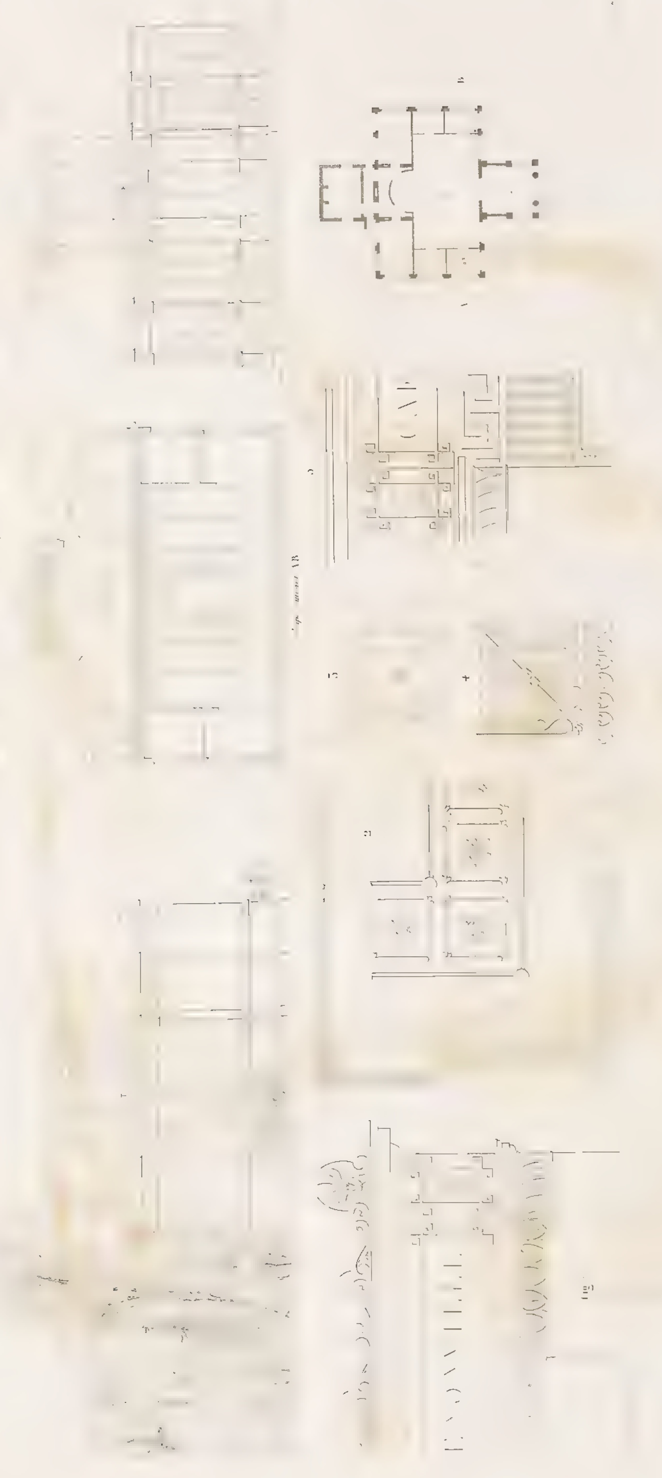
Plan du rez de chaussée

Jardin



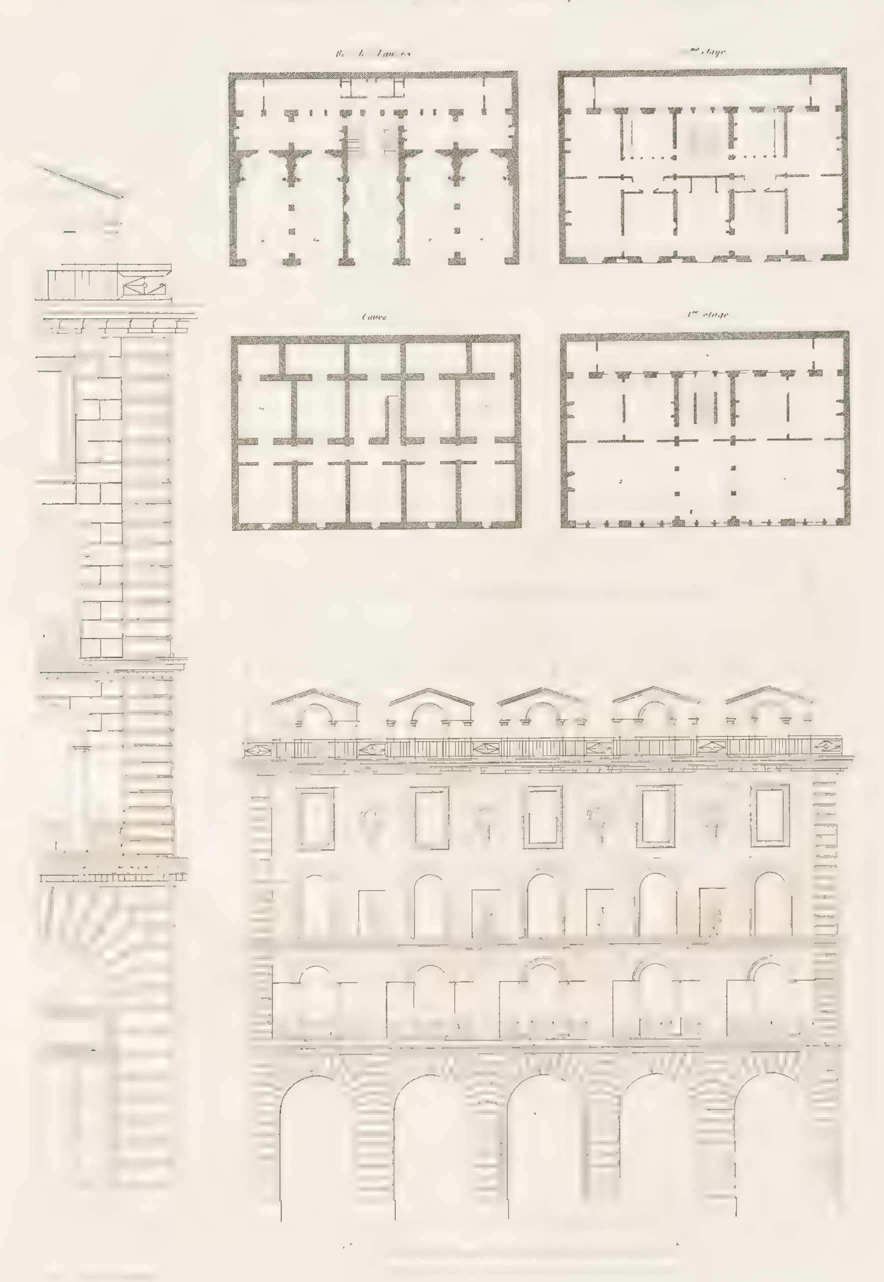
Maison boulevard S.t Martin

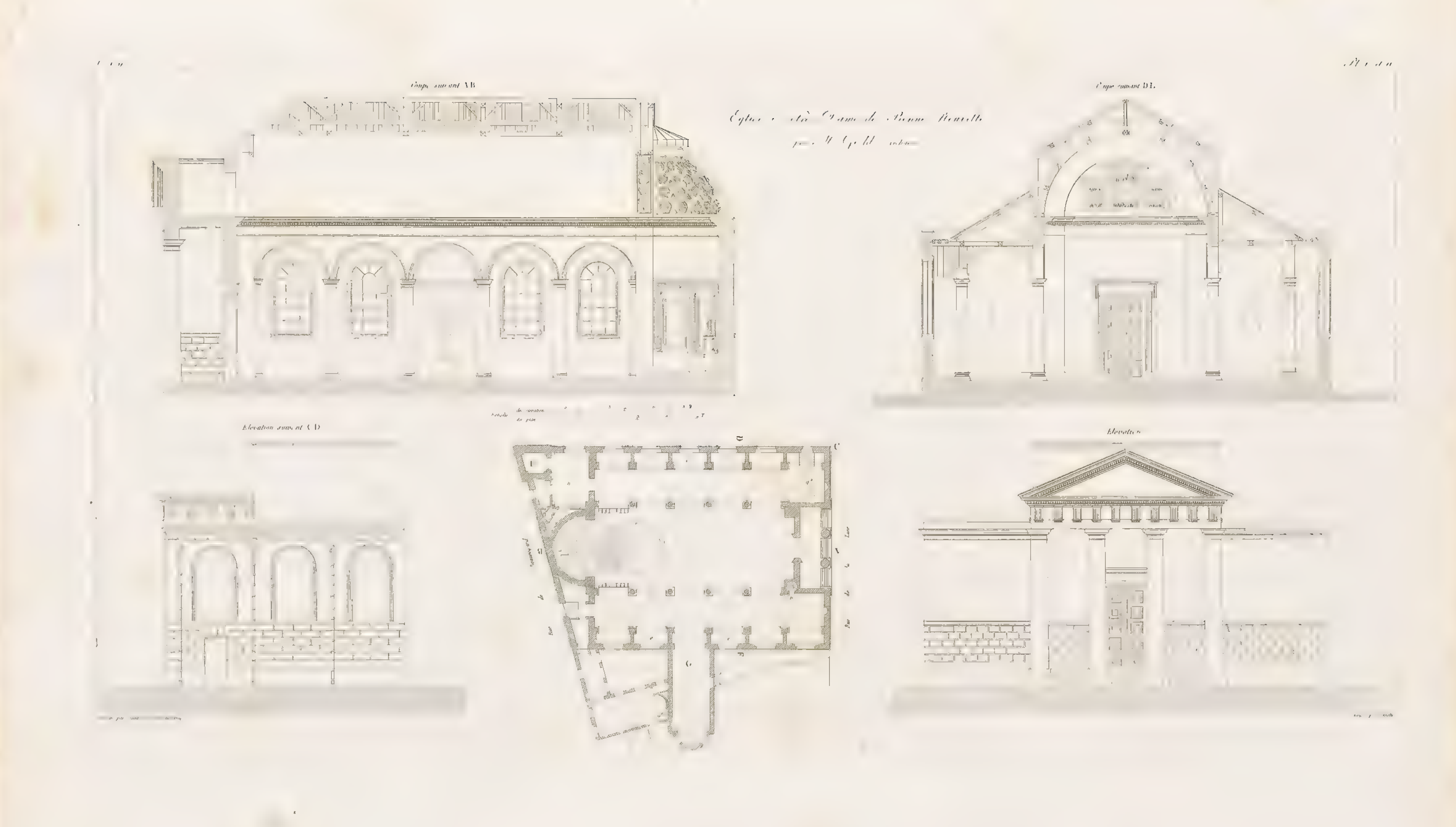
par M.r Lelong Architecte



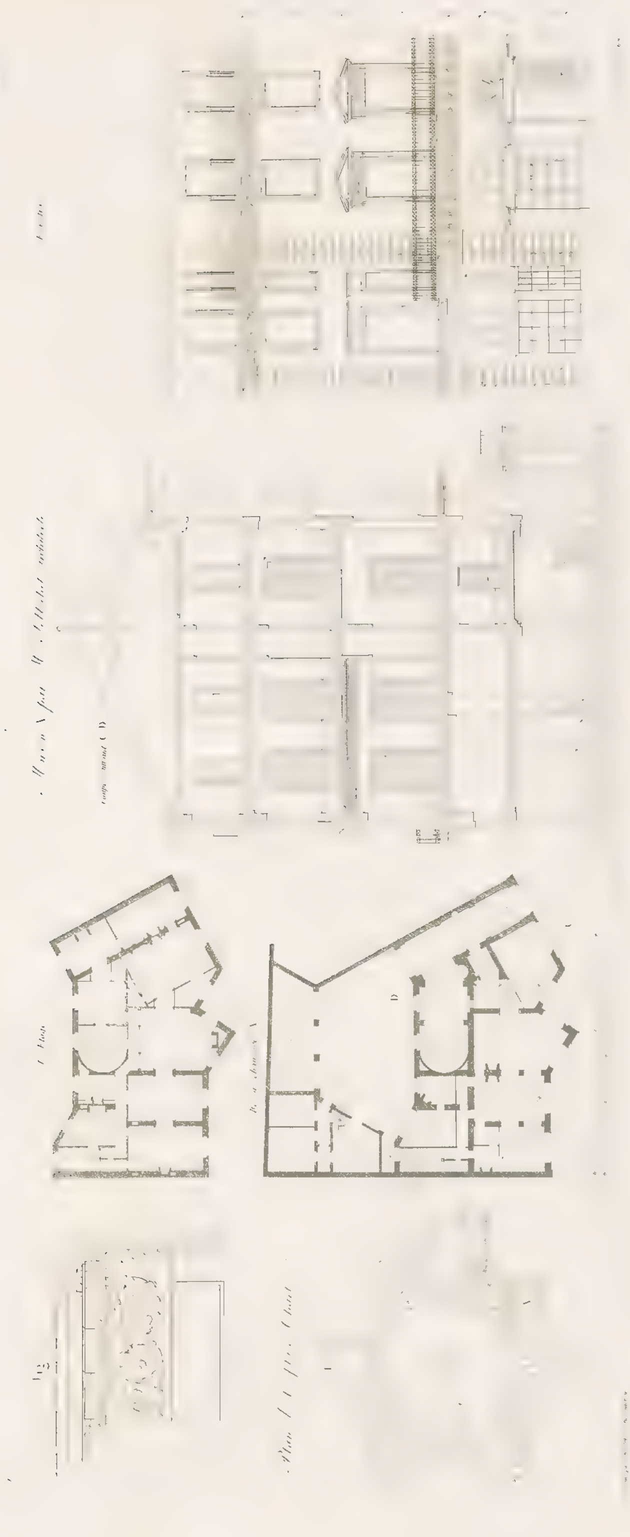


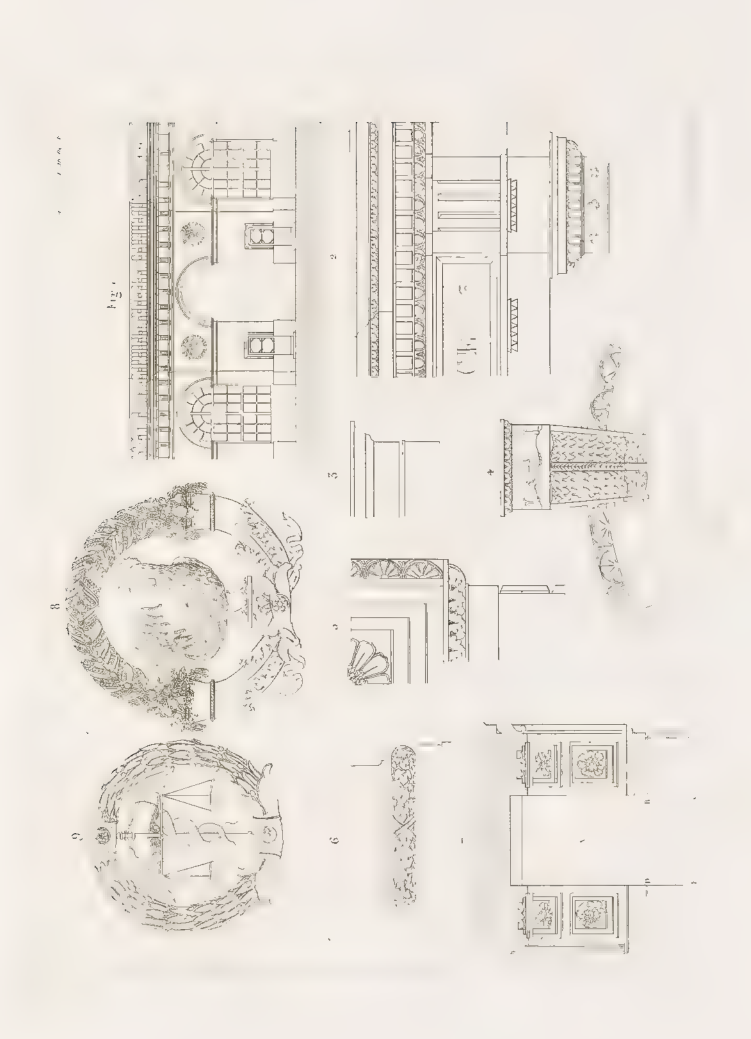
[illegible], rue du F[illegible] Montmartre par M. [illegible] architecte




Coupe suivant AB
Coupe suivant DE
Elevation suivant CD
Elevation





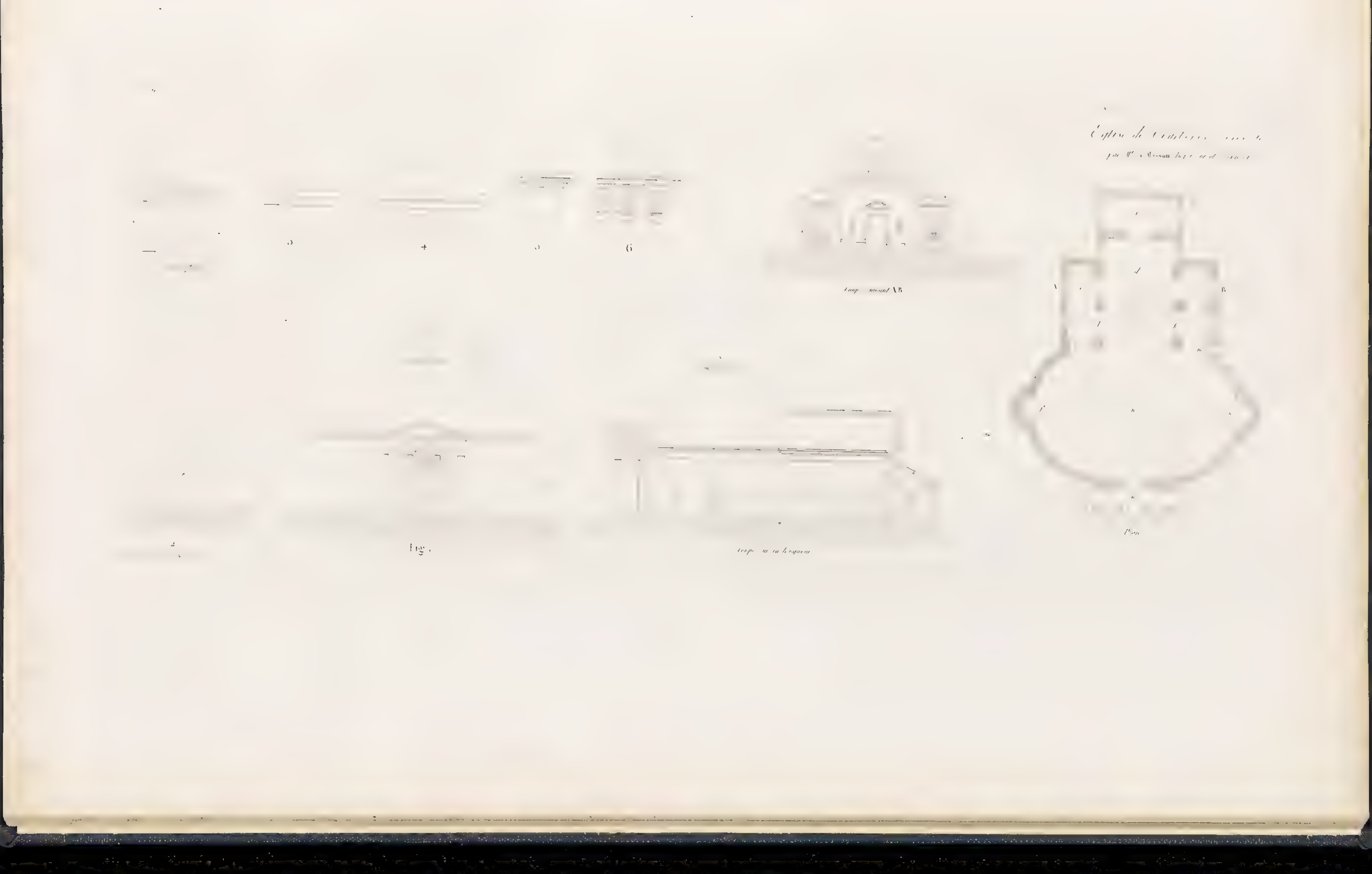




[illegible]

[illegible] architecte

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]



3
4
5
6
Coupe suivant AB
Plan

1er étage

Rez de chaussée

Coupe suivant F D C

Coupe suivant B A

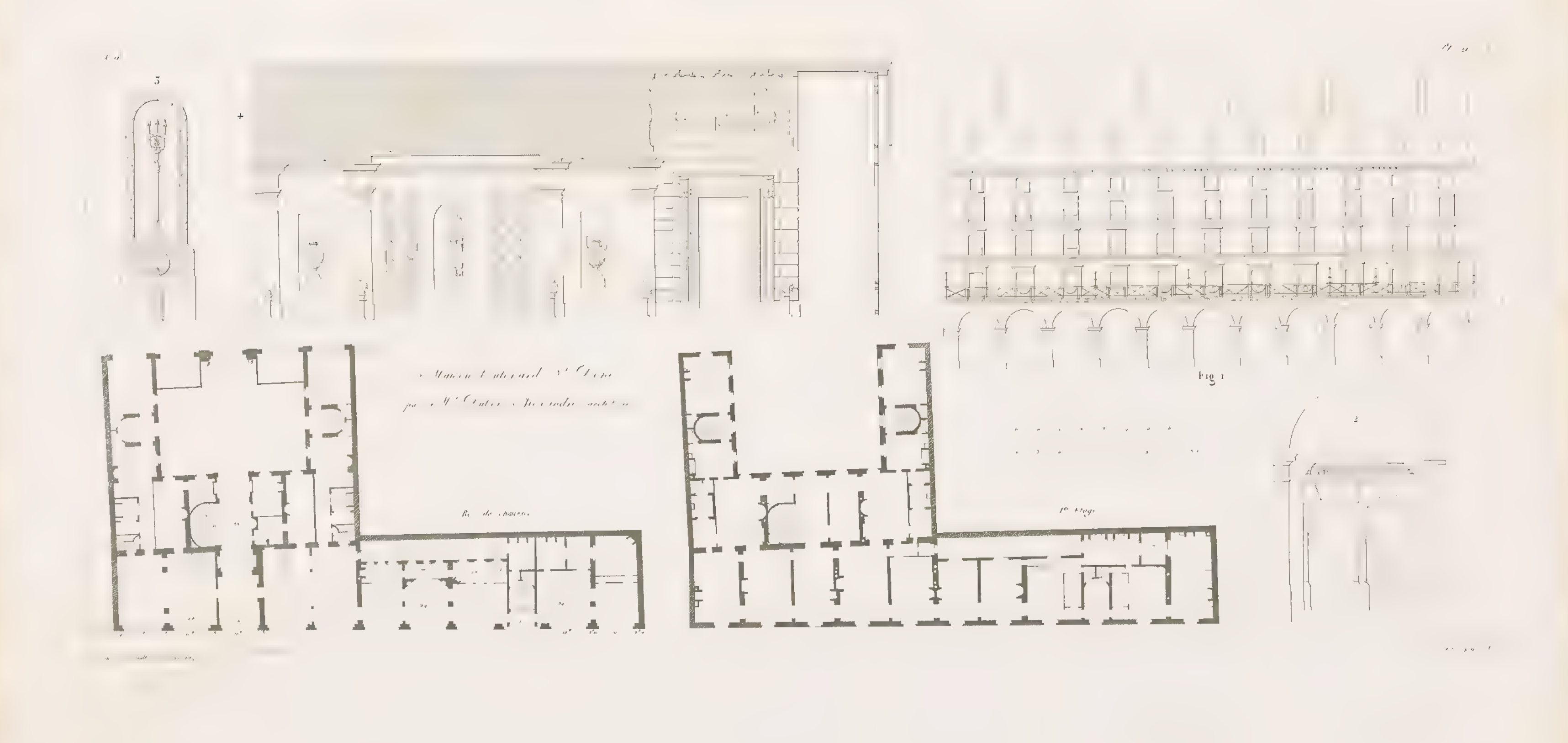
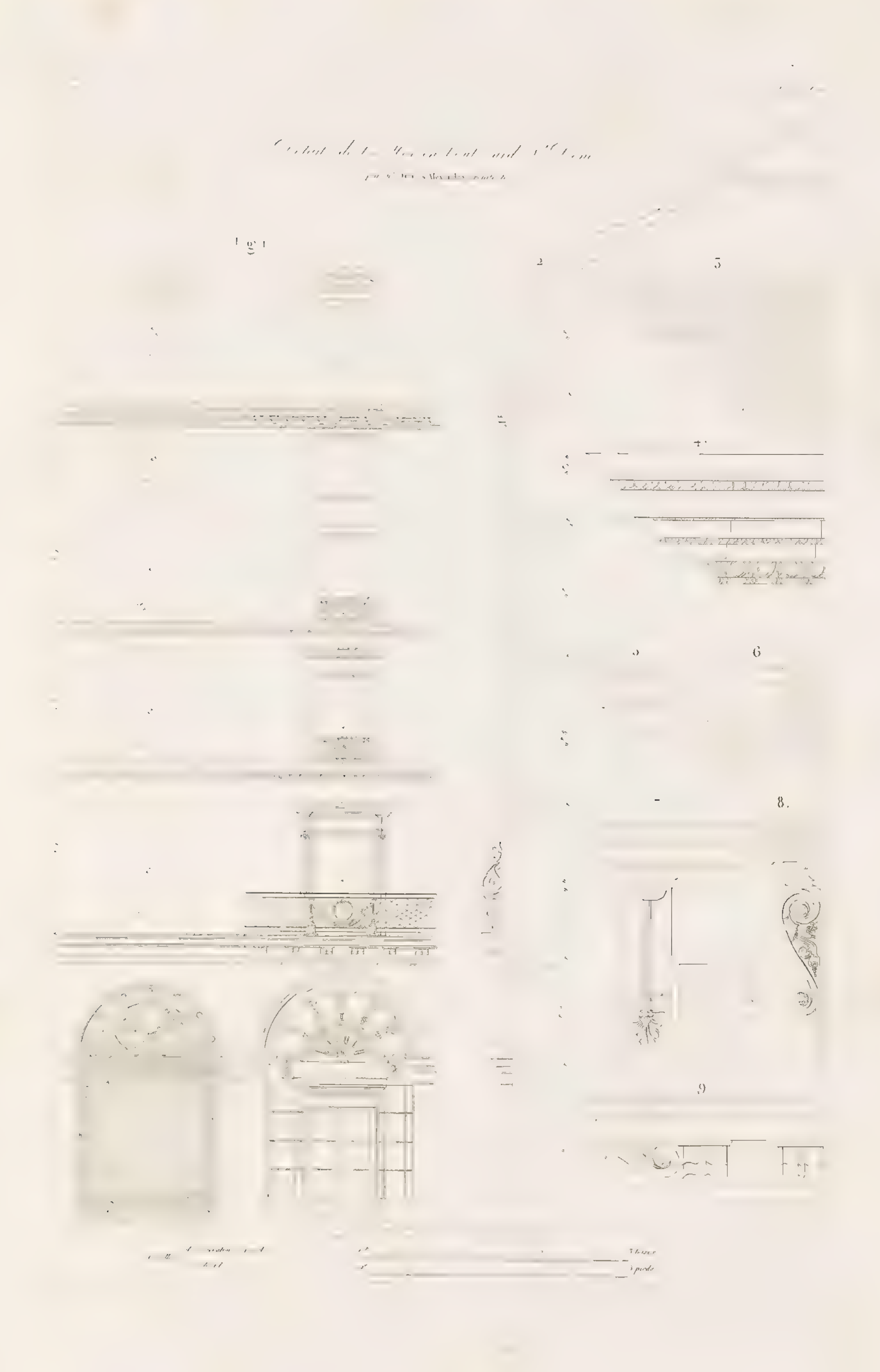
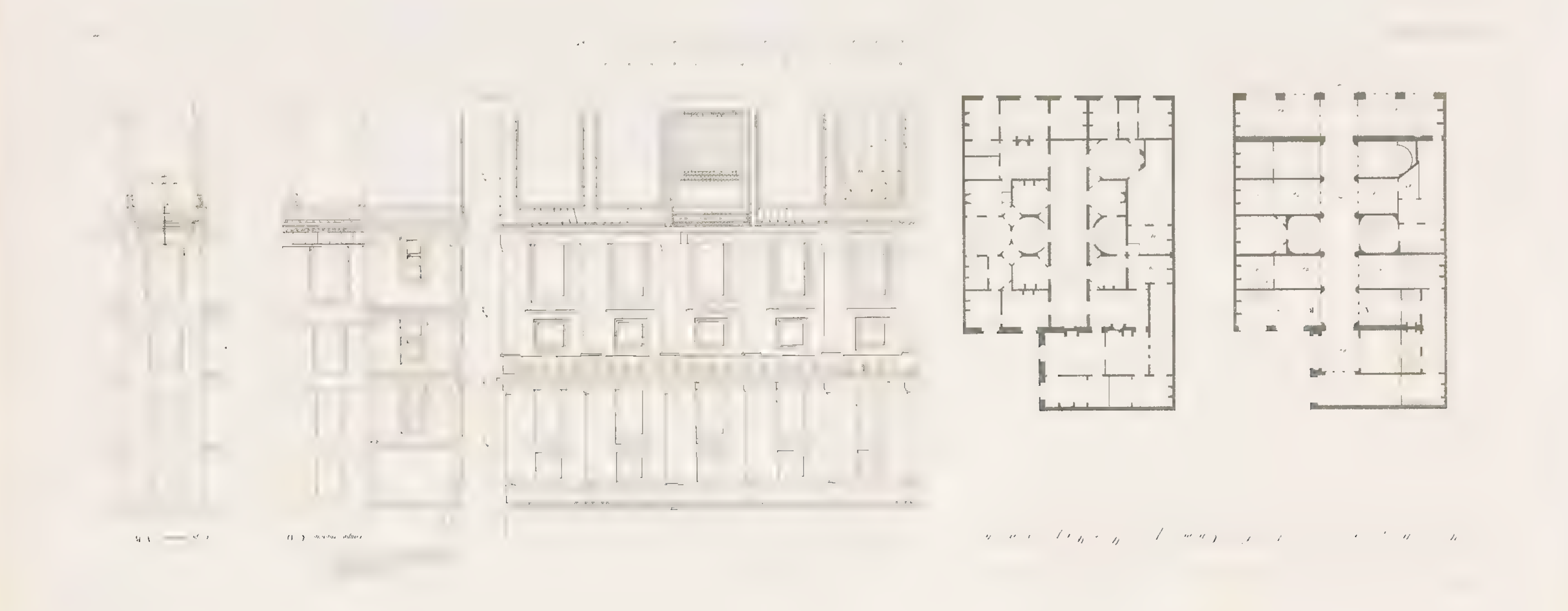
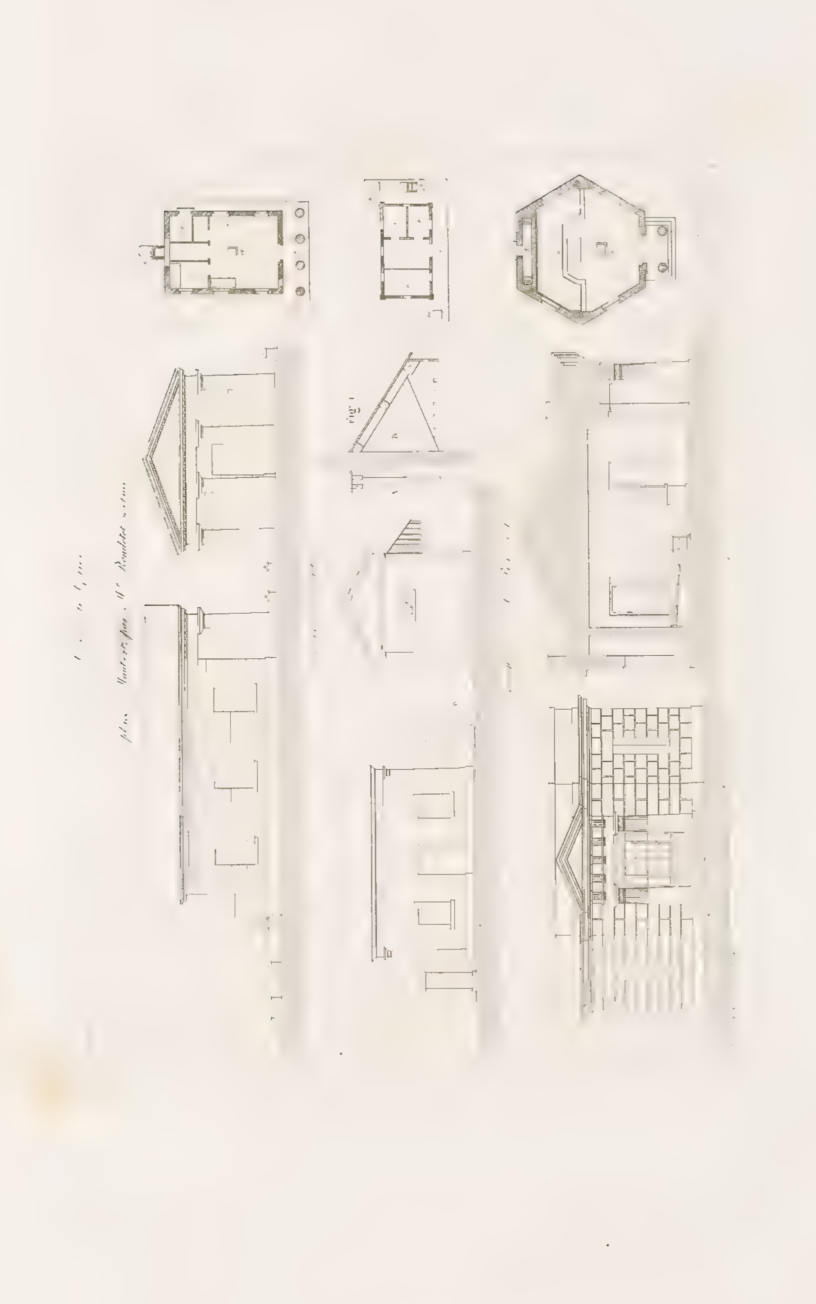


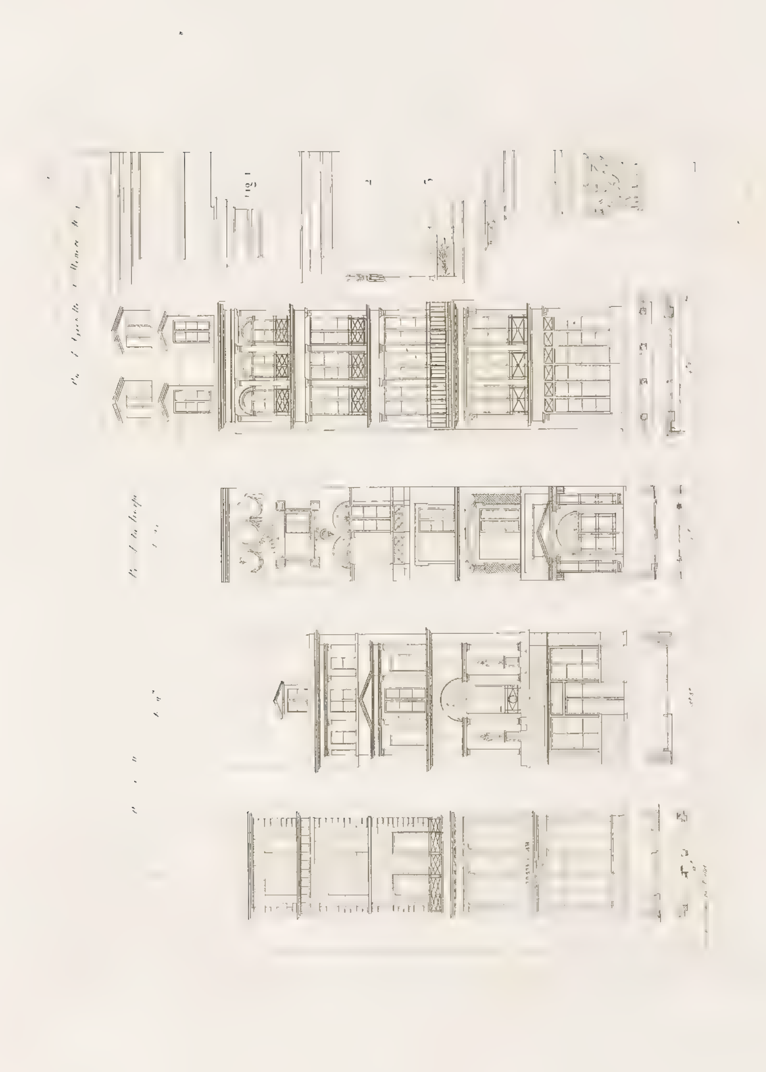
Fig 1
2
3
4


3
5
6
8.
9









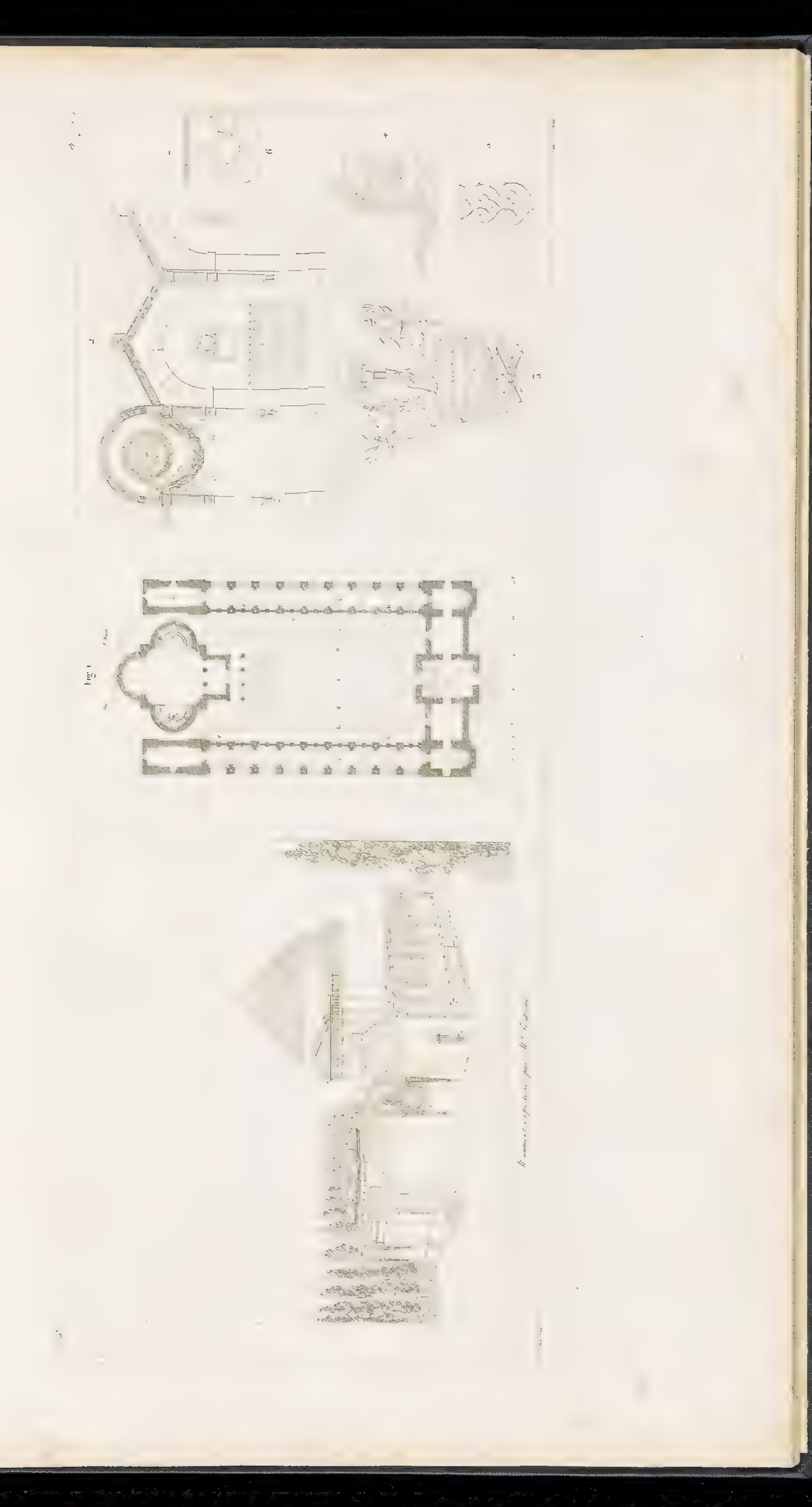
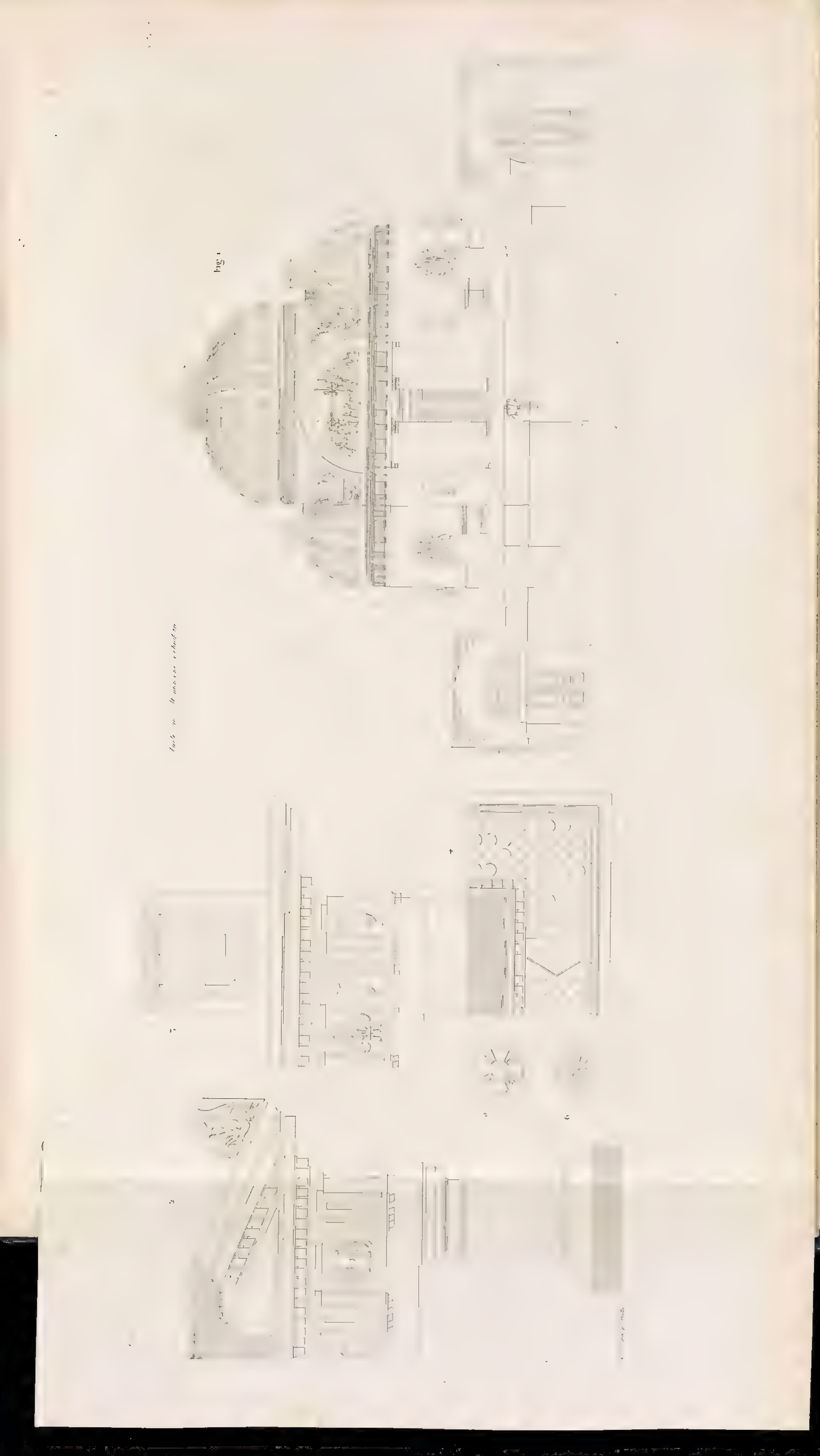
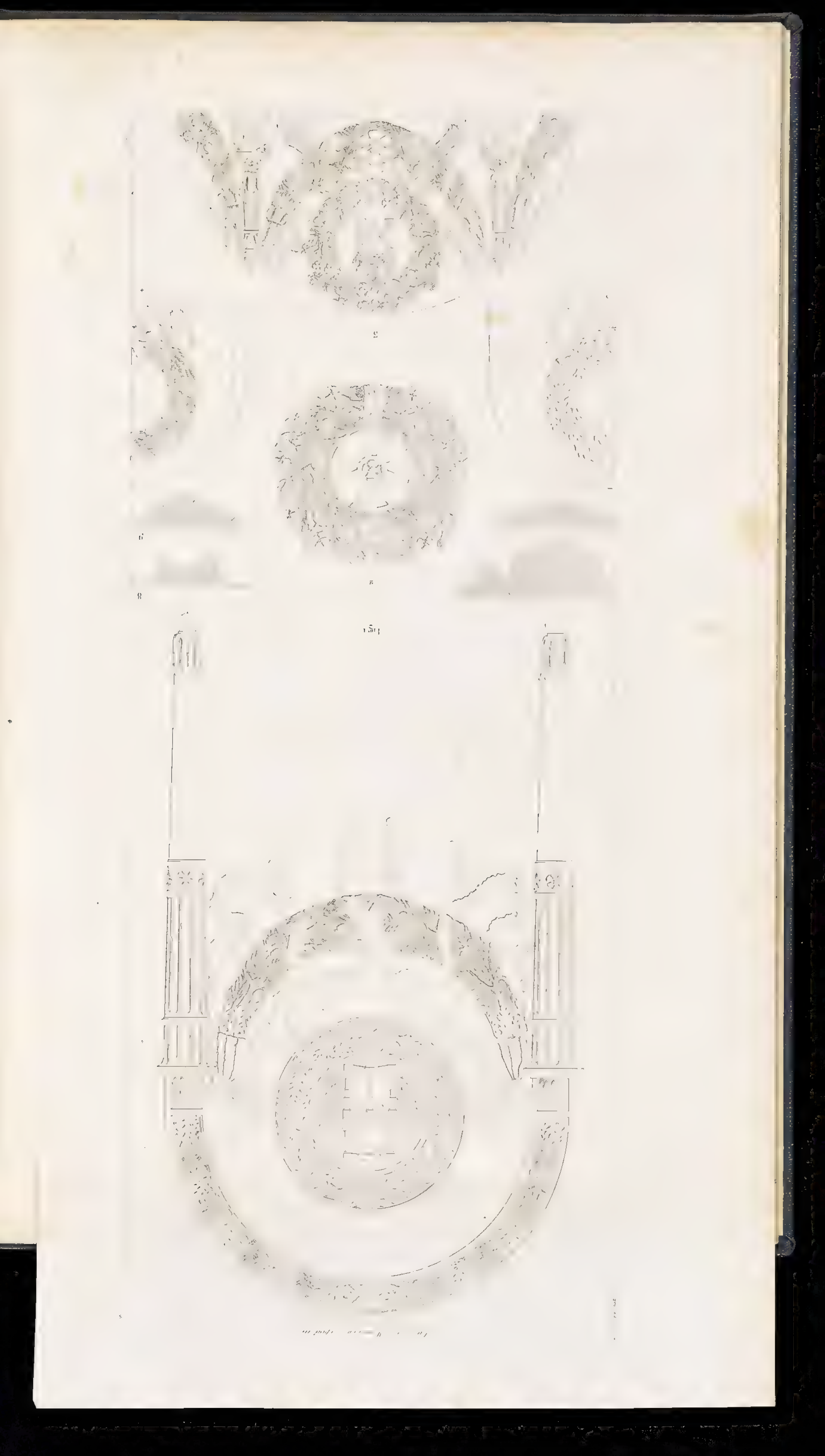
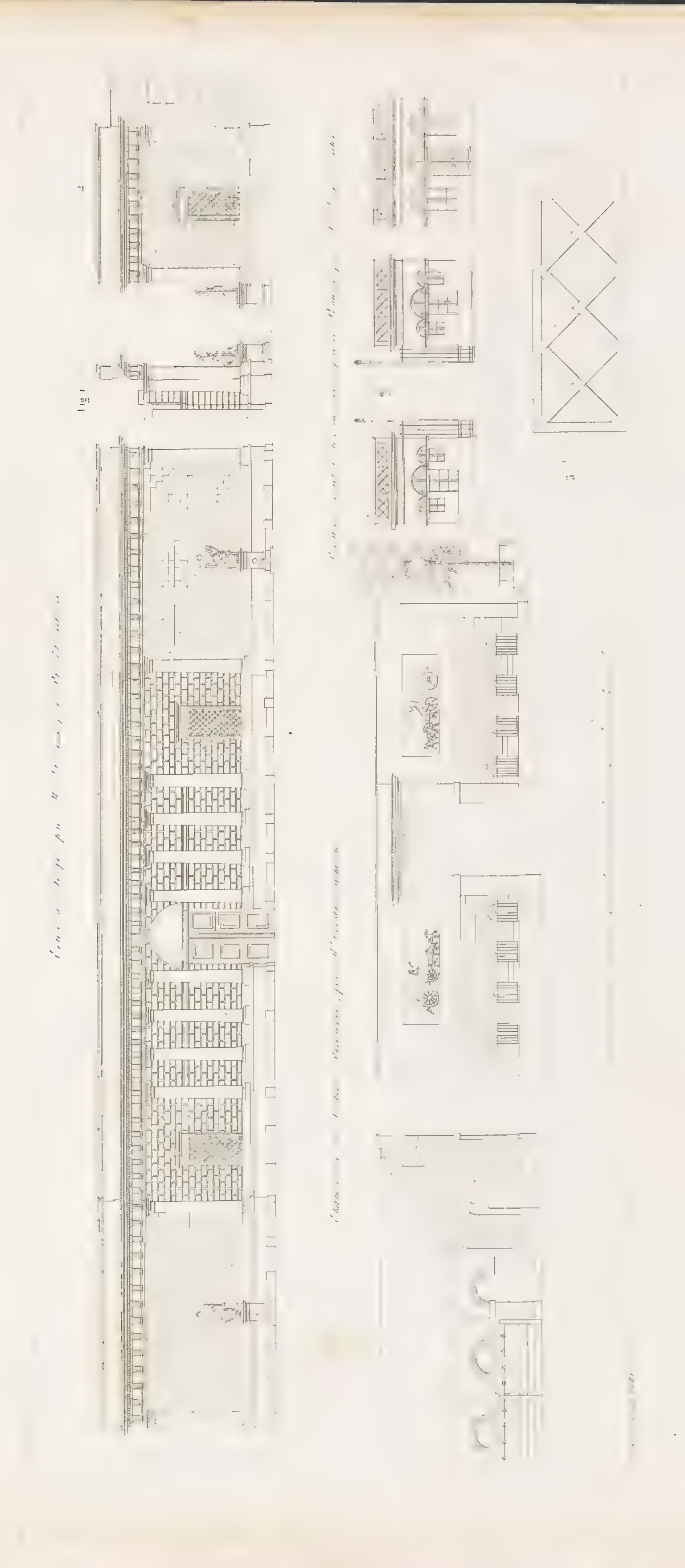



Fig 1
2
3
4







Pavillon

par l'Ob... de la ...

de la Ville ... l'Ours

du jardin ... Roi

... Roi

du canal de l'Ourcq

du p... de la Cité

du jardin du Roi

de la barrière Poissonnière

de l'Observatoire


Pavillons
Fig. 1
2
3
5
6
8
9
10
11
Plan
Élévation
Détails

[illegible] par M. [illegible] architecte

[illegible] par M. [illegible] architecte



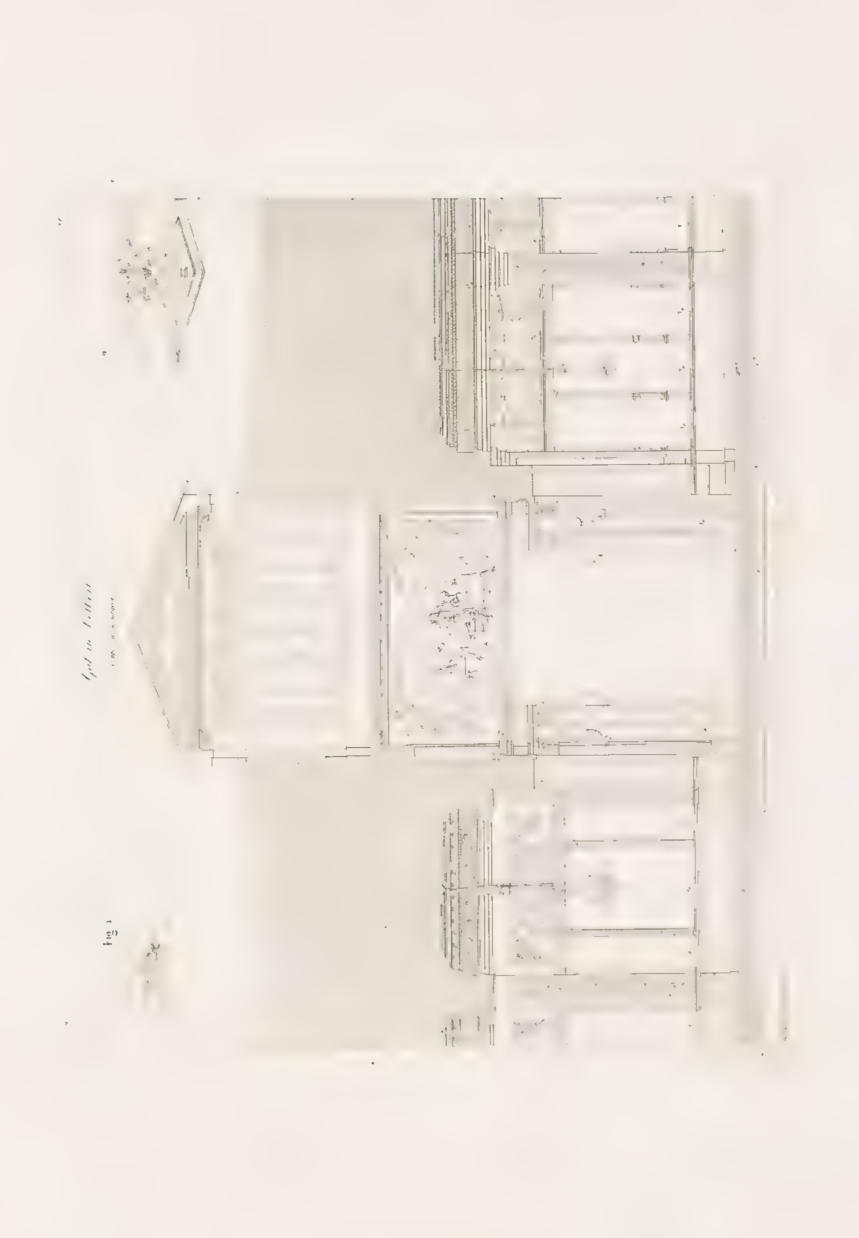

Coupe longitudinale

Fig 2

Galerie Colbert par M.r Billaud, arch.te

Fig 1







2

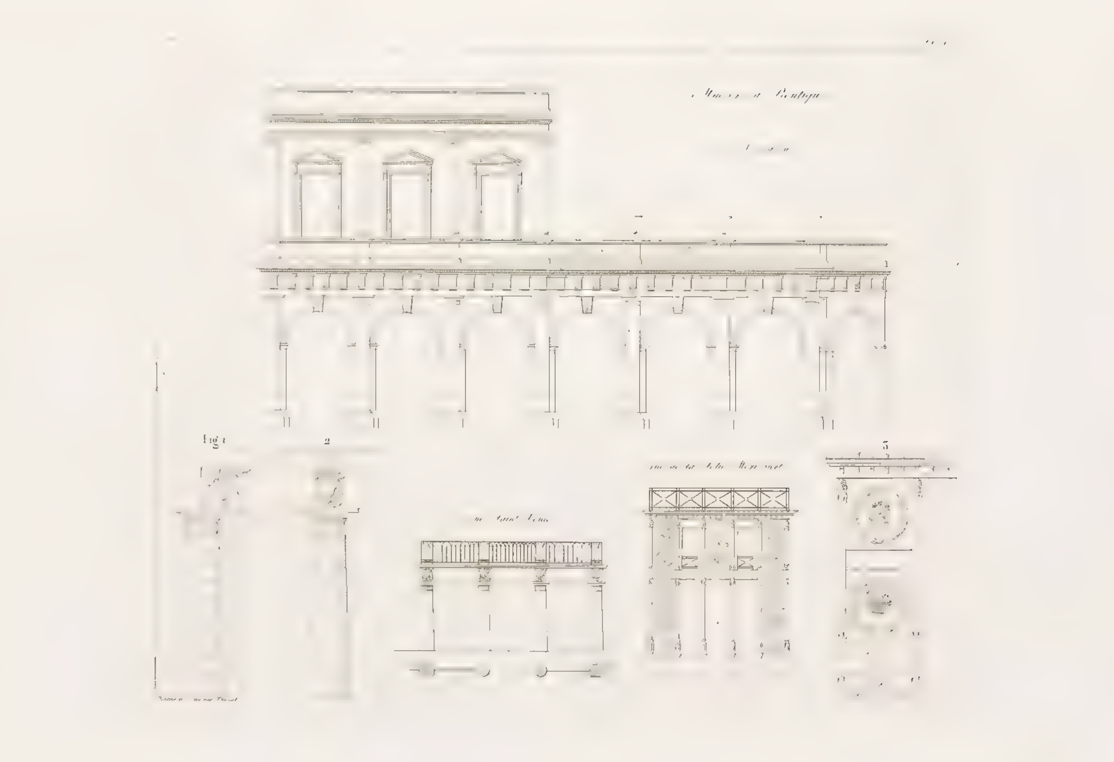
8

9

3

Fig 6

Fig 1


Fig 1
2
3

[illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

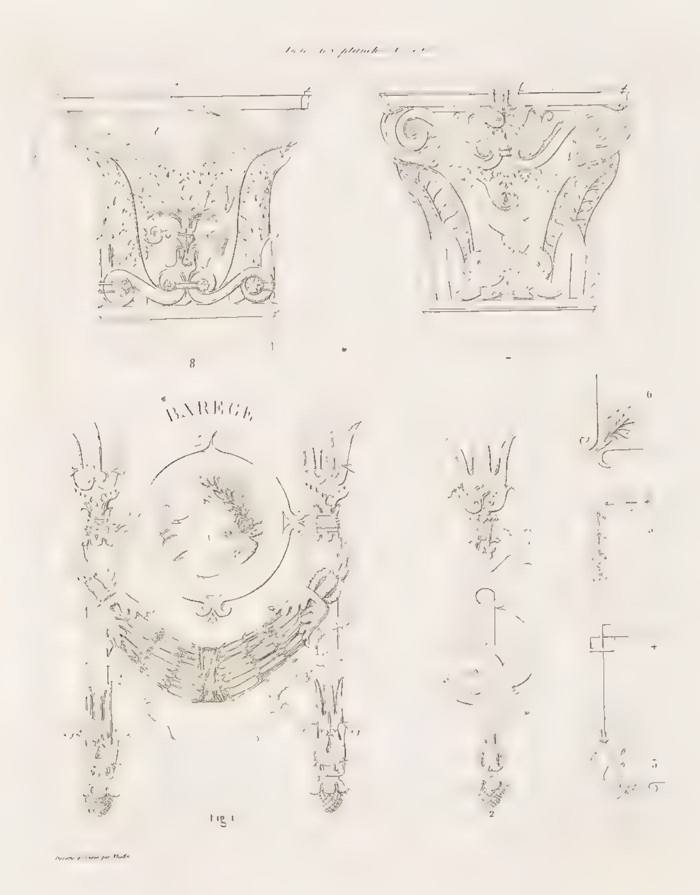
[illegible] de la gauche [illegible]

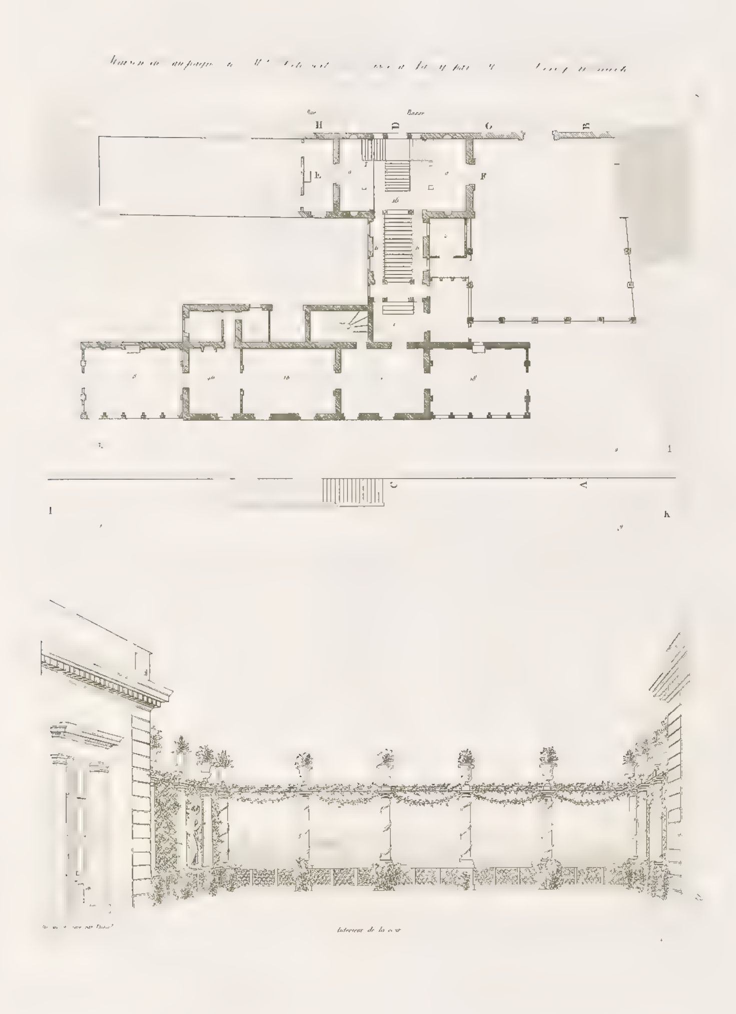
[illegible] sur la rue

[illegible] suivant [illegible]

[illegible] suivant E [illegible]

[illegible] suivant [illegible]


8
BAREGE
6
5
Fig 1
2



Intérieur de la cour




Coupe suivant A B

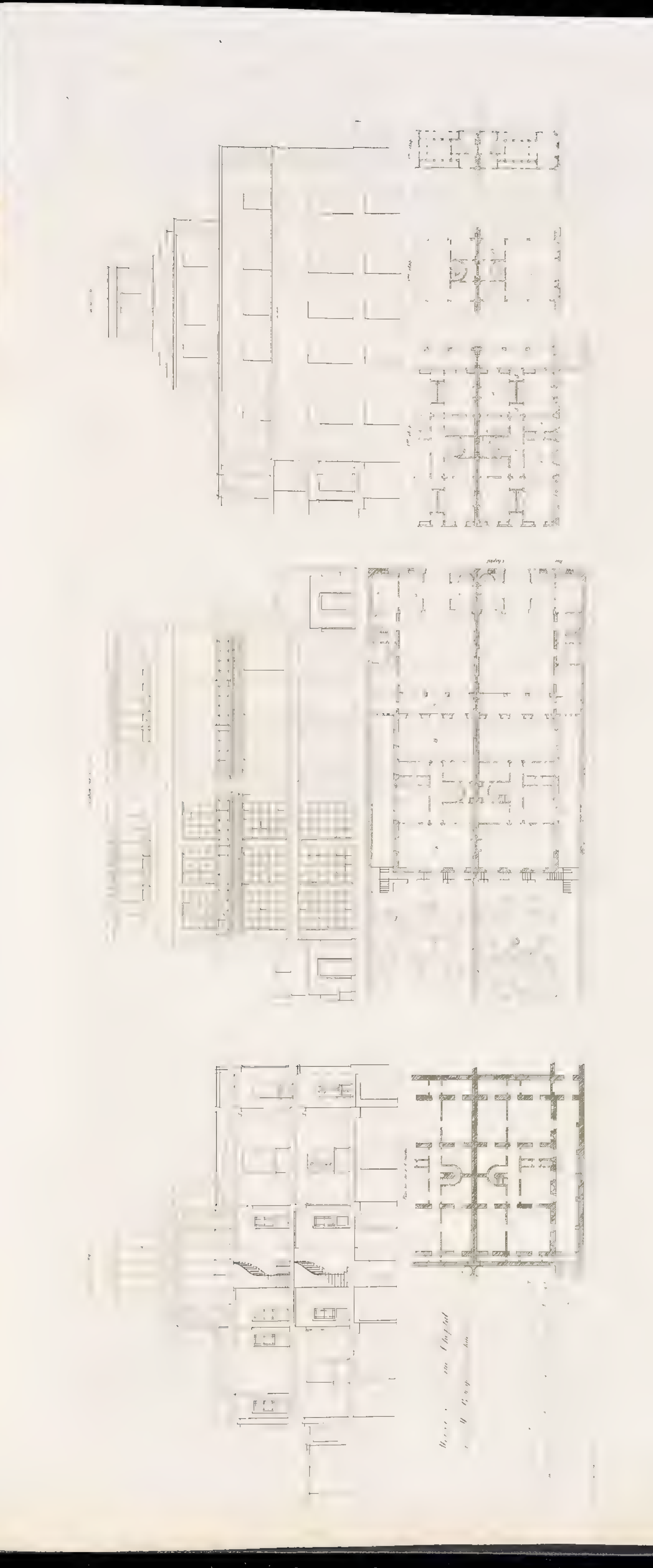


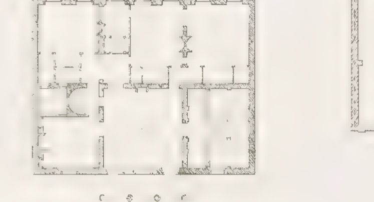
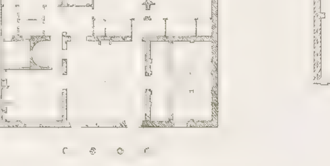
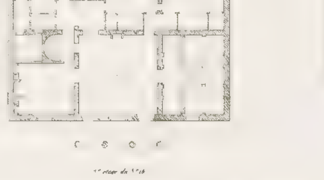

Fig. 1
2
3
4
6
8
9
10
11



Plans de quatre petits hôtels

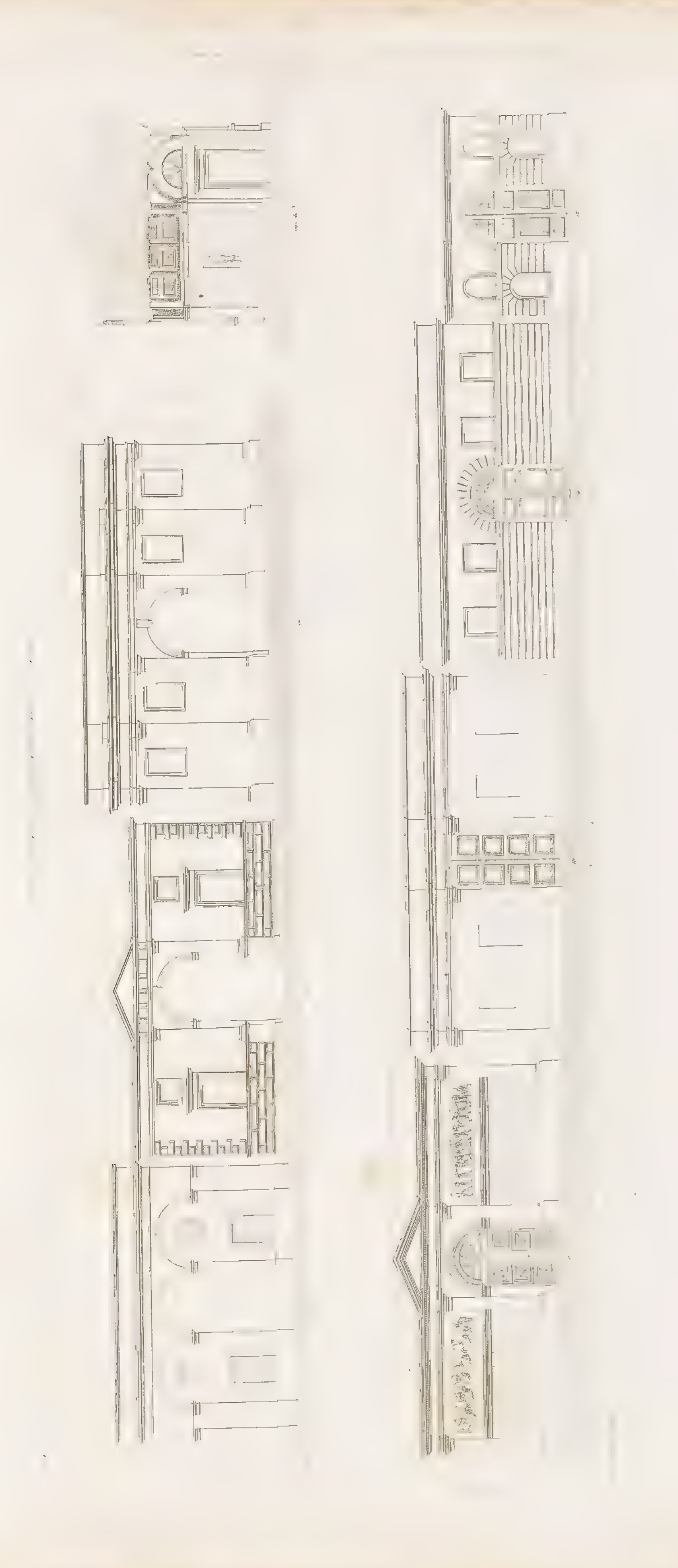










… par M. … par M. … architecte

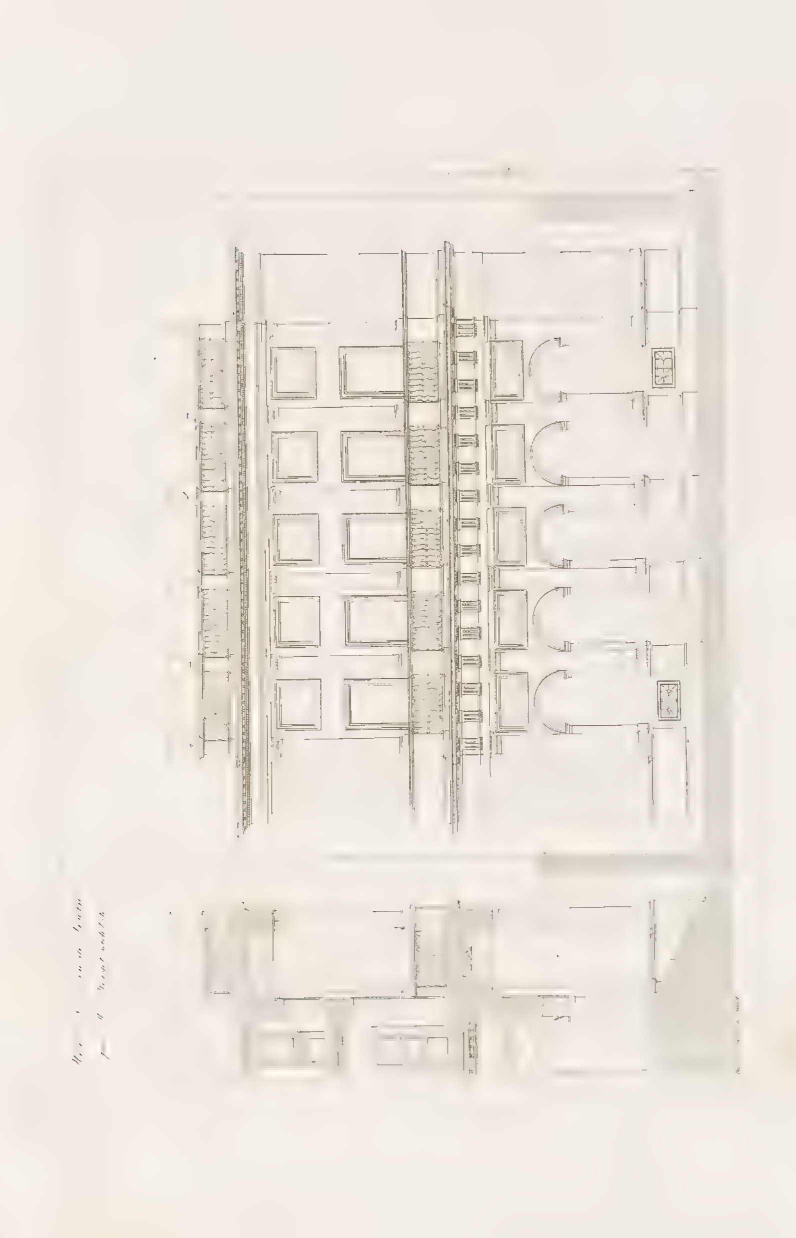
1er étage

N° 23

N° 25







par Mr Wolkoff architecte

SUPPLÉMENT (*).

Le quartier auquel on a donné le nom de la Nouvelle Athènes, est formé par les rues Saint-Lazare, de la Rochefoucault et de la Tour-des-Dames; il a eu pour fondateur capitaliste, M. de La Peyrière, receveur général du département de la Seine.

L'idée principale était d'y faire des maisons particulières selon le besoin des diverses fortunes, de les disposer pour conserver entre elles, et pour toujours, une masse d'air considérable qui, au moyen de servitudes établies, ne pût être altérée ou diminuée, de réunir autant que possible des personnes choisies et ayant des réputations acquises dans les lettres, les sciences ou les armes; enfin, de faire connaître nos jeunes et habiles architectes, en établissant entre eux une espèce de concours dont plus tard ils pourraient tirer parti, ayant ainsi l'occasion de montrer ce dont ils étaient capables.

Ce projet conçu et présenté par M. Constantin, architecte, qui a également conçu les nouveaux quartiers Saint-Georges, du faubourg Poissonnière, de François Ier, etc., dont il a été question dans cet ouvrage, a été accueilli favorablement par M. de La Peyrière, par le public et par les artistes. Mis à exécution, il a eu plein succès, les maisons se sont vendues rapidement, et en moins de deux années on y a vu réunies plusieurs des célébrités de l'époque, telles que mesdemoiselles Mars, n° 1; Duchenois, n° 3, MM. Talma, n° 9; Horace Vernet, n° 5; Granet, Forbin, n° 62: de Bassano n° 58; de Montholon, Cambacérès, n° 4; Isabey, Scheffer, Arnoust et autres.

L'aspect, par la diversité des maisons, toutes de bon goût, est très-séduisant, et a mérité à cet ensemble le titre pompeux de Nouvelle Athènes qui lui fut donné dans un article bienveillant de M. Dureau de la Malle, inséré dans le *Journal des Débats*.

Les architectes qui ont été appelés à élever les maisons modèles, sont: pour la rue de la Tour des Dames, M. Visconti, n° 1; M. Constantin, n° 3 et 7; Haudebourg, 5; Lelong, 9; Biet, 2; Gemgembre, 4; Perrier fils, 6; rue de la Rochefoucault, Gisors, n° 1; rue Saint-Lazare, Achille Leclerc, Destailleurs et Moutier.

Tous ces beaux modèles n'ont qu'un seul défaut, celui de n'avoir pas pris naissance sur le sol de l'Italie, terre classique des beaux-arts; on nous les rapporterait alors en France pour nous servir de guide; mais ils ont un mérite de plus, c'est d'avoir été construits pour le climat de Paris, avec ses matériaux, pour nos usages et nos habitudes.

PLANCHES 97 A 102.

Maison de la célèbre actrice Mlle Mars, n° 1, *rue de la Tour des Dames.*

Cette maison, qui forme pavillon, a beaucoup de rapport avec le petit palais de Caprarole, par sa disposition en amphithéâtre, la forme de son plan, les masses de son architecture en élévation; les ouvertures mêmes s'offrent sous le même aspect, mais il y a quelques différences dans les détails des moulures et des ornements qui servent à l'embellir. Cependant le Caprarole est simple, tandis que la maison n° 1 est coquette, remplie de recherches et d'études, dans les moulures comme dans les ornements.

La maison de Mlle Mars est d'un aspect agréable, rempli de goût et de recherche dans sa décoration intérieure (1).

Le petit palais de Caprarole n'est qu'une dépendance de l'habitation principale qui a été construite pour le cardinal Alexandre, sur les dessins de Vignole qui a déployé tout son talent dans la décoration.

M. Visconti n'avait pas à sa disposition un espace aussi étendu, aussi varié par sa position pittoresque, mais il a eu l'avantage d'isoler de trois côtés ses dégagements pour le service des voitures, qui peuvent entrer de deux côtés et permettre de descendre au rez-de-chaussée du côté du jardin. On descend au niveau du premier étage, du côté de la rue de la Tour-des-Dames.

Au milieu du jardin est une fontaine charmante en marbre blanc surmontée d'une copie de l'Amour de Chaudet; la vasque qui contient l'eau est remplie de rosiers ainsi que le pourtour du bassin. Dans le principe cette habitation avait été construite pour le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, en changeant de destination elle a subi de nombreuses modifications.

La salle de billard 12 était primitivement une cour, dont l'entrée était rue de la Tour-des-Dames. Du côté du jardin, le salon 37 formait un avant-corps, maintenant il est dégagé par deux pièces vitrées que l'on peut appeler loges 64. Au rez-de-chaussée elles forment porches 6 sur le jardin, au-dessus est une terrasse que l'on garnit de fleurs, comme on peut le voir dans l'élévation et les profils. Les détails sont n° 2 planche 97.

Deux dégagements pour les voitures ont lieu par la rue Saint-Lazare, et la rue de Larochefoucauld.

PLANCHES 103 ET 104.

Maison de Mlle Duchenois, actrice célèbre du Théâtre-Français

Cette petite maison est contiguë à celle de mademoiselle Mars. Elle a son entrée rue de la Tour-des-Dames, et sa sortie, pour les voitures, par la rue Saint-Lazare. M. Constantin en est l'architecte. (Les détails de décoration des deux salons et des plafonds sont gravés sur la planche 19 de notre *nouveau Recueil de Menuiserie, etc.*).

PLANCHES 105 A 108.

Maison n° 9, rue de la Tour des Dames

Cette maison a été bâtie pour notre grand tragédien Talma. On ne peut trop louer le bon esprit des architectes qui se sont succédé dans la direction des travaux: M. Ch. Lelong, qui a fait faire toutes les constructions et la décoration primitive, MM. Duponchel et Piron qui l'on fait décorer en dernier lieu.

Depuis la mort de Talma, le nouveau propriétaire y a ajouté des bustes et des marbres qu'il possédait.

(1) On en peut voir une partie sur la planche 97 de cet ouvrage et sur les planches 17 et 18 de notre nouveau *Recueil de Menuiseries, décorations intérieures et extérieures.*

(*) Les 14 planches de ce supplement avaient été exécutées, avec vingt autres qui ont ete reportees dans notre nouveau *Recueil de Menuiserie et de Decorations intérieures*, pour former un ouvrage particulier sur le quartier de Paris connu aujourd'hui sous le nom de la *Nouvelle Athènes*. Le public approuvera, nous l'esperons, la repartition que nous avons cru devoir faire de ces planches dans deux recueils de specialité différente.

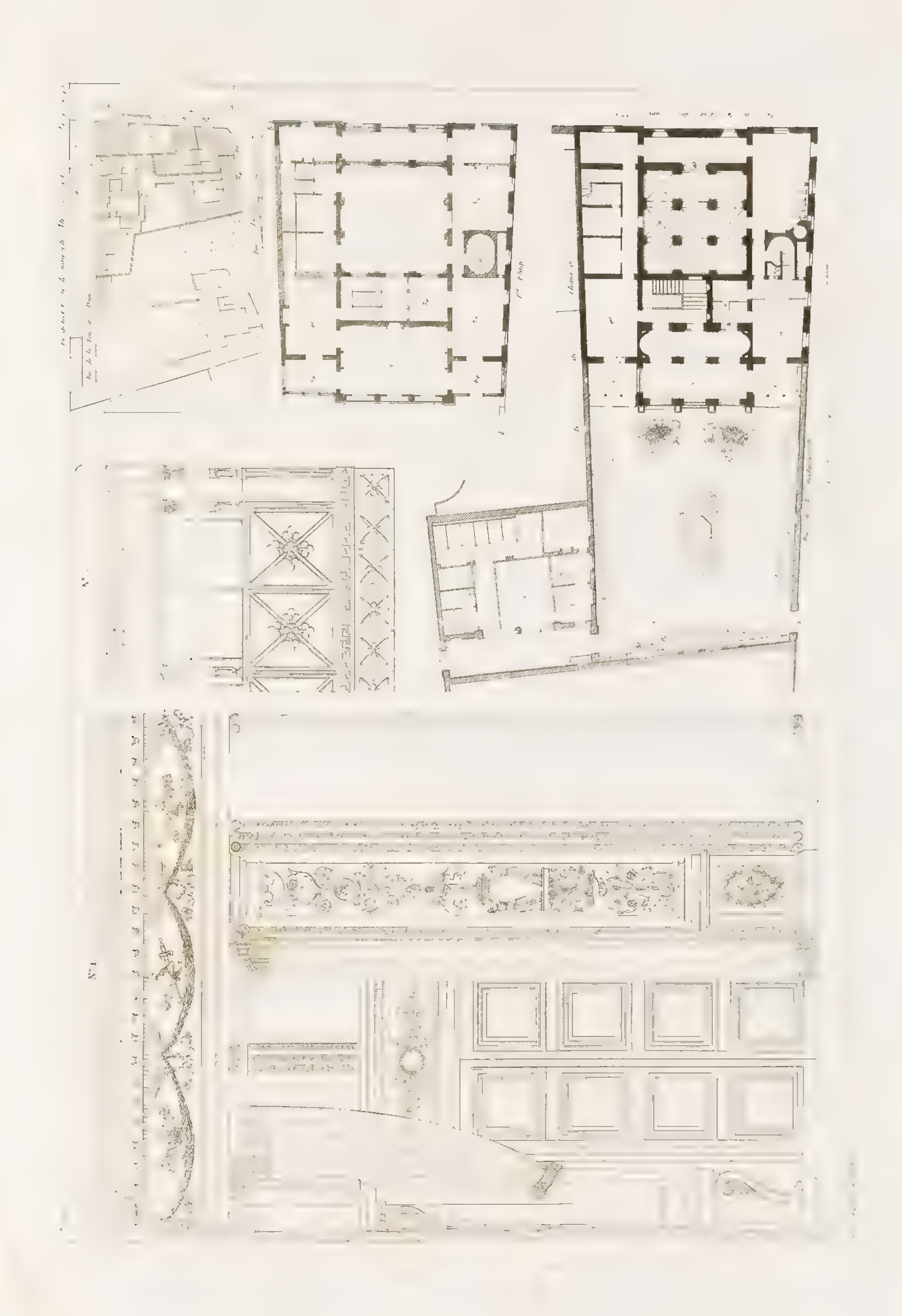
Cette charmante habitation a son entrée rue de la Tour-des-Dames, et une sortie particulière rue Saint-Lazare. La façade sur la rue est d'un genre sévère; celle qui donne sur le jardin est d'un style plus élégant et varié par le mouvement des avant-corps qui ont été motivés par le mouvement du terrain. L'architecte s'est attaché, dans la composition des profils et des ajustements, à n'employer que de l'architecture grecque. Les détails de la chambre à coucher de Talma, toute en marbre et en stuc blancs, et dont l'architecture est de l'ordre ionique grec se voient pl. 15 et 16 de notre nouveau *Recueil de Menuiserie et Décorations intérieures et extérieures*, ainsi que ceux de la chambre de madame, qui est d'un style plus svelte et dont les colonnes sont arabesques.

PLANCHES 109 ET 110.

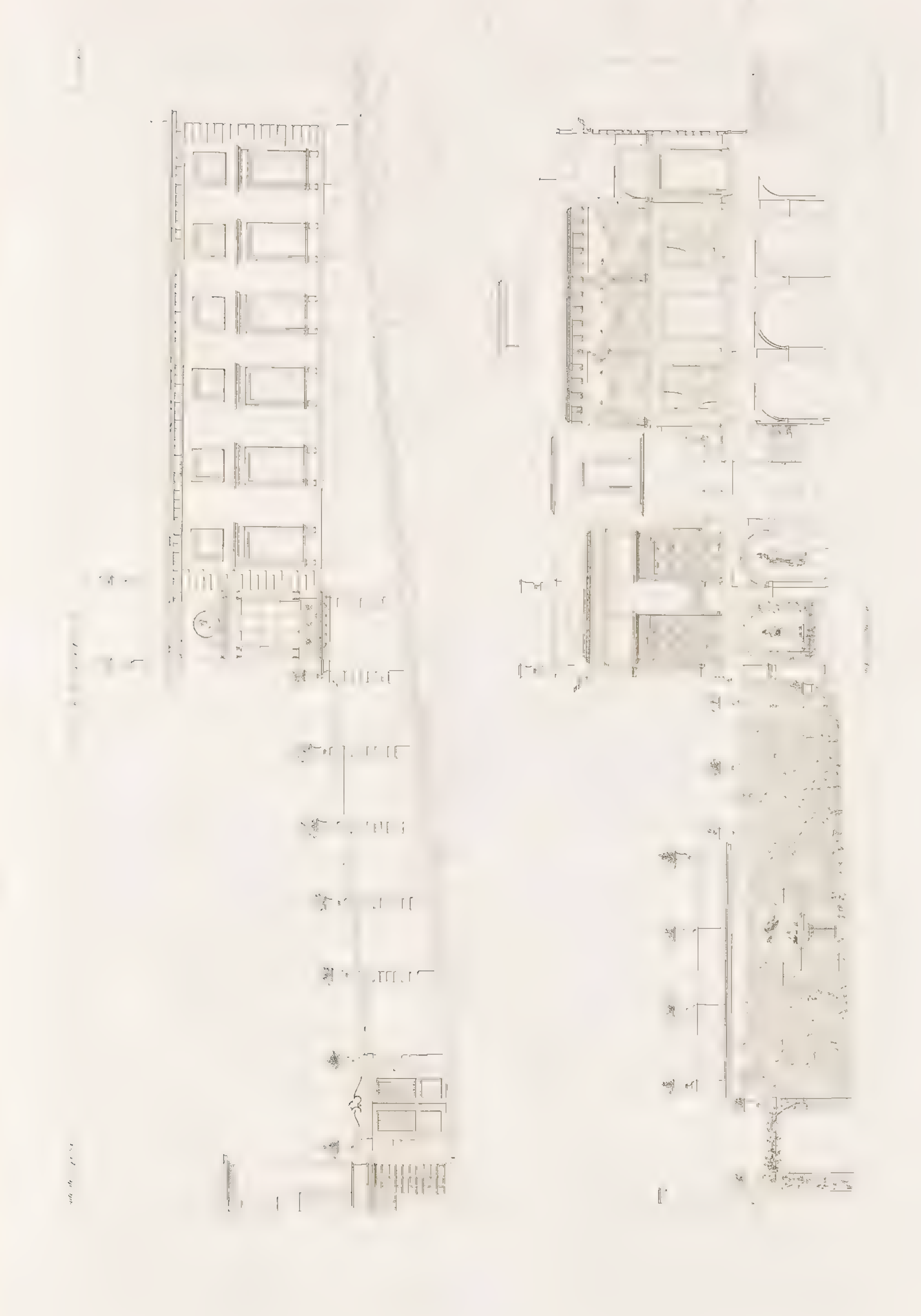
Élévation de trois maisons, rue Saint Lazare.

Celle nº 60 donne une entrée particulière aux maisons qui forment la Nouvelle Athènes. *A*, porte cochère de la maison numéro 62. *B*, fond de la cour de la même maison. *C*, coupe de l'entrée, nº 60. *D*, détails de la grille. *E*, une des portes dans le mur de clôture.

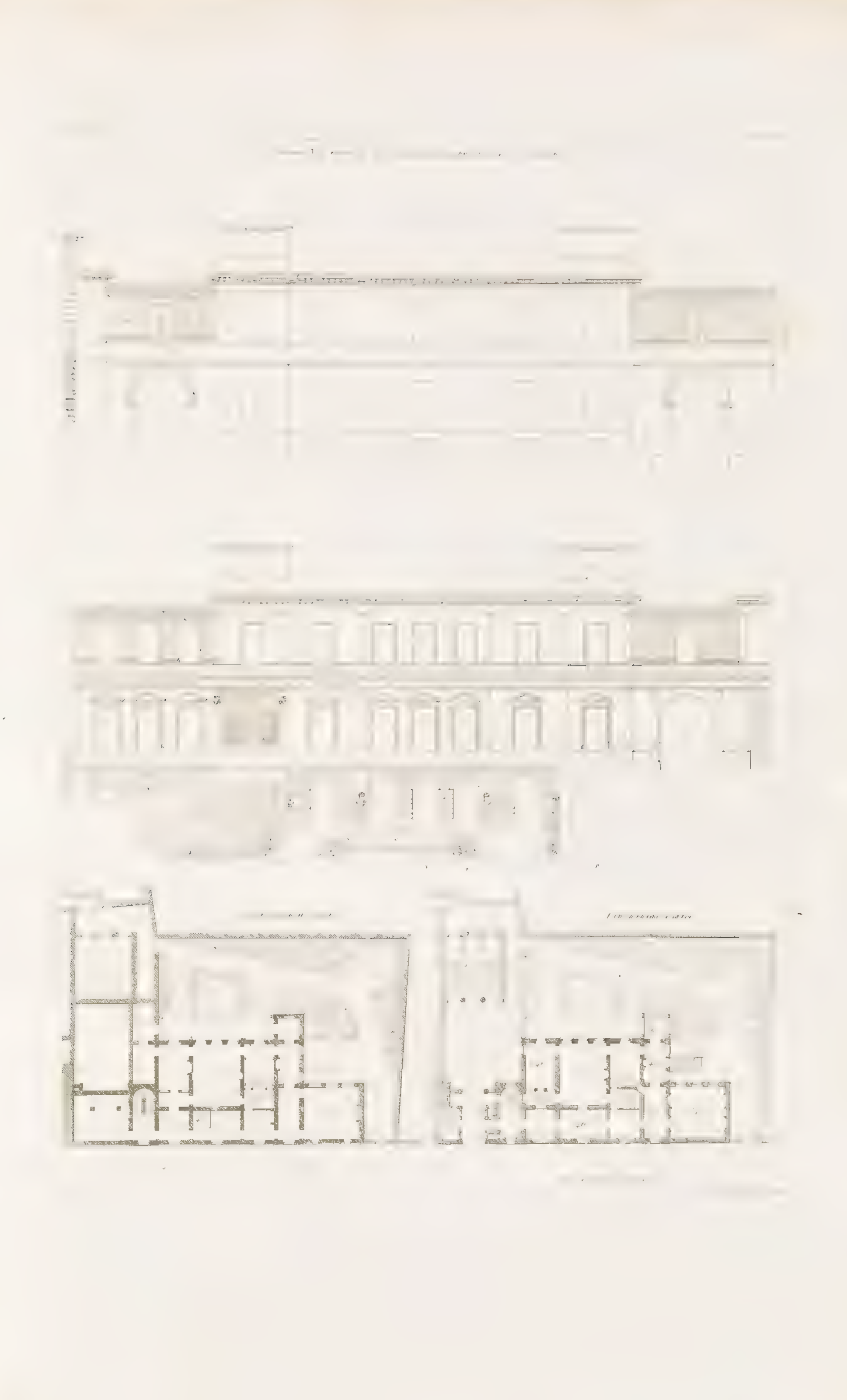
SUPPLÉMENT A LA TABLE DES PLANCHES.

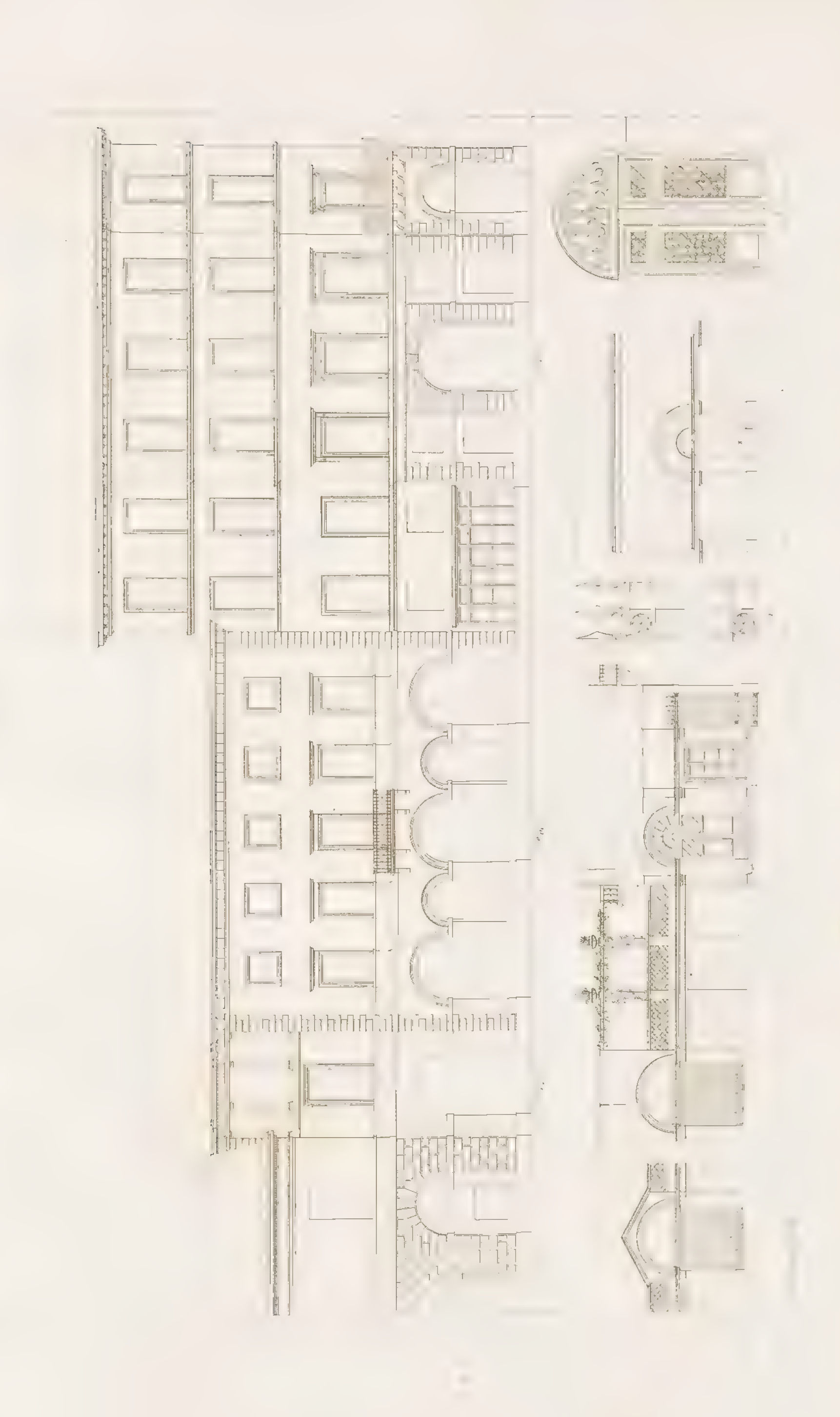




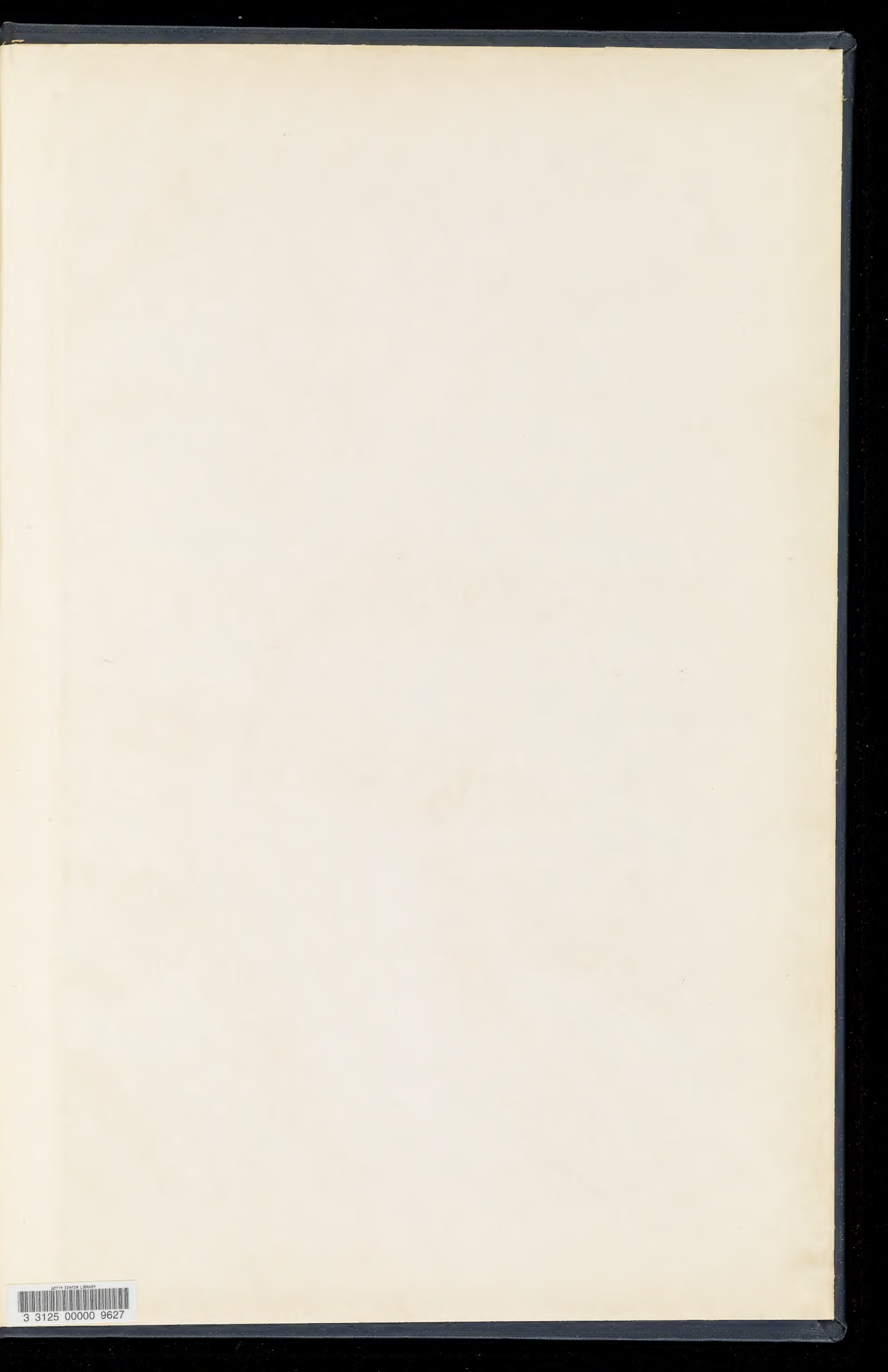











GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00000 9627

